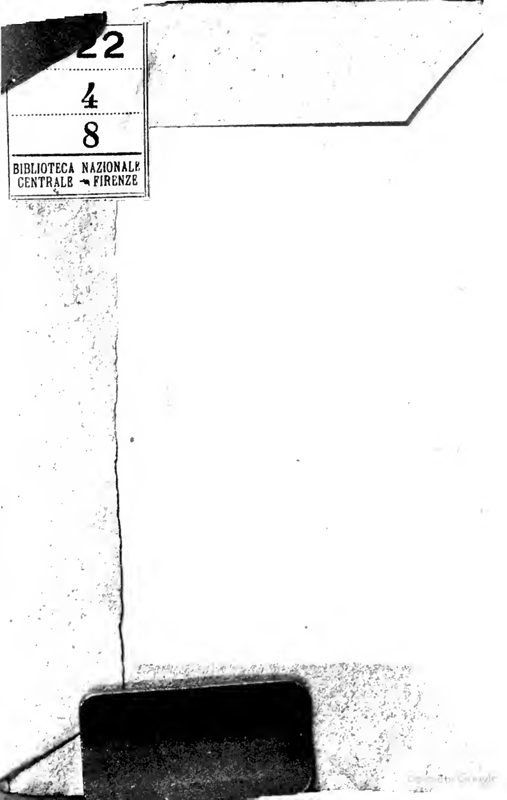
Histoire Romaine

par

Michelet

III.

Chilovi


22
4
8
BIBLIOTECA NAZIONALE
CENTRALE - FIRENZE

HISTOIRE

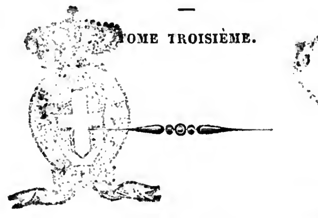
ROMAINE

(RÉPUBLIQUE),

PAR MICHELET,

membre de l'Institut,
professeur d'histoire au collége royal de France,
chef de la section historique, etc.

7e édition.



TOME TROISIÈME.

A BRUXELLES,

ET DANS LES PRINCIPALES VILLES DE L'ÉTRANGER,
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

1843.

HISTOIRE

DE LA

RÉPUBLIQUE ROMAINE.

LIVRE TROISIÈME.

DISSOLUTION DE LA CITÉ [1].

CHAPITRE PREMIER.

Extinction des plébéiens pauvres, remplacés dans la culture par les esclaves, dans la cité par les affranchis. — Lutte des riches et chevaliers contre les nobles. Tribunat des Gracches, 133-121. Les chevaliers enlèvent aux nobles le pouvoir judiciaire.

Au moment où tous les rois de la terre venaient rendre hommage au peuple romain, représenté par le sénat, ce peuple s'éteignait rapidement. Consumé par la double action d'une guerre éternelle et d'un système de

1 Cette troisième période reproduit la première. La lutte des

législation dévorante, il disparaissait de l'Italie. Le Romain, passant sa vie dans les camps, au delà des mers, ne revenait guère visiter son petit champ. La plupart n'avaient plus même ni terre, ni abri, plus d'autres dieux domestiques que les aigles des légions. Un échange s'établissait entre l'Italie et les provinces. L'Italie envoyait ses enfants mourir dans les pays lointains, et recevait en compensation des millions d'esclaves [1]. De ceux-ci, les uns attachés aux terres, les

nobles et des chevaliers répond à celle des patriciens et des plébéiens, la *guerre sociale* à la *guerre des Samnites*, la guerre des *Gaulois transalpins* à celle des *cisalpins*. — *Sylla* est un *Appius*, *César* un *Scipion*, etc.

[1] Plaçons ici quelques notes ingénieuses de M. Comte, *Traité de législation*, 4e vol., sur l'esclavage : « Silence général de l'histoire sur les populations esclaves. Trois âges : antiquité, féodalité, colonies modernes ; esclavage domestique, esclavage de la glèbe, nègres. — Les races libres de l'antiquité devenaient belles : 1° par une vie d'exercices continuels ; 2° par leur mélange avec les plus belles femmes esclaves ; mais les races inférieures se détérioraient d'autant. — Les citoyens des peuples anciens étant égaux entre eux, l'homme avait besoin d'agir sur l'homme (sciences morales, politique, éloquence); mais leurs esclaves les dispensaient d'agir sur la nature (point d'arts industriels). Lorsque les maîtres furent asservis eux-mêmes, tout s'éteignit. — Sous le régime féodal, les maîtres étant soumis à une hiérarchie fixe, n'avaient pas besoin d'agir les uns sur les autres, par la puissance de l'esprit ; de là, etc. — L'esclavage nuit non-seulement aux maîtres et aux esclaves, mais aux hommes libres qui n'ont pas d'esclaves : 1° il compromet la condition des hommes libres. Dans l'antiquité, les peuples étaient ennemis, aucun homme libre n'osait émigrer isolément (Virginie, — danger des hommes de couleur en Amérique) ; 2° les hommes libres restent inactifs, de peur d'être méprisés ; 3° ils ne peuvent se procurer un travail régulier ; 4° à mesure que les esclaves devinrent nombreux à Rome, ils cultivèrent les terres ; les petits propriétaires disparurent ; l'agriculture étant trop compliquée pour des esclaves, tout fut changé en pâturages. — Une partie de la population travaillant machinalement d'après les ordres de l'au-

cultivaient et les engraissaient bientôt de leurs restes[1]; les autres, entassés dans la ville, dévoués aux vices d'un maître, étaient souvent affranchis par lui[2], et devenaient citoyens. Peu à peu les fils des affranchis furent seuls en possession de la cité, composèrent le peuple romain, et sous ce nom donnèrent des lois au monde. Dès le temps des Gracches, ils remplissaient presque seuls le Forum. Un jour qu'ils interrompaient par leurs clameurs Scipion Émilien, il ne put endurer leur insolence, et il osa leur dire : *Silence, faux fils de l'Italie*[3]*!* Et encore: *Vous avez beau faire, ceux que j'ai amenés garrottés à Rome, ne me feront jamais peur, tout déliés qu'ils sont maintenant.* Le silence dont fut suivi ce mot terrible, prouve assez qu'il

tre, les sciences, les arts, l'industrie, tombèrent en décadence. Le conquérant romain, devenu maître d'un homme libre et industrieux, donnait les ouvrages de cet homme pour modèles à ses esclaves. Lorsqu'il n'y eut plus d'hommes industrieux à subjuguer, les esclaves ne furent plus instruits que par les esclaves. Les ouvrages devinrent de plus en plus grossiers. Les maîtres eux-mêmes ne souhaitaient pas mieux. Cherté de la main-d'œuvre; ni machines, ni division du travail, etc. »

1 On s'étonnera moins de la rapide extinction des esclaves, si l'on songe qu'ils étaient traités comme choses et non point comme hommes. Dans leur définition du mot *servi*, Ælius Gallus et Cicéron comprennent les chevaux et les mulets. Varron compte les esclaves parmi les instruments aratoires.

2 Ceux-ci même laissaient rarement une famille. Le maître affranchissait ordinairement l'esclave, sous la condition expresse qu'il ne se marierait point, pour que tout le bien qu'il pourrait acquérir revînt au patron par héritage. Auguste défendit d'exiger ce serment. Dio., XLVII, 14.

3 « Taceant, quibus Italia noverca est; non efficietis ut solutos » verear, quos alligatos adduxi. » Val. Max., VI, 2. — « Hostium armatorum toties clamore non territus, qui possum vestro moveri, quorum noverca est Italia, » Vell. Pat., II, c. 11.

était mérité. Les affranchis craignirent qu'en descendant de la tribune, le vainqueur de Carthage et de Numance ne reconnût ses captifs africains ou espagnols, et ne découvrît sous la toge les marques du fouet.

Ainsi un nouveau peuple succède au peuple romain absent ou détruit. Les esclaves prennent la place des maîtres, occupent fièrement le Forum, et dans ces bizarres saturnales, gouvernent par leurs décrets les Latins, les Italiens qui remplissent les légions. Bientôt il ne faudra plus demander où sont les plébéiens de Rome. Ils auront laissé leurs os sur tous les rivages. Des camps, des urnes, des voies éternelles, voilà tout ce qui doit rester d'eux.

Veut-on savoir dans quel état de misère et d'épuisement se trouvait le peuple dès le commencement de la guerre contre Persée[1]? qu'on lise le discours d'un centurion qui, comme plusieurs autres, avait eu recours à la protection des tribuns, pour ne pas servir au delà du temps prescrit[2]. A cinquante ans, ce vaillant soldat

1 « En comparaison des flottes de la première guerre punique, où combattirent jusqu'à sept cents quinquérèmes, celles des successeurs d'Alexandre, des guerres médiques, et de la guerre du Péloponèse, étaient peu de chose; on n'y employait que de simples trirèmes... Comment se fait-il que les Romains, maîtres du monde, ne puissent plus équiper de si grandes flottes? » Polyb., lib. I.

2 Tit.-Liv., XLII, c. 34: « Dès que le consul eut fini de parler, Sp. Ligustinus, un des centurions qui avaient eu recours à la protection des tribuns, demanda la permission d'adresser quelques mots au peuple, et l'obtint sans difficulté: « Romains, dit-il, je suis Sp. Ligustinus, né au pays des Sabins, dans la tribu Crustumine. Mon père m'a laissé pour héritage un arpent de terre et la chaumière où je suis né, où j'ai été élevé, et où j'ha-

n'avait qu'un arpent pour nourrir sa nombreuse famille. Il est évident que la multitude des pauvres légionnaires ne subsistait que des distri-

bite encore aujourd'hui. Quand je fus en âge de me marier, il me fit épouser la fille de son frère, laquelle ne m'apporta d'autre dot que la liberté, la vertu, avec une fécondité suffisante, même pour une maison riche. De cette union sont nés six fils, et deux filles déjà mariées l'une et l'autre. Quatre de mes fils ont la robe virile, les deux autres portent encore la prétexte. J'ai donné mon nom à la milice sous le consultat de P. Sulpicius et de C. Aurelius; j'ai servi deux ans comme simple soldat contre Philippe, dans l'armée qui a passé en Macédoine; la troisième année, T. Quintius Flaminius m'a donné, pour prix de mon courage, le commandement de la dixième compagnie des *hastats*. Après la défaite de Philippe et des Macédoniens, licencié avec mes camarades et ramené en Italie, j'ai suivi, comme volontaire, le consul Porcius Caton en Espagne. Tous ceux que de longs services ont mis à portée de le connaître, savent que, parmi les généraux existants, le courage n'a pas de témoin plus éclairé ni de meilleur juge. Ce général m'a cru digne du grade de premier centurion dans le premier manipule des hastats. J'ai pris parti, pour la troisième fois, comme volontaire, dans l'armée envoyée contre Antiochus et les Étoliens, et dans cette guerre, Manius Acilius m'a fait premier centurion du premier manipule des *princes*. Après l'expulsion d'Antiochus et la soumission des Étoliens, nous sommes revenus en Italie, où je suis resté deux ans sous le drapeau. Ensuite, j'ai servi encore deux ans en Espagne, d'abord sous les ordres de Q. Fulvius Flaccus, puis sous le préteur T. Sempronius Gracchus. Je fus du nombre de ceux que Flaccus ramena pour partager l'honneur de son triomphe; mais je ne tardai pas à retourner dans cette province, à la prière de T. Gracchus. En très-peu d'années, j'ai quatre fois été mis à la tête de la première centurie de ma légion; trente-quatre fois mes généraux ont accordé à ma valeur des récompenses militaires, entre lesquelles sont six couronnes civiques; je compte déjà vingt-deux ans de service, et j'ai passé cinquante ans. Quand même je n'aurais pas fait mon temps, quand même mon âge ne serait pas un titre d'exemption, pouvant fournir quatre soldats à ma place, j'aurais le droit de demander ma retraite. Voilà ce que j'ai à dire dans la cause qui m'est personnelle. Cependant, tant que les officiers chargés des enrôlements me jugeront propre à servir l'État, on ne m'entendra point alléguer d'excuse. C'est

butions d'argent qui se faisaient à chaque triomphe. La plupart n'avaient plus de terres, et quand ils en eussent eu, toujours éloignés pour le service de l'État, ils ne pouvaient les cultiver. La ressource insuffisante et précaire des distributions ne leur permettait guère de se marier ou d'élever des enfants. Le centurion, que le sénat fit parler ainsi devant le peuple, était sans doute un modèle rare qu'on lui proposait.

Indépendamment de la rapide consommation d'hommes que faisait la guerre, la constitution de Rome suffisait pour amener à la longue la misère et la dépopulation. Cette constitution était, comme nous allons le prouver, une pure aristocratie d'argent. Or, dans une aristocratie d'argent sans industrie, c'est-à-dire sans moyen de créer de nouvelles richesses, chacun cherche la richesse dans la seule voie qui puisse suppléer à la production, dans la spoliation. Le pauvre devient toujours plus pauvre, le riche toujours plus riche. La spoliation de l'étranger peut faire trêve à la spoliation du citoyen. Mais tôt où tard il faut que celui-soit ruiné, affamé, qu'il meure de faim, s'il ne périt à la guerre.

La vieille constitution des curies patriciennes

aux tribuns des soldats à juger de quel grade ils me croient digne, et c'est à moi de faire tous mes efforts pour ne céder à personne le prix de la valeur, comme je l'ai fait jusqu'à présent. Mes généraux et tous ceux qui ont servi avec moi peuvent témoigner si je dis vrai. Imitez-moi, mes vieux camarades; quel que soit votre droit d'en appeler, comme, dans votre jeunesse, il ne vous est jamais arrivé de résister à l'autorité des magistrats, il est digne de vous de rester soumis au sénat et aux consuls. Croyez-moi, tous les postes sont honorables pour qui défend sa patrie. » *Trad. de M. Noël.*

où les pères des *gentes,* seuls propriétaires, seuls juges et pontifes, se rassemblaient la lance à la main (quir, quirites), et formaient seuls la cité; cette première constitution avait péri. On en conservait une vaine image par respect pour les augures. Les testaments, les lois rendues par les tribus, étaient confirmés par les curies. Du reste, personne ne venait à ces assemblées. Les trente curies étaient représentées par trente licteurs.

Le pouvoir réel était entre les mains des centuries, c'est-à-dire de l'armée des propriétaires. Les centuries, composées d'un nombre inégal de citoyens, participaient au pouvoir politique, en raison de leur richesse, et en raison inverse du nombre de leurs membres. Ainsi, chaque centurie donnant également un suffrage, les nombreuses centuries qui se trouvaient composées d'un petit nombre de riches, avaient plus de suffrages que les dernières où l'on avait entassé la multitude des pauvres. Les dix-huit premières centuries comprenant les riches, sénateurs ou autres, avaient droit de servir à cheval, et comme, dans l'ancienne constitution, les plus nobles de la cité étaient désignés par l'arme jusque-là la plus honorable, je veux dire la *lance;* de même dans l'organisation militaire et politique des centuries, les plus riches de la cité tiraient leur nom de leur service dans la cavalerie, on les appelait *chevaliers.* Toutefois ceux d'entre eux qui étaient sénateurs dédaignaient le nom de cavaliers ou chevaliers, et le

laissaient aux autres riches qui n'avaient point de distinction politique.

Au-dessous des centuries, composées de ceux qui payaient et servaient à la guerre, se trouvaient les *ærarii* qui n'y contribuaient que de leur argent. Ceux-là ne donnaient point de suffrage. Mais leur position politique n'était guère plus mauvaise que celle des citoyens placés dans les centuries des pauvres. Celles-ci, consultées les dernières et lorsque le suffrage des autres avait décidé la majorité, ne l'étaient que pour la forme; et le plus souvent on ne prenait pas la peine de recueillir leurs suffrages.

Le peuple avait cru échapper à cette tyrannie de la richesse, en opposant aux comices par centuries les comices par tribus, que les tribuns convoquaient et présidaient. Les augures n'étant pas consultés dans ces assemblées, les riches ne pouvaient les rompre à leur gré au nom de ces vieilles religions qu'ils avaient héritées des patriciens. Mais les riches poursuivirent les pauvres dans cet asile. Portés par les assemblées des centuries aux fonctions de censeurs, ils rejetaient tous les cinq ans les pauvres dans les tribus urbaines, dans celles qui votaient les dernières. Chaque tribu donnant un seul vote, sans égard au nombre de ses membres, les tribus riches formaient, malgré le petit nombre des leurs, plus de votes que celles où se trouvait réunie la multitude des pauvres. Il en était des tribus comme des centuries. Le radicalisme du système des tribus était idéal. C'était une consolation pour les pauvres. En réalité, la richesse

donnait la puissance dans toutes les assemblées de Rome. Les maîtres de l'État étaient les riches. Ils dominaient les comices, recrutaient le sénat, remplissaient toutes les charges. Ils spoliaient le monde en qualité de consuls et de préteurs ; comme censeurs, ils spoliaient l'Italie, en adjugeant aux riches, aux hommes de leur ordre, la ferme des domaines de l'État, au préjudice des pauvres qui les tenaient au prix très-bas des anciens baux. Peu à peu ces terres devenaient la propriété du riche locataire[1], et,

[1] « Dans leur conquête successive des diverses contrées de l'Italie, les Romains étaient dans l'usage ou de s'approprier une partie du territoire et d'y bâtir des villes, ou de fonder, dans les villes déjà existantes, une colonie composée de citoyens romains. Ces colonies servaient comme de garnisons pour assurer la conquête. La portion de territoire dont le droit de la guerre les avait rendus propriétaires, ils la distribuaient sur-le-champ aux colons si elle était en valeur; ou bien ils la vendaient ou la baillaient à ferme : si, au contraire, elle avait été ravagée par la guerre, ce qui arrivait souvent, ils n'attendaient point pour la distribuer par la voie du sort, mais ils la mettaient à l'enchère telle qu'elle était, et se chargeait de l'exploiter qui voulait, moyennant une redevance annuelle en fruits ; savoir : du dixième pour les terres qui étaient susceptibles d'être ensemencées, et du cinquième pour les terres à plantations. Celles qui n'étaient bonnes que pour le pâturage, ils en retiraient un tribut de gros et menu bétail. Leur vue en cela était de multiplier la race italienne, qui leur paraissait la plus propre à supporter des travaux pénibles, et de s'assurer d'auxiliaires nationaux. Le contraire arriva. Les citoyens riches accaparèrent la plus grande partie de ces terres incultes, et, à la longue, ils s'en regardèrent comme les propriétaires incommutables. Ils acquirent de gré ou de force les petites propriétés des pauvres qui les avoisinaient. Les terres et les troupeaux furent remis à des mains esclaves; des hommes libres eussent été souvent éloignés par le service militaire. Cela était très-avantageux aux propriétaires; les esclaves n'étant pas appelés à porter les armes, multipliaient à leur aise. Il résulta de toutes ces circonstances que les grands devin-

par la connivence des censeurs, il cessait d'en payer le fermage à l'État.

Le cens frappait encore le petit propriétaire d'une autre manière. Il déclarait, il soumettait à l'impôt sa propriété, *res mancipi*, comme disaient les Romains, ce qui comprenait la terre, la maison, les esclaves et les bêtes, le bronze monnayé [1]. Cet impôt lourd et variable, dans

rent très-riches, et que la population des esclaves fit dans les campagnes beaucoup de progrès, tandis que celle des hommes libres allait diminuant par suite du malaise, des contributions et du service militaire qui les accablaient; et lors même qu'ils jouissaient, à ce dernier égard, de quelque relâche, ils ne pouvaient que languir dans l'inaction puisque les terres étaient entre les mains des riches, qui employaient des esclaves préférablement aux hommes libres.

» Cet état de choses excitait le mécontentement du peuple romain; car il voyait que les auxiliaires italiens allaient lui manquer, et que sa puissance serait compromise au milieu d'une si grande multitude d'esclaves. On n'imaginait pas néanmoins de remède à ce mal, parce qu'il n'était ni facile, ni absolument juste de dépouiller de leurs possessions agrandies, améliorées, couvertes d'édifices, tant de citoyens qui en jouissaient depuis longues années. Les tribuns du peuple avaient anciennement fait passer avec bien de la peine une loi qui défendait de posséder plus de cinq cents arpents de terre, et d'avoir en troupeaux plus de cent têtes de gros bétail et cinquante de menu. La même loi avait enjoint aux propriétaires de prendre à leur service un certain nombre d'hommes libres, pour être les surveillants et les inspecteurs de leurs propriétés. Cette loi fut consacrée par la religion du serment. Une amende fut établie contre ceux qui y contreviendraient. Le surplus des cinq cents arpents devait être vendu à bas prix aux citoyens pauvres : mais ni la loi ni les serments ne furent respectés. Quelques citoyens, afin de sauver les apparences, firent, par des transactions frauduleuses, passer leur excédant de propriété sur la tête de leurs parents; le plus grand nombre bravèrent la loi. » Appian., t. II, p. 604. (J'ai corrigé l'inexacte et prolixe traduction de Combes-Dounous.)

1 *Voy.* Niebuhr, t. II. Ce critique, ancien directeur de la banque de Copenhague, a supérieurement traité l'histoire primitive des finances de Rome.

lequel on ne tenait pas compte du produit divers des années, changeait tous les cinq ans. Au contraire, le riche ne payait, ni pour les terres du domaine dont il jouissait sans titre de propriété, ni pour les *res nec mancipi* qui faisaient une grande partie de sa fortune, tandis qu'elles n'entraient pour rien dans celle du pauvre. Les lois de Caton sur les meubles de luxe avaient sans doute pour principal but d'égaliser l'impôt.

Toutefois, entre les riches qui composaient les dix-huit centuries équestres, il n'y avait pas unité d'intérêt. Ceux d'entre eux qui étaient entrés dans le sénat, et qui avaient occupé les charges, se distinguèrent par le nom de *nobles*, et s'efforcèrent d'en exclure les riches citoyens, ou *chevaliers*. Depuis la fin de la seconde guerre punique, le gouvernement était devenu si lucratif et dans les missions lointaines de consuls et de préteurs, et dans le sénat même où devaient affluer les présents des rois, que les nobles dédaignèrent les lents bénéfices de l'usure, et essayèrent de réprimer sous ce rapport l'avidité des chevaliers (193-2). En récompense, ils leur laissaient usurper ou leur adjugeaient par la voie du cens tous les domaines publics dont ils expulsèrent les pauvres. Quant à ceux-ci, on leur jeta d'abord quelque pâture pour étouffer leurs cris. En 231 et 196, on leur vendit à très-bas prix une énorme quantité de blé. Après chaque triomphe (en 197, 196, 191, 189, 187, 167), on distribuait aux soldats du bronze monnayé. En même temps on donnait des terres, on fondait des colonies. Les soldats romains profi-

tèrent des biens dont on dépouillait les Italiens qui s'étaient déclarés pour Hannibal (201-199). Cinq colonies sont fondées en 197 dans la Campanie et dans l'Apulie; six, en 194-3, dans la Lucanie et le Brutium. En 192, 190, nouvelles colonies dans la Gaule italienne; en 189, fondation de celle de Bologne; en 181, de Pisaurum et Pollentia; en 184, de Parme et Modène; en 181, de Graviscæ, de Saturnia et d'Aquilée; de Pise en 180; de Lucques en 177.

Vers l'époque de la guerre de Persée, les *nobles*, voyant le monde à leurs pieds, ne se soucient plus du peuple. Qu'il vive ou meure, peu leur importe. Ils ne manqueront pas d'esclaves pour cultiver leurs terres. D'ailleurs Caton lui-même, le grand agriculteur, n'a-t-il pas reconnu à la fin de sa vie que les meilleures possessions étaient les pâturages? Pour conduire des troupeaux, on n'a que faire de la main intelligente d'un homme libre; un esclave suffit. Le laboureur expulsé de sa terre n'y peut donc rester, même comme fermier. Il se réfugie à la ville, et vient demander sa nourriture à ceux qui l'ont exproprié. Là peut-être il subsistera des gratifications du sénat, des dons des riches. Il attendra la chance d'une nouvelle colonie. Mais le sénat n'accorde plus ni blé, ni terres. Pas une seule colonie pendant un demi-siècle. Que reste-t-il aux pauvres? leur vote. Ils le vendront aux candidats. Ceux-ci peuvent bien payer ces consulats, ces prétures, qui leur livrent les richesses des rois. Mais les censeurs ne laisseront pas cette ressource aux pauvres. Ils entasseront dans

la tribu esquiline, avec les affranchis, tous les citoyens qui n'ont pas en terre trente mille sesterces. Relégués dans une des dernières tribus, leur vote est rarement nécessaire. D'ailleurs, le sénat ne daigne plus guère consulter le peuple; depuis la victoire de Paul Émile, il décide seul de la guerre et de la paix. Il a substitué aux jugements populaires quatre tribunaux permanents (*quæstiones perpetuæ*, 149-144) composés de sénateurs, qui connaissent des causes criminelles, particulièrement des crimes dont les sénateurs peuvent se rendre coupables, de la brigue, de la concussion, du péculat. Le jugement des crimes est remis aux criminels. Ainsi le sénat s'est affranchi du peuple. Le pauvre citoyen n'avait plus que son vote pour gagner sa vie : on le lui ôte. Il faut qu'il meure, qu'il fasse place aux affranchis dont Rome est inondée. Tel était le sort du citoyen romain, et le Latin, l'Italien lui portaient encore envie.

L'ancien système de Rome, qui avait fait sa force et sa grandeur, était d'accorder des priviléges plus ou moins étendus aux villes en proportion de leur éloignement. Ainsi, autour de Rome, se trouvait d'abord une ceinture de villes municipales, investies du droit de suffrage et égales en droits à Rome elle-même; c'étaient les villes des Sabins, et Tusculum, Lanuvium, Aricie, Pedum, Nomentum, Acerres, Cumes, Priverne, auxquelles on joignit, en 188, celles de Fundi, Formies et Arpinum. Puis venaient les municipes sans droit de suffrage et les cinquante colonies fondées avant la seconde guerre puni-

que, toutes (moins trois) dans l'Italie centrale; vingt autres furent établies de 197 à 177, mais dans une position plus éloignée. Ces colonies avaient toutes la *cité*, mais sans le privilége qui lui donnait de la valeur, le droit de suffrage. Au-dessous des *municipes* et des *colonies*, se trouvaient les *Latins* et les Italiens. Les Italiens conservaient leurs lois et étaient exempts de tributs. Dépouillés de leurs meilleures terres par les colonies romaines, on peut dire qu'ils avaient bien payé le tribut d'avance. Les *Latins* avaient de plus l'avantage de devenir citoyens romains en laissant des enfants pour les représenter dans leur ville natale, en y remplissant quelque magistrature, enfin *en convainquant de prévarication un magistrat romain*. Est-il nécessaire de dire que personne n'était assez hardi pour tenter de devenir citoyen par cette dernière voie [1] ?

L'Italien, le Latin, le colon, le municipe sans suffrage, dont les droits, plus ou moins brillants, se réduisaient dans la réalité à recruter jusqu'à extinction de leur population les armées romaines, tous voulaient devenir Romains. Chaque jour ce titre était plus honorable; chaque jour aussi tous les autres changeaient en sens inverse et devenaient plus humiliants. Dans cette fatale annnée de la défaite de Persée (172), un consul ordonne, pour la première fois, aux alliés de Préneste de venir au-devant de lui et de lui préparer un logement et des chevaux. Bientôt un autre fait battre de verges les ma-

[1] On sait le succès des poursuites intentées pour concussions à Scipion, à Métellus, à Scaurus, à Fonteius, etc.

gistrats d'une ville alliée, qui ne lui avait pas fourni des vivres. Un censeur, pour orner un temple qu'il construit, enlève le toit de celui de Junon Lacinienne, le temple le plus saint de l'Italie. A Férente, un préteur veut se baigner aux bains publics, en chasse tout le monde, et, pour je ne sais quelle négligence, fait battre de verges un des questeurs de la ville. A Teanum, la femme d'un consul fait traiter de même le premier magistrat du lieu. Un simple citoyen porté dans une litière sur les épaules de ses esclaves, rencontre un bouvier de Vénusium : *Est-ce que vous portez un mort?* dit le rustre. Ce mot lui coûta la vie. Il expira sous le bâton[1].

[1] Cato., *in Gell.*, X, 3. « De falsis pugnis vel pœnis : Dixit a decemviris parum sibi bene cibaria curata esse. Jussit vestimenta detrahi atque flagro cædi. Decemviros Bruttiani verberavere. Videre multi mortales. Quis hanc contumeliam, quis hoc imperium, quis hanc servitutem ferre posset? Nemo hoc rex ausus est facere. Eane fieri bonis, bono genere gnatis, boni consulitis? Ubi societas? ubi fides majorum? insignitas injurias, plagas, verbera, vibices, eos dolores atque carnificinas, per dedecus atque maximam contumeliam, inspectantibus popularibus suis atque multis mortalibus, te facere ausum esse! Sed quantum luctum, quantumque gemitum, quid lacrumarum, quantumque fletum factum audivi! Servi injurias nimis ægre ferunt; quid illos bono genere gnatos, magna virtute præditos opinamini animi habuisse atque habituros dum vivent ? »

« Il dit que les décemvirs n'avaient pas assez soin de ses provisions. Il ordonne qu'on arrache leurs vêtements, et qu'on les frappe de verges. Des Bruttiens frappèrent les décemvirs! et une foule d'hommes ont vu cela ! Qui pourrait souffrir un pareil outrage? qui, un pareil despotisme? qui, une pareille servitude? Pas un roi n'a osé le faire. Trouvez-vous bon qu'on le fasse contre des hommes bons et de bonne race? Où sont les droits des cités? où, la foi des ancêtres? Des outrages publics, des plaies, des meurtrissures, des coups de fouet, de telles douleurs, de telles tortures, avec la honte et le déshonneur ; sous les yeux de leurs concitoyens et d'une foule d'hommes assemblés; ton audace a pu

Pour échapper à une pareille tyrannie, chacun tâchait de se rapprocher de Rome, et de s'y établir, s'il était possible. Rome exerçait ainsi sur l'Italie une sorte d'absorption, qui devait en peu de temps faire du pays un désert, et la surcharger elle-même d'une énorme population. L'Italie, n'ayant pu détruire Rome, ne songeait plus qu'à s'unir à elle, et l'étouffait en l'embrassant. Les Latins pouvant seuls devenir citoyens romains, l'Italie affluait dans le Latium, le Latium dans Rome. D'une part, les Samnites et les Péligniens, ne pouvant plus fournir leur contingent de troupes, dénoncent la transplantation de quatre mille familles des leurs dans la ville latine de Frégelles (177). Les Latins déclarent la même année, pour la seconde fois, que leurs villes et leurs campagnes deviennent désertes par l'émigration de leurs citoyens dans Rome. Ils faisaient

cela! Mais ô combien de pleurs! ô combien de gémissements! que de larmes! et combien de sanglots! des esclaves supportent à peine de telles injures. Quel souvenir pensez-vous que ces hommes de bonne race et de grande vertu gardent au fond de leur âme, et garderont tant qu'ils vivront? » *Trad. de M. Casson.*

Tib. Gr., in Gell., X, 5. — « Dernièrement le consul vint à Teanum Sidicinum : sa femme dit qu'elle voulait se baigner dans les bains des hommes. M. Marius chargea le questeur d'en faire sortir ceux qui s'y baignaient. La femme du consul se plaint à son mari qu'on a mis peu d'empressement à lui livrer les bains, et peu de soin à les préparer. En conséquence, un poteau est dressé dans la place publique : on y amène l'homme le plus distingué de la ville, M. Marius. On lui arrache ses vêtements, il est battu de verges. Les habitants de Calenum, à cette nouvelle, défendirent par un décret que personne approchât des bains, lorsqu'un magistrat romain serait dans leur ville. A Férentinum, pour un semblable motif, notre préteur ordonna d'arrêter les questeurs. L'un d'eux se précipita du haut d'un mur; l'autre fut saisi et battu de verges. »

à un Romain une vente simulée d'un de leurs enfants, qui, par l'affranchissement, se trouvait citoyen. La servitude était la porte par laquelle on entrait dans la cité souveraine. Dès 187, Rome avait chassé de son sein douze mille familles latines. En 172, une nouvelle expulsion diminua la population de seize mille citoyens.

Telle était la situation de l'Italie. Les extrémités du corps devenaient froides et vides. Tout se portait au cœur, qui se trouvait oppressé. Le sénateur repoussait du sénat et des charges l'*homme nouveau*, le chevalier, le riche, et lui abandonnait en récompense l'envahissement des terres du pauvre. Le Romain repoussait le colon du suffrage, le Latin de la cité; celui-ci à son tour repoussait l'Italien du Latium et des droits des Latins. Rome avait ruiné l'Italie indépendante par ses colonies, où elle rejetait ses pauvres; désormais elle ruinait l'Italie colonisée, par l'envahissement des riches qui partout achetaient, affermaient, usurpaient les terres et les faisaient cultiver par des esclaves.

« Les chevaliers étaient les traitants de la république; ils étaient avides, ils semaient les malheurs dans les malheurs, et faisaient naître les besoins publics des besoins publics. Bien loin de donner à de telles gens la puissance de juger, il aurait fallu qu'ils eussent été sans cesse sous les yeux des juges. Il faut dire cela à la louange des anciennes lois françaises; elles ont stipulé avec les gens d'affaires, avec la méfiance que l'on garde à des ennemis. Lorsqu'à Rome les jugements furent transportés aux traitants,

il n'y eut plus de vertu, plus de police, plus de lois, plus de magistrature, plus de magistrats.

» On trouve une peinture bien naïve de ceci dans quelques fragments de Diodore de Sicile, et de Dion. *Mutius Scévola*, dit Diodore [1], *voulut rappeler les anciennes mœurs, et vivre de son bien propre avec frugalité et intégrité. Car ses prédécesseurs ayant fait une société avec les traitants, qui avaient pour lors les jugements à Rome, ils avaient rempli la province de toutes sortes de crimes. Mais Scévola fit justice des publicains, et fit mener en prison ceux qui y traînaient les autres.*

» Dion nous dit [2] que Publius Rutilius, son lieutenant, qui n'était pas moins odieux aux chevaliers, fut accusé à son retour d'avoir reçu des présents, et fut condamné à une amende. Il fit sur-le-champ cession de biens. Son innocence parut, en ce que l'on lui trouva beaucoup moins de bien qu'on ne l'accusait d'en avoir volé, et il montrait les titres de sa propriété; il ne voulut plus rester dans la ville avec de telles gens.

» Les Italiens, dit encore Diodore [3], achetaient en Sicile des troupes d'esclaves pour labourer leurs champs, et avoir soin de leurs troupeaux; ils leur refusaient la nourriture. Ces malheureux étaient obligés d'aller voler sur les grands chemins, armés de lances et de massues, couverts de peaux de bêtes, de grands chiens autour

1 Diod., *Fragm.*, lib. XXXVI, *extr. Const. Porphyr.*
2 Dion., *Fragm.*
3 Diod., *Fragm.*, lib. XXXIV.

d'eux. Toute la province fut dévastée; et les gens du pays ne pouvaient dire avoir en propre que ce qui était dans l'enceinte des villes. Il n'y avait ni proconsul, ni préteur qui pût ou voulût s'opposer à ce désordre, et qui osât punir ces esclaves, parce qu'ils appartenaient aux chevaliers qui avaient à Rome les jugements. Ce fut pourtant une des causes de la guerre des esclaves. — Je ne dirai qu'un mot : Une profession qui n'a ni ne peut avoir l'objet que le gain; une profession qui demandait toujours, et à qui on ne demandait rien; une profession sourde et inexorable, qui appauvrissait les richesses et la misère même, ne devait point avoir à Rome les jugements. » (MONTESQUIEU, *Esprit des Lois*, XI, 17.)

La première guerre des esclaves éclata en Sicile dans la ville d'Enna (138). Un esclave syrien d'Apamée, qu'on appelait Eunus, se mêlait de prédire, au nom de la déesse de Syrie, et souvent il avait bien rencontré. Il s'était attiré aussi beaucoup de considération parmi les esclaves, en lançant des flammes par la bouche. Un peu de feu dans une noix suffisait pour opérer ce miracle. Eunus, entre autres prédictions, annonçait souvent qu'il serait roi. On s'amusait beaucoup de sa royauté future. On le faisait venir dans les festins pour le faire parler, et on lui donnait quelque chose pour acheter d'avance sa faveur. Ce qui fut moins risible, c'est que la prédiction se vérifia. Les esclaves d'un Damophile, qui était fort cruel, commencèrent la révolte, et prirent pour roi le prophète. Tous

les maîtres furent égorgés. Les esclaves n'épargnèrent que la fille de Damophile, qui s'était montrée compatissante pour eux. Un Cilicien qui avait soulevé les esclaves ailleurs, se soumit à Eunus, qui se trouva bientôt à la tête de deux cent mille esclaves, et se fit appeler le roi Antiochus. Le bruit de la révolte de Sicile s'étant répandu, il y eut des tentatives de soulèvement dans l'Attique, à Délos, dans la Campanie, et à Rome même. Cependant les généraux envoyés contre Eunus avaient été repoussés avec honte; quatre années de suite, quatre préteurs furent vaincus. Les esclaves s'étaient emparés de plusieurs places. Enfin Rupilius les assiégea dans Tauromenium, ville maritime, d'où ils auraient pu communiquer avec l'Italie. Il les réduisit à une telle famine, qu'ils se mangeaient les uns les autres. Un des leurs ayant livré la citadelle, Rupilius les prit tous et les fit jeter dans un précipice. Même trahison, même succès à Enna, malgré l'héroïque valeur du lieutenant cilicien d'Eunus, qui fut tué dans une sortie. Le roi des esclaves, qui n'était pas si brave, se réfugia dans une caverne, où on le trouva avec son cuisinier, son boulanger, son baigneur et son bouffon (132). Des règlements atroces [1] continrent

1 Cic., *in Verrem*, *De supplic.*, c. 5 : « Tous les édits des préteurs défendaient aux esclaves de porter des armes... On avait apporté un sanglier énorme à L. Domitius, préteur en Sicile. Surpris de la grosseur de cet animal, il demanda qui l'avait tué. On lui nomma le berger d'un Sicilien. Il ordonna qu'on le fît venir. L'esclave accourt, s'attendant à des éloges et à des récompenses. Domitius lui demande comment il a tué cette bête formidable. Avec un épieu, répondit-il. A l'instant le préteur le fit

pour vingt-huit ans les esclaves découragés par le mauvais succès de cette première révolte.

SUITE

DU CHAPITRE PREMIER.

Tribunat des Gracches, 133-121.

S'il eût été possible à un homme de trouver le remède à tous ces maux, de rendre au petit peuple les terres et l'amour du travail qu'il avait perdu, de mettre un frein à la tyrannie du sénat, à la cupidité des chevaliers, d'arrêter ce flot d'esclaves qui venait de tous les points du monde inonder l'Italie et en détruire la population libre, celui-là eût été le maître et le bienfaiteur de l'empire. Lælius, et peut-être Scipion Émilien[1], qui partageait toutes ses pensées, avaient songé d'abord à cette réforme; mais ils comprirent qu'elle était impossible, et eurent la sagesse d'y renoncer. Les Gracches la tentèrent, et y perdirent la vie, l'honneur, et jusqu'à la vertu.

Depuis que le premier Scipion l'Africain avait été si près de la tyrannie, le but était marqué pour l'ambition des grands de Rome. Les familles

mettre en croix. Peut-être cet ordre vous semblera plus que sévère. Je ne prétends ni le blâmer, ni le justifier, etc. »

[1] Plutarch., *in Gracch.*, c. 8, p. 325 (Paris, 1624). Ἐπεχείρησε μὲν οὖν τῇ διορθώσει Γάϊος Λαίλιος ὁ Σκιπίωνος ἑταῖρος.

patriciennes des Scipions et des Appii, et la famille équestre des Sempronii [1], d'abord ennemies et rivales, avaient fini par former une étroite ligue. Tib. Sempronius Gracchus protégea dans son tribunat l'Africain et l'Asiatique, et en récompense il obtint pour épouse la fille du premier, la fameuse Cornélie. Il exerça la censure avec Appius Pulcher, et se montra moins populaire encore que lui, tout plébéien qu'il était. Appius donna la main de sa fille au fils aîné de son collègue, au célèbre Tibérius Gracchus, et fut, avec ce dernier, triumvir pour l'exécution de la loi agraire. Cette race des Appius, depuis les décemvirs jusqu'à l'empereur Néron, en qui elle s'éteint, cherche toujours la tyrannie, tantôt par l'appui du parti aristocratique, tantôt par la démagogie.

Gracchus eut de Cornélie deux fils, Tibérius et Caïus, et autant de filles. L'une fut donnée à Scipion Nasica, le chef de l'aristocratie, le meurtrier de son beau-frère Tibérius. L'autre épousa le fils de Paul Émile, Scipion Émilien,

1 Cette origine équestre des Gracches semblera un fait important, si l'on songe que de toutes les réformes de leur tribunat, il n'en resta qu'une : *la translation du pouvoir judiciaire des sénateurs aux chevaliers*. Peut-être leur proposition de donner le droit de cité aux Italiens, et même leur loi agraire, n'étaient-elles qu'un moyen de donner à l'ordre équestre le pouvoir judiciaire, auquel étaient attachés tous les autres. J'adopterais cette opinion si un passage de Salluste n'y semblait contraire. Sall., *Jug.*, c. 42. — Les Italiens avaient plus à perdre qu'à gagner au succès des Gracches. On verra plus bas qu'ils prièrent Scipion Émilien d'empêcher l'exécution de la loi agraire. Cicéron dit (*De Rep.*, lib. III, c. 21) : « Tibérius Gracchus, dont les citoyens n'eurent point à se plaindre, ne respecta ni les droits, ni les traités des alliés et des Latins. »

qui périt par les embûches de sa femme [1], de sa belle-mère Cornélie et de son beau-frère Caïus. Le dédain de Scipion pour sa femme lui eût attiré la haine de sa belle-mère Cornélie, quand même l'ambitieuse fille du premier Scipion n'eût pas vu avec dépit dans le second Africain l'héritier d'une gloire qu'elle eût voulu réserver à ses fils. Elle se plaignit longtemps d'être appelée la belle-mère de Scipion Émilien plutôt que la mère des Gracches. Lorsque ceux-ci eurent péri dans les entreprises téméraires où elle les avait précipités, retirée dans sa délicieuse maison de Misène, au milieu des rhéteurs et des sophistes grecs dont elle s'entourait, elle prenait plaisir à conter aux étrangers qui la venaient voir, la mort tragique de ses enfants.

Cette femme ambitieuse avait de bonne heure préparé à ses fils tous les instruments de la tyrannie [2], l'éloquence, dans laquelle ils passaient

1 *Voy.* plus bas.

2 C'est ce qui ressort de tout le récit de Plutarque. Elle s'en repentit plus tard, et essaya de retenir Caïus, à une époque où vraisemblablement il eût été perdu, même sans agir.

In Corn. Nep. Lettre de Cornélie à C. Gracchus : « J'oserais jurer avec les paroles consacrées, qu'après ceux qui ont tué Tibérius Gracchus, aucun ennemi ne m'a donné autant de chagrin, ni autant de peine que toi par de pareilles choses, toi qui devais remplacer auprès de moi tous les enfants que j'ai perdus, veiller à ce que j'eusse le moins de souci possible en ma vieillesse, n'avoir d'autre but dans toutes tes actions que de me plaire, et regarder comme un crime de rien faire d'important contre mon gré ; à moi surtout à qui il ne reste que peu de temps à vivre, et à qui même ce si court espace ne peut être en aide pour t'empêcher de m'être contraire et de désoler la république. Mais, puisqu'il n'en peut advenir ainsi, que nos ennemis, malgré le temps, malgré les factions, ne périssent point d'ici à longtemps, qu'ils ne soient plus demain ce qu'ils sont aujourd'hui, plutôt que la

tous les hommes de leur temps ; la valeur, Tibérius monta le premier sur les murailles de Carthage ; la probité même[1], ce n'était point de telles ambitions qui pouvaient s'arrêter à l'avarice. Les stoïciens qui élevèrent les deux enfants[2], comme ils avaient élevé Cléomène, le

république ne soit désolée et ne périsse. Et puis quand feronsnous donc une pause ? quand donc cessera notre famille de délirer ainsi ? quand donc y aura-t-il un terme à tout cela ? et quand finirons-nous, absents et présents, de nous causer tant de chagrins et de tourments ? quand donc aurons-nous honte de brouiller et de troubler la république ? Mais, si absolument il n'en peut advenir ainsi, dès que je serai morte, demande le tribunat, fais ce que tu voudras, alors je n'en sentirai rien. Dès que je serai morte, tu m'offriras le culte des aïeux, et tu invoqueras la divinité de ta mère ; mais ne rougiras-tu pas alors d'implorer par des prières ces divinités que vivantes et présentes tu auras négligées et délaissées ? Veuille ce Jupiter ne pas permettre que tu persévères davantage, ni qu'il te vienne dans l'esprit une si grande démence ; car si tu persévères, je crains bien que pour toute ta vie tu ne recueilles de ta faute une si grande douleur, qu'en aucun temps tu ne puisses être bien et en paix avec toi-même ? » *Trad. de M. Cassan.*

1 Fragment d'un discours de Tibérius Gracchus : « Je me suis conduit dans la province comme j'ai cru devoir pour votre profit et sans consulter mon ambition. Chez moi point de festins, point de jeunes garçons à mes côtés. — Mais vos fils trouvaient à ma table plus de réserve que sous la tente du général... Je me suis conduit dans la province de manière que pas un ne pût dire que j'aie reçu de lui un as ou plus d'un as en présent, ou qu'il se soit mis en frais pour mon service : et je suis resté deux années dans cette province. Si jamais j'ai tenté l'esclavage d'un autre, regardez-moi comme le dernier, comme le plus pervers des hommes. D'après ma conduite si chaste avec leurs esclaves, vous pouvez juger comment j'ai vécu avec vos fils... Aussi, Romains, ces ceintures qu'à mon départ de Rome j'avais emportées pleines d'argent, je les ai rapportées vides de la province : d'autres ont emporté des amphores pleines de vin, et ils les ont rapportées pleines d'argent.

2 Plutarch., *in Gracch.* — Ὁ Τιβέριος... Διοφάνους τοῦ ῥήτορος καὶ Βλοσσιόυ τοῦ φιλοσόφου παρορμησάντων αὐτόν.

réformateur de Sparte, leur inculquaient cette politique de nivellement qui sert si bien la tyrannie, et les fables classiques de l'égalité des biens sous Romulus et sous Lycurgue. L'état de l'Italie leur fournissait d'ailleurs assez de motifs spécieux. Quand Tibérius traversa l'Italie pour aller en Espagne, il vit avec douleur les campagnes abandonnées ou cultivées par des esclaves[1].

1 Plutarch., *in Gracch*, p. 828. — Γάϊος ἐν τινι βιβλίῳ γέγραφεν, εἰς Νομαντίαν πορευόμενον διὰ τῆς Τυῤῥηνίας τὸν Τιβέριον, καὶ τὴν ἐρημίαν τῆς χώρας ὁρῶντα, καὶ τοὺς γεωργοῦντας ἢ νέμοντας οἰκέτας ἐπεισάκτους καὶ βαρβάρους, τότε πρῶτον ἐπὶ νοῦν βαλέσθαι τὴν μυρίων κακῶν ἄρξασαν αὐτοῖς πολιτείαν.

Tibérius disait dans ses harangues au peuple : « Les bêtes sauvages qui sont répandues dans l'Italie ont leurs tanières et leurs repaires où elles peuvent se retirer, et ceux qui combattent, qui versent leur sang pour la défense de l'Italie, n'y ont à eux que la lumière et l'air qu'ils respirent : sans maisons, sans demeure fixe, ils errent de tous côtés avec leurs femmes et leurs enfants. Les généraux les trompent, quand ils les exhortent à combattre pour leurs tombeaux et pour leurs temples. En est-il un seul dans un si grand nombre qui ait un autel domestique et un tombeau où reposent ses ancêtres? Ils ne combattent que pour entretenir le luxe et l'opulence d'autrui ; on les appelle les maîtres du monde, et ils n'ont pas en propriété une motte de terre. » — Ceci explique la dépopulation rapide qui eut lieu. Au temps de Tite-Live, le Latium était déjà presque désert : « Non dubito, præter satietatem, tot jam libris assidua bella cum Volscis gesta legentibus, illud quoque succursurum... unde toties victis Volscis et Æquis suffecerint milites ; quod cum ab antiquis tacitum prætermissumque sit, eujus tandem ego rei præter opinionem, quæ sua cuique conjectanti esse potest, auctor sim? Simile veri est, aut intervallis bellorum, sicut nunc in delectibus fit romanis, aliâ atque aliâ sobole juniorum ad bella instauranda toties usos esse aut non ex iisdem semper populis exercitus scriptos, quamquam eadem gens bellum intulerit : aut innumerabilem multitudinem liberorum capitum in eis fuisse locis, *quæ nunc, vix seminario exiguo militum relicto, servitia romana ab solitudine vindicant.* »

L'aîné, Tibérius, d'un caractère naturellement doux, fut jeté dans la violence par une circonstance fortuite. Questeur de Mancinus en Espagne, il avait signé et garanti le traité honteux qui sauva l'armée. Le sénat déclara le traité nul, livra Mancinus, et voulait livrer Tibérius. Le peuple, et sans doute les chevaliers auxquels appartenait sa famille, le sauvèrent de cet opprobre, et assurèrent au sénat un ennemi implacable.

La première loi agraire qu'il proposa dans son tribunat, n'était pourtant pas, il faut le dire, injuste ni violente. Il l'avait concertée avec son beau-père Appius, le grand pontife Crassus, et Mutius Scévola, le célèbre jurisconsulte. Il ne prétendait pas, comme Licinius Stolo, borner à cinq cents arpents les propriétés patrimoniales des riches. Il ne leur ôtait que les terres du domaine public qu'ils avaient usurpées. Encore leur en laissait-il cinq cents arpents, et deux cent cinquante de plus au nom de leurs enfants mâles. Ils étaient indemnisés du surplus, qui devait être partagé aux citoyens pauvres. L'opposition fut vive. Les riches considéraient ces terres, pour la plupart usurpées depuis un temps immémorial, comme leur propriété. Leur résistance irrita Tibérius, qui, de dépit, proposa une loi nouvelle, où il leur retranchait l'indemnité, les cinq cents arpents, et leur ordonnait de sortir sans délai des terres du domaine. C'était ruiner ceux qui n'avaient pas d'autre bien, spolier ceux qui avaient acquis de bonne foi, par achat, mariage, etc. C'était dé-

pouiller, non-seulement les propriétaires, mais leurs créanciers. Cependant Tibérius poursuit son projet avec un emportement aveugle ; il viole la puissance tribunitienne, fait déposer par le peuple son collègue Octavius dont le *veto* l'arrêtait, et lui substitue un de ses clients. Il se fait nommer lui-même triumvir, pour l'exécution de sa loi, avec son beau-père Appius et son jeune frère Caïus, alors retenu sous les drapeaux. Enfin, au préjudice des droits du sénat, qui depuis longtemps réglait les nouvelles conquêtes, il ordonne que l'héritage du roi de Pergame, légué au peuple romain par ce prince, sera affermé au profit des citoyens pauvres [1].

Après avoir soulevé tant de haines, il était perdu s'il n'obtenait un second tribunat, qui lui permît d'exécuter sa loi, et d'intéresser par le partage des terres une multitude de nouveaux propriétaires à sa vie et à sa puissance. Mais le peuple s'inquiétait moins de savoir par qui les terres lui seraient partagées. Tibérius, craignant d'échouer, se chercha de nouveaux auxiliaires ; il promit aux chevaliers le partage de la puissance judiciaire avec les sénateurs, et fit espérer aux Italiens le droit de cité [2]. Depuis que le petit peuple se composait en grande partie d'affran-

1 Plutarch., in *Gracch.*, c. 16, p. 830. — Ὅπως τοῖς τὴν χώραν διαλαγχάνουσι ὑπάρχοι πρός κατασκευὴν καὶ γεώργιας ἀφορμὴν.

2 *Ibid.*, c. 19, p. 832. — Τοῖς κρίνουσι τότε συγκλητικοῖς οὖσι καταμιγνὺς ἐκ τῶν ἱππέων τόν ἴσον ἀριθμὸν. — Vell. Paterc., liv. II, c. 2. « Il promit le droit de cité à toute l'Italie. »

chis, et que le sénat s'était saisi des jugements criminels, les riches, la tête du peuple, autrement dit les chevaliers, réclamaient le pouvoir comme représentant désormais seuls le peuple, dont la partie pauvre avait disparu. Repoussés depuis longtemps des charges qui donnaient entrée au sénat, ils voulaient du moins influer indirectement sur ce corps tout-puissant, et juger leurs maîtres. Mais, en même temps, ce que les chevaliers craignaient le plus c'était l'exécution des lois agraires qui les auraient dépouillés des terres publiques dont ils étaient les principaux détenteurs; c'était l'admission au suffrage des colons romains sur qui une grande partie de ces terres avait été usurpée, encore plus celle des populations italiennes, à qui elles appartenaient originairement, et qui, une fois égalées à leurs vainqueurs, eussent été tentées de les reprendre. Ainsi les riches romains, les chevaliers, rivaux du sénat pour la puissance judiciaire, étaient encore plus ennemis du petit peuple romain et italien qu'ils tenaient ruiné et affamé. Tibérius, en essayant de les gagner en même temps, voulait une chose contradictoire. Il ne fut soutenu de personne. Les pauvres, Romains et Italiens, virent en lui l'ami des chevaliers qui retenaient leurs biens; les sénateurs et les chevaliers, l'auteur des lois agraires qui les forçaient de restituer.

Le peu de partisans qui lui restaient dans les tribus rustiques étant éloignés pendant l'été par les travaux de la campagne [1], il resta seul dans

[1] Appian., t. II, p. 614, c. 357.

la ville avec la populace qui devenait chaque jour plus indifférente à son sort. N'ayant plus de ressource que dans leur pitié contre les embûches des riches, il parut sur la place en habits de deuil, tenant en main son jeune fils et le recommandant aux citoyens [1]. En même temps, il tâchait de se justifier de la déposition d'Octavius, et employait toute son éloquence à mettre au jour ce secret fatal qu'il eût dû, dans son intérêt, ensevelir au fond de la terre: que les caractères les plus sacrés, celui du roi, de vestale, de tribun, pouvaient être effacés. Ses ennemis profitèrent contre lui-même de cette imprudente apologie.

Le lendemain, de bonne heure, il occupa le Capitole avec la populace. Il portait sous sa robe un dolon, sorte de poignard des brigands d'Italie. Les riches, appuyés de quelques-uns des tribuns ennemis de Gracchus, ayant voulu troubler les suffrages qui le portaient à un second

[1] Plutarch., *in Tib. Gr.* — Fragmentum nuper repertum in inedito Ciceronis interprete. « Si vellem apud vos verba facere et à vobis postulare, cùm genere summo ortus essem et cùm fratrem propter vos amisissem, nec quisquam de P. Africani et Tiberii Gracchi familia nisi ego et puer restaremus, ut pateremini hoc tempore me quiescere, ne a stirpe genus nostrum interiret et ut aliqua propago generis nostri reliqua esset, haud scio an lubentibus à vobis impetrassem. »

« Romains, si je voulais prendre devant vous la parole et vous demander, moi le descendant d'une si noble famille, moi qui ai perdu mon frère pour vous, et qui de la maison de Scipion l'Africain et de Tibérius Gracchus reste seul avec cet enfant, de souffrir que je trouve maintenant le repos, afin que notre famille ne soit pas anéantie tout entière, et qu'il en survive quelque débris, je ne sais si vous m'accorderiez cela volontiers. » Traduction de M. Villemain. — C'est ici Caïus Gracchus qui parle.

tribunat, il donne aux siens le signal dont ils étaient convenus. Ils se partagent les demi-piques dont les licteurs étaient armés, s'élancent sur les riches, en blessent plusieurs et les chassent de la place [1]. Des bruits divers se répandent; les uns disent qu'il va déposer ses collègues; les autres, le voyant porter la main à sa tête, pour indiquer qu'on en veut à sa vie, s'écrient qu'il demande un diadème[2]. Alors Scipion Nasica, souverain pontife, l'un des principaux détenteurs du domaine [3], somme en plein sénat le consul Mucius de se mettre à la tête du bon parti et de marcher contre le tyran. L'impassible jurisconsulte lui répond froidement : *Si, par fraude ou par force, Tibérius Sempronius Gracchus surprend un plébiscite contraire aux lois de la république, je ne le ratifierai point.* Alors Scipion : *Le premier magistrat trahit la patrie ; à moi, qui veut la sauver !* Il rejette sa toge sur sa tête, soit qu'il fût convenu de ce signe avec son parti, soit qu'il eût cru devoir se voiler à la vue du Capitole, dont il allait violer

1 Appian., p. 712, c. 850.

2 Plutarch., c. 22, p. 333. — *Ἥψατο τῇ χειρὶ τῆς κεφαλῆς... οἱ δὲ ἐναντίοι... ἐπαγγέλλοντες αἰτεῖν διάδημα Τιβέριον.*

3 Il avait de plus une haine personnelle contre Tibérius. Valer. Max., I, c. 1 : « Caïus Figulus et Scipion Nasica étant nommés consuls dans les comices présidés par Tib. Gracchus, celui-ci, déjà arrivé dans son gouvernement, informa le collége des augures qu'en parcourant le livre des cérémonies publiques, il s'était aperçu d'un vice de formalité dans la manière dont les auspices avaient été observés. Les consuls furent obligés de revenir de la Gaule et de la Corse, et d'abdiquer le consulat, an de Rome 591. »

l'asile. Tous les sénateurs le suivent avec leurs clients et leurs esclaves qui les attendaient. Ils arrachent des bâtons à leurs adversaires, ramassent des débris de bancs brisés, tout ce qui se trouve sous leur main, et poussent leurs ennemis jusqu'au précipice sur le bord duquel le Capitole était assis. Les prêtres avaient fermé le temple. Gracchus tourne quelque temps alentour. Enfin, il fut atteint par un de ses collègues qui le frappa d'un banc brisé. Trois cents de ses amis furent assommés à coups de bâton et de pierres, leurs corps refusés à leurs familles et précipités dans le Tibre. Le romancier Plutarque prétend que les vainqueurs poussèrent la barbarie jusqu'à enfermer un des partisans de Tibérius dans un tonneau avec des serpents et des vipères. Cependant ils respectèrent la fidélité héroïque du philosophe Blosius de Cumes, l'ami de Tibérius et son principal conseiller. Il déclarait qu'il avait en tout suivi les volontés de Tibérius. *Eh quoi!* dit Scipion Nasica, *s'il t'avait dit de brûler le Capitole? — Jamais il n'eût ordonné pareille chose. — Mais enfin, s'il t'en eût donné ordre ? — Je l'aurais brûlé* [1].

Scipion Nasica avait cru peut-être obtenir du parti aristocratique ce pouvoir suprême que Tibérius avait espéré du petit peuple. Ce chef farouche du parti des nobles, qui venait de se souiller du sang de son beau-frère, du meurtre d'un magistrat inviolable, avait pourtant la ré-

1 Plutarch., c. 25, p. 834. — Καλῶς κἀμοὶ τοῦτο πρᾶξαι ἔχειν. — Valer. Max., IV, 7.

putation du plus religieux des Romains. C'est chez lui que la bonne Déesse, amenée de Pessinunte à Rome, descendit de préférence ; ses relations avec l'Orient expliquent peut-être son surnom de Sérapion. Personne n'avait pour le peuple un plus insolent mépris. Un jour qu'il prenait la main endurcie d'un laboureur dont il sollicitait le suffrage, il lui demanda *s'il avait coutume de marcher sur les mains* [1]. Après le meurtre de Tibérius, le sénat délivra le peuple d'un homme si odieux, et peut-être se délivra soi-même d'un tyran dont tous les ennemis des lois agraires eussent été les satellites. Il fut, sous un prétexte honorable, envoyé en Asie, où il finit ses jours.

Ce qui prouve que le sénat était moins intéressé que les chevaliers dans la question de la loi agraire, c'est qu'il ne craignit pas d'en permettre l'exécution après la mort de Tibérius. Il est vrai qu'il se fiait aux innombrables difficultés qu'elle entraînerait dans la pratique.

« Après la fin tragique de Tibérius Gracchus [2], et la mort d'Appius Claudius, on leur substitua Fulvius Flaccus et Papirius Carbon, pour exécuter la loi agraire avec le jeune Gracchus. Les possesseurs des terres négligèrent de fournir l'état de leurs propriétés. On fit une proclamation pour les traduire devant les tribunaux. De là une multitude de procès très-embarrassants. Partout où, dans le voisinage des terres que la

1 Val. Max., VII, 5. — *Voy.* le même, II, 4 ; III, 2, 7 ; VIII, 15.
2 Appian., p. 615, 7.

loi atteignait, il s'en trouvait d'autres qui avaient été ou vendues, ou distribuées aux alliés, pour avoir la mesure d'une partie, il fallait arpenter la totalité, et examiner ensuite en vertu de quelle loi les ventes ou les distributions avaient été faites. La plupart n'avaient ni titre de vente, ni acte de concession ; et lorsque ces documents existaient, ils se contrariaient l'un l'autre. Quand on avait rectifié l'arpentage, il se trouvait que les uns passaient d'une terre plantée et garnie de bâtiments sur un terrain nu ; d'autres quittaient des champs pour des landes, des terres en friche et des marécages. Dès l'origine, les terres conquises avaient été divisées négligemment ; d'autre part, le décret qui ordonnait de mettre en valeur les terres incultes, avait fourni occasion à plusieurs de défricher les terres limitrophes de leurs propriétés, et de confondre ainsi l'aspect des unes et des autres. Le laps du temps avait d'ailleurs donné à toutes ces terres une face nouvelle ; et les usurpations des citoyens riches, quoique considérables, étaient difficiles à déterminer. De tout cela, il ne résultait qu'un remuement universel, un chaos de mutations et de translations respectives de propriétés.

» Excédés de ces misères, et de la précipitation avec laquelle les triumvirs expédiaient tout cela, les Italiens se déterminèrent à prendre pour défenseur contre tant d'injustices Cornélius Scipion, le destructeur de Carthage. Le zèle qu'il avait trouvé en eux dans les guerres, ne lui permettait pas de s'y refuser. Il se rendit au

sénat, et, sans blâmer ouvertement la loi de Gracchus, par égard pour les plébéiens, il fit un long tableau des difficultés de l'exécution, et conclut à ce que la connaissance de ces contestations fût ôtée aux triumvirs comme suspects à ceux qu'il s'agissait d'évincer.

» La chose paraissait juste, et fut adoptée. Le consul Tuditanus fut chargé, par le sénat, de ces jugements; mais il n'eut pas plutôt commencé, qu'effrayé des difficultés, il partit pour l'Illyrie. Cependant personne ne se présentait devant les triumvirs. Ce résultat commença d'exciter contre Scipion l'animosité et l'indignation du petit peuple. Deux fois ils l'avaient, malgré les grands et malgré les lois, élevé au consulat, et ils le voyaient agir contre eux dans l'intérêt des Italiens. Les ennemis de Scipion, qui entendaient ces reproches, disaient hautement qu'il était décidé à abroger la loi agraire par la force des armes, et en versant beaucoup de sang. »

La haine de la populace contre le protecteur des Italiens éclata, lorsqu'il osa flétrir la mémoire de Gracchus, et révéla l'origine servile du nouveau peuple de Rome. Le tribun Carbon lui demandait ce qu'il pensait de la mort de Tibérius. *Je pense,* dit le héros, *qu'il a été justement tué;* et comme le peuple murmurait, il ajouta le mot terrible que nous avons rapporté au commencement de ce chapitre *Les faux fils de l'Italie* se turent, mais leurs chefs comprirent leur humiliation et leur fureur. Caïus Gracchus s'écria : « Il faut se défaire du tyran ! » Ce n'é-

tait pas la première fois que le parti démagogique recourait aux violences les plus atroces. Naguère le tribun C. Atinius, récemment chassé du sénat par le censeur Métellus, avait essayé de le précipiter de la roche Tarpéienne.

« Un soir, dit Appien, Scipion s'était retiré avec ses tablettes, pour méditer la nuit le discours qu'il devait prononcer le lendemain devant le peuple. Au matin, on le trouva mort, toutefois sans blessure. Selon les uns, le coup avait été préparé par Cornélie, mère des Gracches, qui craignait l'abolition de la loi agraire, et par sa fille Sempronia, femme de Scipion, laide et stérile, qui n'aimait pas son mari, et n'en était pas aimée. Selon d'autres, il se donna la mort, voyant qu'il ne pouvait tenir ce qu'il avait promis. Quelques-uns prétendent que ses esclaves, mis à la torture, avouèrent que des inconnus, introduits par une porte de derrière, avaient étranglé leur maître; mais qu'ils avaient craint de déclarer le fait, parce qu'ils savaient que le peuple se réjouissait de sa mort. »

Satisfait de cette vengeance, et menacé par les Italiens qui s'introduisaient toujours dans les tribus et étaient parvenus à porter un des leurs au consulat, le peuple laissa le sénat suspendre l'exécution de la loi agraire, et éloigner Caïus en l'attachant comme proquesteur au préteur de Sardaigne. Le sénat profita de ce moment pour bannir les Italiens de la ville, pour frapper les alliés de terreur, en rasant la ville de Frégelles qui, disait-on, méditait une révolte. Caïus passa pour n'être pas étranger au complot; et

tel était son crédit sur les villes d'Italie, qu'elles accordèrent à ses sollicitations personnelles les vêtements que la province de Sardaigne refusait à l'armée, avec l'approbation du sénat.

Pendant que le sénat croit retenir Caïus en Sardaigne, en lui continuant la proquesture, il reparaît tout à coup, et prouve au tribunal des censeurs et des préteurs que son retour est conforme aux lois. Le peuple revoit en lui Tibérius, mais plus véhément, plus passionné. Sa pantomime était vive et animée, il se promenait par toute la tribune aux harangues. Sa voix puissante emplissait tout le Forum, et il était obligé d'avoir derrière lui un joueur de flûte qui la ramenait au ton et en modérait les éclats[1]. Lorsqu'il se présenta pour le tribunat, il y eut un si grand concours d'Italiens dans Rome, que l'immensité du Champ de Mars ne put contenir la foule, et qu'ils donnaient leurs suffrages de dessus les toits. L'année suivante, il se fit, en vertu d'une loi faite exprès, continuer dans le tribunat.

Ses premières lois furent données à la vengeance de son frère. Il adopta tous ses projets en les étendant encore. D'abord, il fait confirmer la loi Porcia, qui exige, pour toute condamnation à mort, la confirmation du peuple. Il ordonne pour chaque mois une vente de blé à bas prix, pour chaque année une distribution de terres, et il la commence en établissant plusieurs

1 Plutarch., c. 3, p. 825. — Ὅς ἔχων φωνασκικὸν ὄργανον ἐνεδίδου τόνον μαλακόν, etc. — Val. Max., VIII, 10.

colonies. La loi agraire, ainsi exécutée progressivement, ne se présente plus sous un aspect si menaçant. Il afferme au profit des pauvres citoyens l'héritage d'Attale. Il défend de les enrôler avant dix-sept ans. Jusque-là son système est un, dans l'intérêt exclusif du peuple de Rome.

Mais dans un second tribunat, il est obligé d'invoquer à son aide des intérêts contradictoires. D'abord il frappe le sénat au profit des chevaliers, c'est-à-dire des riches, en donnant à ceux-ci le pouvoir judiciaire qui leur soumet tous les nobles. Mais il frappe les riches en même temps que les nobles, en leur ôtant le droit de voter les premiers dans les comices des centuries, et d'y décider la majorité par l'influence de leur exemple. L'exécution de la loi agraire blesse principalement deux sortes de personnes : les chevaliers et autres riches détenteurs des terres confisquées sur les Italiens, et les Italiens auxquels elle menace d'enlever ce qui leur reste. Caïus a cru s'attacher les chevaliers en leur donnant les jugements; il entreprend de se concilier les Italiens en leur accordant à tous le droit de cité. Ni les uns ni les autres n'en seront reconnaissants; Caïus n'est pour eux que le défenseur de la loi agraire qui livre leurs propriétés à la populace de Rome. Celle-ci attend impatiemment les terres qui lui sont promises, et en attendant, elle maudit celui qui lui ôte la souveraineté, en accordant le suffrage aux Italiens, dont le nombre doit la tenir désormais dans la minorité et la sujétion.

Il était trop visible que la toute-puissance de Caïus dans Rome ne serait pas employée au profit de Rome seule. En même temps qu'il occupait les pauvres par toute l'Italie à *construire* ces voies admirables qui perçaient les montagnes, comblaient les vallées, et semblaient faire une seule cité de la péninsule, il s'entourait d'artistes grecs; il accueillait les ambassadeurs étrangers, faisait vendre le blé d'Espagne au profit des Espagnols dépouillés, et proposait le rétablissement des vieilles rivales de Rome, Capoue, Tarente et Carthage[1]. Ce dernier projet, qui fut repris par César, révèle en Caïus le génie cosmopolite du dictateur, dont il égalait la puissance. A trente ans il avait gagné par l'éloquence cette domination absolue que le vainqueur de Pompée n'eut qu'à plus de cinquante, après les victoires de Pharsale et de Munda. Caïus, qui attachait sa gloire à ces fondations, voulut relever lui-même Carthage, et passa en Afrique, laissant la place aux intrigues du sénat. Peut-être aussi ne pouvait-il supporter la vue de sa popularité décroissante.

Le sénat prit un moyen sûr pour dépopulariser Caïus : ce fut de le surpasser en démagogie. Il gagna un tribun, Livius Drusus, et fit proposer par lui l'établissement de douze colonies à la fois, sans exiger l'imposition que payaient les

1 Plut. — Vell. Pat., II, c. 15 : « Le premier, il fonda des colonies hors de l'Italie, ce qu'avaient jusque-là évité les Romains, sachant bien que les colonies surpassent souvent leurs métropoles; Tyr est restée inférieure à Carthage, Phocée à Marseille, Corinthe à Syracuse, Milet à Cyzique. »

colonies établies par Gracchus. Il se conciliait les Latins, en faisant rendre une loi qui défendait de battre de verges leurs soldats. En même temps, un Fannius, que Caïus avait fait élever au consulat, tourna contre lui, et l'accabla d'éloquentes invectives, le désignant comme complice des meurtriers de Scipion [1].

Dès lors, l'histoire du malheureux Caïus reproduit celle de son frère. Il échoua dans la demande d'un troisième tribunat, et vit parvenir au consulat Opimius, son plus cruel ennemi. Réduit à implorer l'appui de la populace, il quitta sa maison du Palatin pour loger au-dessous, avec les citoyens pauvres et obscurs. Il flatta la populace, en même temps qu'il appelait les Italiens dans Rome. Un décret du sénat le priva de ce dernier secours, en bannissant les alliés de la ville. Alors s'engage dans Rome une lutte inégale. Opimius entreprend d'abroger les lois de Caïus, celui-ci de les soutenir avec une partie de la populace et des Italiens, que sa mère Cornélie fait entrer dans Rome déguisés en moissonneurs [2]. Un licteur du consul, ayant repoussé avec insulte les amis de Caïus, fut percé de coups. Selon d'autres, c'était un citoyen qui avait mis la main sur Caïus. Plutarque, qui présente la chose comme arrivée par hasard, avoue pourtant qu'il fut tué avec des poinçons qu'on avait préparés exprès pour

1 Appian., *Bell. Civ.*

2 Plutarch., c. 43, p. 840. — Πέμπουσα εἰς Ῥώμην ἄνδρας, ὡς δὴ θεριστας.

cet usage [1]. Le lendemain, le mort fut exposé dans la place. Le sénat ordonna au consul *de pourvoir au salut de la république*. Les sénateurs s'armèrent, les chevaliers amenèrent chacun deux hommes armés. De son côté, Fulvius avait distribué à la populace des armes qu'il avait enlevées aux Gaulois dans son consulat. Pour Caïus il ne voulut point s'armer, et ne prit qu'un petit poignard qui, à tout événement, lui assurât sa liberté. Lorsqu'il traversa la place, il s'arrêta devant la statue de son père et fondit en larmes; puis il alla mourir avec les siens sur l'Aventin. En face de la montagne plébéienne, sur le Capitole, était postée l'aristocratie, bien supérieure en force. Fulvius leur envoya deux fois son jeune fils un caducée à la main. Les barbares retinrent l'enfant et le mirent à mort. La promesse d'une amnistie détache de Caïus tout son parti. Ceux qui s'obstinent à rester avec lui sont criblés par des archers crétois. Il veut se percer; deux de ses amis le désarment, et se font tuer au pont Sublicius, pour lui donner le temps d'échapper. Retiré dans le *bois des Furies*, il reçoit la mort d'un esclave fidèle, qui se tue après lui. Sa tête avait été mise à prix; le consul promettait d'en donner le poids en or. Un Septimuleïus en fait sortir la cervelle et la remplace avec du plomb fondu. Trois mille hommes furent tués en même temps, leurs biens confisqués, et l'on

[1] Ἐπ' αὐτὸ τοῦτο πεποιῆσθαι λεγομένοις. Plutarch., c. 43, p. 840.

défendit à leurs veuves de porter le deuil. Pour consacrer le souvenir d'une si belle victoire, le consul Opimius éleva un temple à la Concorde.

Ainsi périt le dernier des Gracches de la main des nobles; *mais frappé du coup mortel, il jeta de la poussière contre le ciel, et de cette poussière naquit Marius!...*

CHAPITRE II.

Suite de la lutte des nobles et des chevaliers. — Les chevaliers obtiennent le commandement militaire. — Marius défait les barbares du Midi et du Nord (Numides et Cimbres). 121-100.

Caïus Marius était originaire des environs d'Arpinum, ville récemment élevée au rang de municipe. Il ne vint pas de bonne heure à Rome, resta toujours étranger aux mœurs de la ville et ne voulut jamais apprendre le grec. Diodore nous apprend qu'il fut d'abord publicain; Velléius, qu'il était d'une famille équestre: ce qui semble confirmé par Cicéron, son compatriote, dont l'aïeul fut, selon lui, l'adversaire du père de Marius dans les fonctions d'Arpinum [1]. Politique médiocre, Marius n'eut

[1] Velleius Pat., lib. II, c. 11 : C. Marius, natus equestri loco. — Si les commentateurs eussent connu le passage de Diodore, ils n'auraient pas corrigé arbitrairement *equestri* par *agresti*. A cette époque les publicains étaient tous chevaliers, ou agents des chevaliers. — Diod. Sic., *Exc. de virt. et vit.* : Ὅτι ὁ Μάριος εἷς ὢν συμβούλων καὶ πρεσβευτῶν ὑπὸ τῶν στρατηγῶν παρεθεωρεῖτο.... οὗτος δέ δοκῶν γεγονέναι δημοσιώνης..., p. 607, édit. in f°., 1746. — Cic., *De legibus*, lib. II, c. 16, 36.

d'autre génie que celui de la guerre. Au siége de Numance, où il fit ses premières armes, Scipion Émilien devina son génie militaire : comme on lui demandait qui pourrait lui succéder un jour, il frappa sur l'épaule de Marius et dit : *Celui-ci peut-être.*

Lorsque, de retour à Rome, il demanda le tribunat, tout le monde le connaissait de nom, mais personne ne l'avait encore vu. La faveur des Métellus, qui protégeaient sa famille, décida son élection. L'aristocratie était alors toute-puissante. De toutes les réformes des Gracches, il n'en restait qu'une : le pouvoir judiciaire était toujours, malgré les efforts du sénat, entre les mains des chevaliers, c'est-à-dire des usuriers, des riches, des détenteurs du domaine. Sénateurs et chevaliers s'étaient entendus pour annuler la loi agraire. Le sénat avait usurpé l'examen préalable de toute loi proposée au peuple. Ainsi les deux ordres s'étaient partagé la république. Les sénateurs avaient les charges et la puissance politique, les chevaliers l'argent, les terres, les jugements. Leur connivence mutuelle accélérait la ruine du peuple, qui se consumait en silence.

Marius, publicain, et sorti d'une famille équestre, ne pouvait rester fidèle au parti des nobles. Ce fut néanmoins un grand étonnement pour l'aristocratie, lorsque le client de Mé-

« Et avus quidem noster singulari virtute in hoc municipio,
» quoad vixit, restitit M. Gratidio, ferenti legem tabellariam :
» excitabat enim fluctus in simpulo, ut dicitur, Gratidius, quos
» post filius ejus Marius in Ægeo excitavit mari. »

tellus osa, sans consulter le sénat, proposer une loi qui tendait à réprimer les brigues dans les comices et les tribunaux. Un des Métellus attaque la loi et le tribun; il appuie le consul qui propose de citer Marius pour rendre compte. Marius entra, mais ce fut pour ordonner aux licteurs de conduire Métellus en prison [1]. Le sénat fut obligé de retirer son décret. Le petit peuple de Rome ne fut pas plus content de Marius que les nobles, quand il le vit se déclarer contre une distribution de blé proposée par un de ses collègues.

Les Italiens étaient trop divisés d'intérêts, la populace de Rome était trop faible, pour qu'on pût s'élever à la puissance par la faveur des uns ou des autres. Il fallait se désigner aux deux partis par la gloire militaire, et trouver dans les armées un point d'appui plus solide que celui auquel s'étaient confiés les Gracches. Marius se rapprocha probablement de Métellus, car il fut nommé questeur de Cécilius Métellus pour la guerre de Numidie.

Dès la ruine de Carthage, du vivant même du *fidèle* Massinissa, les Romains prenaient ombrage du royaume des Numides qui ne leur était plus utile. Ils n'avaient pas voulu de leur secours dans la dernière guerre punique. Tant que régna le lâche et faible Micipsa, son fils, ils ne craignirent rien de ce côté. Mais ce prince avait été obligé en mourant de faire entrer en

1 Plutarch., *in Mar.*, c. 4, p. 107. Ἀπαγεῖν αὐτὸν τὸν Μέτελλον ἐις τὸ δεσμωτήριον.

partage du royaume, avec ses deux fils, son neveu, l'ardent et intrépide Jugurtha, vrai Numide, désigné au trône par la voix des Numides, et chéri des Romains depuis le siége de Numance, où Micipsa l'avait envoyé dans l'espoir qu'il y périrait. C'était, comme son aïeul Massinissa, le meilleur cavalier de l'Afrique, le plus ardent chasseur, toujours le premier à frapper le lion [1]. On a regardé Jugurtha comme un usurpateur; il aurait fallu s'informer d'abord s'il existait une loi d'hérédité dans les déserts de Numidie. Les Barbares choisissent ordinairement pour roi le plus digne dans une même famille. Les Numides pensèrent que la volonté d'un mort ne pouvait prévaloir sur le droit de la nation. Ils regardaient, non sans raison, le partage de la Numidie comme son asservissement aux volontés de Rome, et soutinrent avec une héroïque obstination le chef qu'ils s'étaient donné. D'abord, Jugurtha fait assassiner Hiempsal, le plus jeune de ses rivaux, dont le peuple accusait la cruauté [2]. Puis, soutenu par les amis qu'il s'est faits parmi les Romains au siége de Numance, par les sénateurs qu'il achète à tout prix, il obtient un nouveau partage entre lui et Adherbal, le survivant des deux frères. Enfin, se voyant sûr de tout le peuple, il renverse ce dernier obstacle à l'unité de la Numidie. Adherbal, assiégé, de-

1 Sallust., *in Jug.*, c. 6. — « Pleraque tempora in venando » agere, leonem atque alias feras primus, aut in primis, fe- » rire. »

2 Sall., *in Jug.*, c. 15. Legati Jugurthæ : « Hiempsalem ob » sævitiam suam à Numidis interfectum. »

mande secours aux étrangers, aux Romains. Des commissaires sont envoyés, moins pour le protéger que pour empêcher la réunion d'un peuple si formidable par son génie belliqueux. Ils arrivent trop tard : Jugurtha, maître de son rival, l'a fait périr dans les tourments; cette cruauté eût été gratuite et inexplicable, s'il n'eût considéré le candidat antinational comme un usurpateur. Il massacra même tous les Italiens qui faisaient trafic à Cirtha, ce qui prouve qu'il confondait dans sa haine Rome et Adherbal.

Cependant le peuple éclate à Rome contre la vénalité des grands qui ont donné à Jugurtha le temps d'unir sous sa domination toute la Numidie. Le consul Calpurnius Pison passe en Afrique avec une armée. Il prend quelques villes, mais seulement pour se faire mieux payer sa retraite. Nouvelle clameur du peuple. Le tribun Memmius fait ordonner à Jugurtha de venir se justifier à Rome. Le roi de Numidie comptait si bien sur la corruption de ses juges, qu'il ne craignit pas d'obéir. Le peuple s'assemble pour entendre sa justification : Memmius lui ordonne de parler; un autre tribun gagné par le Numide lui ordonne de se taire. Ainsi l'on se jouait du peuple. Cependant un des descendants de Massinissa demandait au sénat le trône de Numidie. Le danger était pressant pour Jugurtha. Il n'hésite point à faire assassiner ce nouveau compétiteur. Cette fois le crime était flagrant; Jugurtha sortit de Rome, et dit en se tournant encore une fois vers ses

murs : *Ville à vendre! Il ne lui manque plus qu'un acheteur.*

Albinus, qu'on envoya d'abord, ne fit rien contre Jugurtha; Aulus, son frère et son lieutenant en son absence, se laissa prendre par le Numide, et ne se tira de ses mains qu'en passant sous le joug. Cette honte que Rome ne connaissait plus depuis Numance, accusait si hautement l'incapacité ou la corruption de l'aristocratie, que le sénat fit désormais de sérieux efforts pour terminer la guerre. Il en confia la conduite à l'un de ses membres les plus influents, Cécilius Métellus, et lui donna une nouvelle armée (109).

La première victoire et la plus difficile à remporter fut le rétablissement de la discipline. Dans un pays de déserts semés de quelques villes, en présence d'un ennemi mobile comme la pensée, et que l'on ne pouvait joindre que où et quand il lui plaisait, il fallait n'avancer qu'à coup sûr et tâcher de s'assurer les places fortes. L'habileté de Jugurtha rendait ce système difficile à suivre. Les Romains ayant pris Vacca, Jugurtha apparut tout à coup dans une position avantageuse, et fut au moment de vaincre, avec ses troupes légères, la tactique romaine et la force des légions. Partout il suivit Métellus, troublant les sources, détruisant les pâturages, enlevant les fourrageurs. Il osa même attaquer deux fois le camp romain devant Sicca, fit lever le siége, et força ainsi Métellus d'aller prendre ses quartiers d'hiver hors de la Numidie[1]. Le

[1] Sall., *in Jug.*, c. 54-61.

Romain employait cependant contre lui les moyens les moins louables de vaincre. Il marchandait sous main les amis de Jugurtha, pour leur faire tuer ou livrer leur maître.

Ces craintes diverses décidèrent le Numide à traiter. Il se soumet à tout. Il livre à Métellus deux cent mille livres pesant d'argent, tous ses éléphants, une infinité d'armes et de chevaux. Et alors il apprend qu'il faut qu'il vienne se mettre lui-même entre les mains de Métellus. Que risquait-il de plus en continuant la guerre? Il la recommença. Il eût dû se souvenir plus tôt que les Romains avaient usé envers les Carthaginois de la même perfidie.

Métellus fit alors en Numidie une guerre d'extermination, égorgeant dans chaque ville tous les mâles en âge de puberté [1]. C'est ainsi qu'il traita Vacca, qui s'était soustraite au joug des Romains, et Thala, dépôt des trésors de Jugurtha, qui l'avait crue protégée par les solitudes qui l'environnaient. L'indomptable roi de Numidie était sorti de son royaume pour le mieux défendre. Retiré aux confins du grand désert, il disciplinait les Gétules, et entraînait contre Rome son beau-père Bocchus, roi de Mauritanie, qui fut vaincu avec lui près de Cirtha.

Métellus vit avec douleur son lieutenant Marius lui enlever la gloire de terminer cette guerre. Le fier patricien qui lui devait, il faut le dire, une grande partie de ses succès, avait voulu d'abord l'empêcher d'aller à Rome briguer le consulat. Il sera temps pour vous, lui dit-il,

1 Sall., *in Jug.*, c. 54. « Puberes interfici jubet. »

quand mon fils le demandera. Il s'en fallait de vingt ans que son fils eût l'âge. L'insolence de Métellus avait profondément ulcéré Marius. Il exigea la condamnation à mort d'un client de Métellus, soupçonné d'intelligence avec les Numides, et lorsque celui-ci essayait de réhabiliter la mémoire de cet homme, Marius dit qu'il s'applaudissait d'avoir attaché à l'âme du consul une furie éternelle.

Ce mot atroce indique assez avec quelle haine Marius attaqua Métellus à Rome. Cette fois il daigna parler devant le peuple et flatter sa passion. Il accusa son général d'éterniser la guerre; il promit, s'il était consul, de prendre ou tuer Jugurtha de sa main. Il était soutenu par les chevaliers, par les publicains [1], par tous ceux dont cette longue guerre anéantissait le commerce en Afrique; il le fut par les prolétaires qu'il enrôla pour la première fois, et pour qui les camps furent un asile. On accusa Marius de prendre ainsi pour soldats des hommes qui ne laissaient à la patrie aucun gage de leur fidélité. Mais l'extinction des propriétaires obligeait de recourir à cette dernière ressource.

Marius voulait deux choses: s'attacher, s'approprier son armée, et vaincre Jugurtha. Il atteignit le dernier but par une discipline terrible, le premier par une prodigalité sans bornes. Il donnait tout le butin, toutes les dépouilles au soldat. Avec un tel accord du chef et de l'armée,

1 Sall., *in Jug.*, c. 63. — « Equites Romanos, milites et nego- » tiatores, alios ipse, plerosque pacis spes impellit, uti... Marium » imperatorem poscant. » Plutarch., *in Mario.*



la guerre fut poussée à outrance. Il prit Capsa, au milieu des plus arides solitudes. Il força le pic presque inaccessible où le roi des Numides avait déposé ce qu'il avait pu sauver de ses trésors. Il battit deux fois Jugurtha et Bocchus. Ce dernier ne voulut pas se perdre avec son gendre. Il promit de le livrer. Ce fut le jeune Sylla, questeur de Marius, qui, pour sa première campagne, eut la gloire de recevoir du roi de Mauritanie un captif si important. Ce succès fut dû en partie à son adresse et à son sang-froid; Bocchus délibéra un instant s'il ne livrerait pas plutôt Sylla à Jugurtha. Marius ne pardonna jamais à son questeur d'avoir fait représenter sur son anneau l'extradition du roi des Numides.

La Numidie fut partagée entre Bocchus et deux petits-fils naturels de Massinissa. Le héros qui avait défendu la Numidie si longtemps, et qui, malgré des crimes ordinaires aux rois barbares, méritait un meilleur sort, fut traîné derrière le char de Marius, au milieu des huées d'une lâche populace. On dit qu'il perdit le sens. Peut-être voulait-il échapper à l'ignominie en feignant l'insensibilité. C'est ainsi que le roi des Vandales diminua pour Bélisaire la gloire et l'ivresse du triomphe, en déclarant par un sourire dédaigneux qu'il n'acceptait pas la honte dont on croyait le couvrir. Jugurtha fut ensuite dépouillé, et les licteurs, pour avoir plus tôt fait, lui arrachèrent les bouts des oreilles avec les anneaux d'or qu'il y portait. De là jeté nu dans un cachot humide, il plaisantait encore en y entrant : *Par Hercule*, dit-il, *les étuves sont*

froides à Rome. Il lutta six jours entiers contre la faim [1] (106).

La jalousie que les victoires du publicain d'Arpinum inspiraient aux nobles, fut réprimée par un danger dont Rome ne crut pouvoir être défendue que par lui. Des peuples jusque-là inconnus aux Romains, des Cimbres et des Teutons des bords de la Baltique, fuyant, disait-on, devant l'Océan débordé, étaient descendus vers le Midi. Ils avaient ravagé toute l'Illyrie, battu, aux portes de l'Italie, un général romain, qui voulait leur interdire le Norique, et tourné les Alpes par l'Helvétie dont les principales populations, Ombriens ou Ambrons, Tigurins (Zurich) et Tughènes (Zug), grossirent leur horde. Tous ensemble pénétrèrent dans la Gaule, au nombre de trois cent mille guerriers; leurs familles, vieillards, femmes et enfants, suivaient dans des chariots. Au nord de la Gaule, ils retrouvèrent d'anciennes tribus cimbriques, et leur laissèrent, dit-on, en dépôt une partie de leur butin. Mais la Gaule centrale fut dévastée, brûlée, affamée sur leur passage. Les populations des campagnes se réfugièrent dans les villes pour laisser passer le torrent, et furent réduites à une telle disette, qu'on essaya de se nourrir de chair humaine [2]. Les Barbares, parvenus au bord du Rhône, apprirent que de

1 Plutarch, *in Mar.*, c. 13. Ἕξ ἡμέραις ξυγομαχήσαντα λιμῷ.

2 Cæsar, *Cell. Gell.*, lib. VII, c. 77. « In oppida compulsi, ac » inopià subacti, eorum corporibus qui ætate inutiles ad bellum » videbantur, vitam toleraverunt. »

l'autre côté du fleuve, c'était encore l'empire romain, dont ils avaient déjà rencontré les frontières en Illyrie, en Thrace, en Macédoine. L'immensité du grand empire du Midi les frappa d'un respect superstitieux; avec cette simple bonne foi de la race germanique, ils dirent au magistrat de la province, M. Silanus, *que si Rome leur donnait des terres, ils se battraient volontiers pour elle*. Silanus répondit fièrement que Rome n'avait que faire de leurs services, passa le Rhône et se fit battre. Le consul P. Cassius, qui vint ensuite défendre la province, fut tué; Scaurus, son lieutenant, fut pris, et l'armée passa sous le joug des Helvètes, non loin du lac de Genève. Les Barbares enhardis voulaient franchir les Alpes. Ils agitaient seulement si les Romains seraient réduits en esclavage ou exterminés. Dans leurs bruyants débats, ils s'avisèrent d'interroger Scaurus, leur prisonnier. Sa réponse hardie les mit en fureur, et l'un d'eux le perça de son épée. Toutefois, ils réfléchirent, et ajournèrent le passage des Alpes. Les paroles de Scaurus furent peut-être le salut de l'Italie.

Les Gaulois Tectosages de Tolosa, unis aux Cimbres par une origine commune, les appelaient contre les Romains dont ils avaient secoué le joug. La marche des Cimbres fut trop lente. Le consul C. Servilius Cépion pénétra dans la ville et la saccagea. L'or et l'argent rapporté jadis par les Tectosages du pillage de Delphes, celui des mines des Pyrénées, celui que la piété des Gaulois clouait dans un temple

de la ville, ou jetait dans un lac voisin, avaient fait de Tolosa la plus riche ville des Gaules. Cépion en tira, dit-on, cent dix mille livres pesant d'or et quinze-cent mille d'argent. Il dirigea ce trésor sur Marseille, et le fit enlever sur la route par des gens à lui, qui massacrèrent l'escorte. Ce brigandage ne profita pas. Tous ceux qui avaient touché cette proie funeste finirent misérablement; et quand on voulait désigner un homme dévoué à une fatalité implacable, on disait : *Il a de l'or de Tolosa.*

D'abord Cépion, jaloux d'un collègue inférieur par la naissance, veut camper et combattre séparément. Il insulte les députés que les Barbares envoyaient à l'autre consul. Ceux-ci, bouillants de fureur, dévouent solennellement aux dieux tout ce qui tombera entre leurs mains. De quatre-vingt mille soldats, de quarante mille esclaves ou valets d'armée, il n'échappa, dit-on, que dix hommes. Cépion fut des dix. Les Barbares tinrent religieusement leur serment; ils tuèrent dans les deux camps tout être vivant, ramassèrent les armes, et jetèrent l'or et l'argent, les chevaux même dans le Rhône [1].

Cette journée, aussi terrible que celle de Cannes, leur ouvrait l'Italie. La fortune de Rome les arrêta dans la province et les détourna vers les Pyrénées. De là, les Cimbres se répandirent sur toute l'Espagne, tandis que le reste des Barbares les attendait dans la Gaule.

Pendant qu'ils perdent ainsi le temps et vont

[1] Paul., Oros., l. V, c. 16. Aurum argentumque in flumen abjectum... equi ipsi gurgitibus immersi.

se briser contre les montagnes et l'opiniâtre courage des Celtibériens, Rome épouvantée avait appelé Marius de l'Afrique. Il ne fallait pas moins que l'homme d'Arpinum, en qui tous les Italiens voyaient un des leurs, pour rassurer l'Italie et l'armer unanimement contre les Barbares. Ce dur soldat, presque aussi terrible aux siens qu'à l'ennemi, farouche comme les Cimbres qu'il allait combattre, fut, pour Rome, un dieu sauveur. Pendant quatre ans que l'on attendit les Barbares, le peuple, ni même le sénat, ne put se décider à nommer un autre consul que Marius. Arrivé dans la province, il endurcit d'abord ses soldats par de prodigieux travaux. Il leur fit creuser la *Fossa Mariana,* qui facilitait ses communications avec la mer, et permettait aux navires d'éviter l'embouchure du Rhône, barrée par les sables. En même temps, il accablait les Tectosages et s'assurait de la fidélité de la province avant que les Barbares se remissent en mouvement.

Enfin ceux-ci se dirigèrent vers l'Italie, le seul pays de l'Occident qui eût encore échappé à leurs ravages. Mais la difficulté de nourrir une si grande multitude les obligea de se séparer. Les Cimbres et les Tigurins tournèrent par l'Helvétie et le Norique; les Ambrons et les Teutons, par un chemin plus direct, devaient passer sur le ventre aux légions de Marius, pénétrer en Italie par les Alpes maritimes et retrouver les Cimbres aux bords du Pô.

Dans le camp retranché d'où il les observait, d'abord près d'Arles, puis sous les murs d'Aquæ

Sextiæ (Aix), Marius leur refusa obstinément la bataille. Il voulut habituer les siens à voir ces Barbares, avec leur taille énorme, leurs yeux farouches, leurs armes et leurs vêtements bizarres. Leur roi Teutobocus franchissait d'un saut quatre et même six chevaux mis de front [1]; quand il fut conduit en triomphe à Rome, il était plus haut que les trophées. Les Barbares, défilant devant les retranchements, défiaient les Romains par mille outrages : *N'avez-vous rien à dire à vos femmes?* disaient-ils, *nous serons bientôt auprès d'elles*. Un jour, un de ces géants du Nord vint jusqu'aux portes du camp provoquer Marius lui-même. Le général lui fit répondre que, s'il était las de la vie, il n'avait qu'à s'aller pendre; et comme le Teuton insistait, il lui envoya un gladiateur. Ainsi il arrêtait l'impatience des siens; et cependant il savait ce qui se passait dans leur camp par le jeune Sertorius, qui parlait leur langue, et se mêlait à eux sous l'habit gaulois.

Marius, pour faire plus vivement souhaiter la bataille à ses soldats, avait placé son camp sur une colline sans eau qui dominait un fleuve. Vous êtes des hommes, leur dit-il, vous aurez de l'eau pour du sang. Le combat s'engagea en effet bientôt aux bords du fleuve. Les Ambrons, qui étaient seuls dans cette première action, étonnèrent d'abord les Romains par leur cri de guerre qu'ils faisaient retentir comme un mu-

[1] Florus, l. III. Rex Teutobochus, quaternos senosque equos transilire solitus.

gissement dans leur bouclier : *Ambrons ! Ambrons !* Les Romains vainquirent pourtant, mais ils furent repoussés du camp par les femmes des Ambrons ; elles s'armèrent pour défendre leur liberté et leurs enfants, et elles frappaient du haut de leurs chariots sans distinction d'amis ni d'ennemis. Toute la nuit les Barbares pleurèrent leurs morts avec des hurlements sauvages qui, répétés par les échos des montagnes et du fleuve, portaient l'épouvante dans l'âme même des vainqueurs. Le surlendemain, Marius les attire par sa cavalerie à une nouvelle action. Les Ambro-Teutons, emportés par leur courage, traversèrent la rivière et furent écrasés dans son lit. Un corps de trois mille Romains les prit par derrière, et décida leur défaite. Selon l'évaluation la plus modérée, le nombre des Barbares pris ou tués fut de cent mille. La vallée, engraissée de leur sang, devint célèbre par sa fertilité. Les habitants du pays n'enfermaient, n'étayaient leurs vignes qu'avec des os de morts. Le village de *Pourrières* rappelle encore aujourd'hui le nom donné à la plaine : *Campi putridi*, champ de la putréfaction. Quant au butin, l'armée le donna tout entier à Marius, qui, après un sacrifice solennel, le brûla en l'honneur des dieux. Une pyramide fut élevée à Marius, un temple à la Victoire. L'église de Sainte-Victoire, qui remplaça le temple, reçut, jusqu'à la révolution française, une procession annuelle, dont l'usage ne s'était jamais interrompu. La pyramide subsista jusqu'au quinzième siècle ; et Pourrières avait pris pour armoiries le triomphe

de Marius représenté sur un des bas-reliefs dont ce monument était orné [1].

Cependant les Cimbres, ayant passé les Alpes Noriques, étaient descendus dans la vallée de l'Adige. Les soldats de Catulus ne les voyaient qu'avec terreur se jouer, presque nus, au milieu des glaces, et se laisser glisser sur leurs boucliers du haut des Alpes à travers les précipices [2]. Catulus, général méthodique, se croyait en sûreté derrière l'Adige, couvert par un petit fort. Il pensait que les ennemis s'amuseraient à le forcer. Ils entassèrent des rochers, jetèrent toute une forêt par-dessus et passèrent. Les Romains s'enfuirent et ne s'arrêtèrent que derrière le Pô. Les Cimbres ne songeaient pas à les poursuivre. En attendant l'arrivée des Teutons, ils jouirent du ciel et du sol italien, et se laissèrent vaincre aux douceurs de la belle et molle contrée. Le vin, le pain, tout était nouveau pour ces Barbares [3]; ils fondaient sous le soleil du Midi, et sous l'action de la civilisation plus énervante encore.

Marius eut le temps de joindre son collègue. Il reçut des députés des Cimbres, qui voulaient gagner du temps : *Donnez-nous*, disaient-ils, *des terres pour nous et pour nos frères les Teu-*

1 Am. Thierry, *Hist. des Gaul.*, t. II, p. 226.

2 Florus, l. III. Hi jàm (quis crederet?) per hiemem, quæ altiùs Alpes levat, tridentinis jugis in Italiam provoluti ruinâ descenderant. Plut., c. 22. — Τοὺς θυρεοὺς πλατεῖς ὑποτιθέντες τοῖς σώμασιν.

3 Florus, l. III. In Venetiâ, quo ferè tractu Italia mollissima est, ipsâ soli cœlique clementiâ robur elanguit. Ad hoc panis usu carnisque coctæ et dulcedine vini mitigatos...

tons. — *Laissez là vos frères,* répondit Marius, *ils ont des terres. Nous leur en avons donné qu'ils garderont éternellement.* Et comme les Cimbres le menaçaient de l'arrivée des Teutons : *Ils sont ici,* dit-il, *il ne serait pas bien de partir sans les saluer,* et il fit amener les captifs. Les Cimbres ayant demandé quel jour et en quel lieu il voulait combattre *pour savoir à qui serait l'Italie,* il leur donna rendez-vous pour le troisième jour dans un champ, près de Verceil.

Marius s'était placé de manière à tourner contre l'ennemi le vent, la poussière et les rayons ardents d'un soleil de juillet. L'infanterie des Cimbres formait un énorme carré, dont les premiers rangs étaient liés tous ensemble avec des chaînes de fer. Leur cavalerie, forte de quinze mille hommes, était effrayante à voir, avec ses casques chargés de mufles d'animaux sauvages, et surmontés d'ailes d'oiseaux [1]. Le camp et l'armée barbare occupaient une lieue en longueur. Au commencement, l'aile où se tenait Marius ayant cru voir fuir la cavalerie ennemie, s'élança à sa poursuite, et s'égara dans la poussière, tandis que l'infanterie ennemie, semblable aux vagues d'une mer immense, venait se briser sur le centre où se tenaient Catulus et Sylla, et alors tout se perdit dans une nuée de poudre. La poussière et le soleil méritèrent le principal honneur de la victoire [2] (101).

1 Plut., c. 47. Θηρίων φοβηρῶν χάσμασι... λόφοις πτερωτοῖς...

2 Florus, l. III. — Plut., *in Mar.*, c. 27. Κονιορτοῦ ἀρθέντος

Restait le camp barbare, les femmes et les enfants des vaincus. D'abord, revêtues d'habits de deuil, elles supplièrent qu'on leur promît de les respecter, et qu'on les donnât pour esclaves aux prêtresses romaines du feu [1] (le culte des éléments existait dans la Germanie). Puis voyant leur prière reçue avec dérision, elles pourvurent elles-mêmes à leur liberté. Le mariage chez ces peuples était chose sérieuse. Les présents symboliques des noces, les bœufs attelés, les armes, le coursier de guerre, annonçaient assez à la vierge qu'elle devenait la compagne des périls de l'homme, qu'ils étaient unis dans une même destinée, à la vie et à la mort (*sic vivendum, sic pereundum,* Tacit.). C'est à son épouse que le guerrier rapportait ses blessures après la bataille (*ad matres et conjuges vulnera referunt ; nec illæ numerare aut exigere plagas pavent*). Elles les comptaient, les sondaient sans pâlir; car la mort ne devait point les séparer. Ainsi, dans les poëmes scandinaves, Brunhild se brûle sur le corps de Siegfrid. D'abord les femmes des Cimbres affranchirent leurs enfants par la mort; elles les étranglèrent ou les jetèrent sous les roues des chariots. Puis elles se pendaient, s'attachaient par un nœud coulant aux cornes des bœufs, et les piquaient ensuite pour se faire écraser. Les chiens de la horde

ἀπλέτου... συναγωνίσασθαι τοῖς Ῥωμαίοις τὸ καῦμα καὶ τὸν ἥλιον.

[1] Paul Oros., l. V, c. 16. Consuluerunt consulem, ut si inviolatâ castitate virginibus sacris ac diis serviendum esset, vitam sibi reservarent. — Florus, l. III, c. 3. Quùm, missâ ad Marium legatione, libertatem ac sacerdotium non impetrassent.

défendirent leurs cadavres, il fallut les exterminer à coups de flèches [1].

Ainsi s'évanouit cette terrible apparition du Nord, qui avait jeté tant d'épouvante dans l'Italie. Le mot *cimbrique* resta synonyme de *fort* et de *terrible*. Toutefois Rome ne sentit point le génie héroïque de ces nations, qui devaient un jour la détruire; elle crut à son éternité. Les prisonniers qu'on put faire sur les Cimbres furent distribués aux villes comme esclaves publics, ou dévoués aux combats de gladiateurs.

Marius fit ciseler sur son bouclier la figure d'un Gaulois tirant la langue, image populaire à Rome dès le temps de Torquatus. Le peuple l'appela le troisième fondateur de Rome après Romulus et Camille. On faisait des libations au nom de Marius, comme en l'honneur de Bacchus et de Jupiter. Lui-même, enivré de sa victoire sur les Barbares du Nord et du Midi, sur la Germanie et sur les *Indes africaines*, ne buvait plus que dans cette coupe à deux anses, où, selon la tradition, Bacchus avait bu après sa victoire des Indes [2].

La victoire de Marius délivra Rome du danger qu'elle redoutait le plus, mais non du plus grand. L'empire, disait-on, était désormais fermé aux Barbares; et chaque jour, sous les fers de l'esclavage, ils envahissaient l'empire. Les publicains, établis sur toutes les frontières,

1 Plin., l. VIII, c. 40. Canes defendère, Cimbris cæsis, domus eorum plaustris impositas.
2 Plut., *in Mario*.

avaient organisé la *traite* des blancs. Ce n'étaient point des prisonniers de guerre, encore moins des esclaves achetés; c'étaient des hommes libres que les marchands d'esclaves, publicains, chevaliers et autres, enlevaient en pleine paix, et le plus souvent chez les alliés de Rome. Lorsque Marius, partant pour combattre les Teutons, fit demander des secours à Nicomède, roi de Bithynie, ce prince répondit que, grâce aux publicains et aux marchands d'esclaves, il n'avait plus pour sujets que des enfants, des femmes et des vieillards[1]. Une émigration non interrompue de Thraces, de Gaulois, d'Asiatiques surtout, avait lieu en Italie et en Sicile. Ils y étaient amenés comme esclaves en même temps que leurs dieux y entraient comme souverains. Avant la seconde guerre punique, le sénat avait fait démolir à Rome le temple d'Isis; vingt ans après cette guerre, il avait proscrit les initiés des bacchanales. Et voilà que, dans la guerre des Teutons, le sénat accueille avec honneur le Phrygien Batabacès, qui promet la victoire, et fait bâtir un temple à la Bonne Déesse[2]. Marius mène partout avec lui la Syrienne Marthe, la consulte avant de combattre, et ne sacrifie que par son ordre. Sylla obéit docilement aux devins de la Chaldée[3]. Le sénat est obligé de défendre les sacrifices humains (98 avant J.-C.).

1 Diod., *Excerpt.*

2 Plut., *in Mar.*, c. 18. Βαταβάκης, ὁ τῆς μεγάλης μητρος ἱερευς.... τῆς δὲ συγκλήτου τῇ θεῷ ναον ἐπινικιον ἱδρυσασθαι ψηφισαμένης.

3 Plut., *in Mar.*, c. 18. Ὁ Μάριος γὰρ τινα Σύραν γυ-

Au moment où la guerre des Cimbres éclata, le sénat, voulant s'assurer des alliés d'Asie, fit un décret pour leur rendre leurs sujets devenus esclaves. Tout homme libre, originaire d'un pays allié, et retenu injustement dans l'esclavage, fut déclaré affranchi. A l'instant, huit cents esclaves se présentèrent au préteur de Sicile, et furent rendus à la liberté : mais chaque jour d'innombrables multitudes venaient réclamer au même titre. Ces malheureux appartenaient pour la plupart aux chevaliers romains, qui partout envahissaient les terres sur les hommes libres, et les exploitaient par des esclaves. Quel magistrat dans les provinces eût osé décider contre l'intérêt de ces grands propriétaires, qui, en leur qualité de chevaliers, pouvaient le juger lui-même de retour à Rome? Cette épouvantable tyrannie, fiscale, mercantile et judiciaire tout à la fois, a été dejà caractérisée plus haut par quelques mots de Montesquieu.

Les esclaves, furieux de voir leur droit à la liberté reconnu et méprisé en même temps, s'arment de toutes parts (105-1). Cette fois, ils ne prennent pas pour chef un bouffon syrien, mais un brave Italien nommé Salvius[1], un Grec intrépide nommé Athénion, qui les disciplinent à la romaine, ne donnent des armes qu'à ceux qui peuvent s'en servir, évitent de s'enfermer

ναῖκα, Μάρθαν ὄνομα,... ἐν φορείῳ κατακειμένην σεμνῶς περιήγετο, καὶ θυσίας ἔθυεν ἐκείνης κελευούσης, etc. — Plut, *in Syll.*, c. 46, et *passim*.

1 Pour toute cette guerre, *voy.* Diodor, *Excerpta*.

dans les villes, où le grand nombre des hommes libres les mettrait en péril. Le roi Salvius et son lieutenant lisaient dans l'avenir, comme Eunus. Ce qui prouve au moins leur intelligence du présent, c'est qu'ils se dirigeaient vers l'occident, et s'efforçaient de communiquer avec la mer et l'Italie, où d'autres bandes d'esclaves étaient en armes. Tant que dura la guerre des Cimbres, celle des esclaves traîna en longueur. Trois généraux romains y échouèrent. Mais l'année même de la bataille de Verceil, Manius Aquilius, collègue de Marius dans son cinquième consulat, passa en Sicile, tua de sa main Athénion qui avait succédé à Salvius, et poursuivit les esclaves débandés de ville en ville. Il en réserva mille pour les jeter aux bêtes dans l'amphithéâtre de Rome. Mais ils envièrent au peuple l'amusement de leur agonie; ils se tuèrent les uns les autres (101). Si l'on en croit Athénée, un million d'esclaves avait péri dans les deux guerres serviles.

CHAPITRE III.

Guerre sociale. — Les Italiens obligent Rome de leur accorder le droit de cité. — Guerre sociale et civile de Marius et de Sylla. — Dictature de Sylla. — Victoire des nobles sur les chevaliers, de Rome sur les Italiens. 100-77.

Les alliés qui, dans les guerres des Cimbres et des esclaves, composaient les deux tiers des armées de Rome, s'attendaient à des récompenses. La plupart d'entre eux, dépouillés autrefois par les colonies romaines, ou récemment

par l'avidité des chevaliers, s'étaient, malgré les décrets du sénat, établis dans les environs de Rome et introduits dans les tribus rustiques. Marius fit proposer par un homme à lui, le tribun Apuleïus Saturninus, de leur distribuer les terres que les Cimbres avaient occupées un instant dans le nord de l'Italie[1]. Par là, il éloignait ses anciens soldats, Marses, Péligniens, Lucaniens, Samnites, etc., de leurs provinces natales et de leurs patrons nationaux; il les transplantait dans une province lointaine, où ils n'auraient pour garant de leur propriété que la protection de Marius. C'était aussi un motif spécieux que de fermer l'Italie aux Barbares en établissant au pied des Alpes ceux qui les avaient vaincus. Les Italiens qui soutenaient cette loi, la rendirent odieuse par leurs violences. Ils égorgèrent en plein jour dans le Forum les compétiteurs de Saturninus, et ceux de Glaucias qui le soutenait. La mort fut décrétée contre tout sénateur qui ne jurerait pas de respecter la loi agraire accordée aux soldats de Marius. Pour celui-ci, sa conduite en tout ceci fut misérablement double et factieuse. Il jura qu'il ne jurerait point la loi; et quand son ennemi Métellus l'eut imité, Marius feignit d'avoir peur des Italiens, et prononça le serment. Le peuple de Rome, jaloux des tribus rustiques, s'était armé pour soutenir Métellus, qui aima mieux s'éloigner de Rome[2].

La duplicité de Marius avait refroidi les Ita-

1 Appian., *B. Civ.*, p. 625.
2 *Ibid.*, p. 627.

liens pour lui. Saturninus était l'objet de leur enthousiasme, et ils l'avaient salué roi. Marius se rapprocha du sénat et de la populace urbaine. Dès que les Italiens retournèrent aux travaux des champs, Saturninus fut abandonné comme les Gracches, et obligé de se réfugier au Capitole avec ce qui lui restait de ses partisans. Mourant de soif et menacés d'être brûlés avec le temple, ils se rendirent à Marius, qui les laissa lapider, ou, selon d'autres, ordonna expressément leur mort (100)[1]. Dès lors, Marius vit tomber tout son crédit : odieux au peuple comme Italien, au sénat comme démagogue, méprisé comme publicain de l'un et de l'autre, il avait perdu la confiance de l'Italie en se séparant de Saturninus. Il vit bientôt rentrer au sénat son ennemi Métellus. Plutôt que d'endurer tous les jours l'humiliation de sa présence, il partit pour l'Asie, sous le prétexte d'accomplir des vœux à la Bonne Déesse, mais en réalité pour s'y ménager une guerre en insultant les rois alliés[2]; peut-être aussi pour s'associer aux rapines de ses amis les chevaliers romains qui pillaient l'Asie.

Le dangereux patronage des alliés passa quelques années après au tribun Livius Drusus qui avait alors entrepris de rendre à tout prix les jugements au sénat. Les sénateurs ne pouvaient tolérer la tyrannie des chevaliers qu'ils appelaient *leurs bourreaux*. D'un autre côté, la plu-

1 *Voy.* les récits opposés d'Appian., *loc. cit.*, de Plut., *in Mar.*, et de Velleius, lib. II, c. 12.
2 Plut, *in Mar.*, c. 33.

part des alliés, sur qui les chevaliers usurpaient chaque jour des terres, ne leur étaient pas plus favorables. Drusus proposait de partager les tribunaux entre l'ordre équestre et le sénat, de doubler cette compagnie en y faisant entrer trois cents chevaliers, de donner des terres au peuple de Rome, et le droit de cité à toute l'Italie (91). Ce projet de conciliation ne satisfit personne. Les chevaliers s'adressèrent à ceux des alliés qui jusque-là avaient peu souffert des colonies et des distributions de terres, et leur firent craindre que les nouvelles ne se fissent à leurs dépens. Les Étrusques et les Ombriens vinrent à Rome accuser Drusus. Ils furent soutenus par le consul Marcius Philippe, ennemi personnel de Drusus[1]. Abandonné comme les Gracches, comme Saturninus, comme tous ceux qui s'appuyaient sur le secours variable des Italiens contre les habitants sédentaires de Rome, il périt assassiné dans sa maison. On accusa de ce crime le consul, chef du parti des chevaliers. Ceux-ci poursuivirent impitoyablement les partisans de Drusus. Ils traînèrent devant leurs tribunaux les plus illustres sénateurs, et, descendant sur la place avec des bandes armées d'esclaves, ils firent passer, l'épée à la main, une loi qui ordonnait de poursuivre quiconque favoriserait publiquement ou secrètement la

[1] Drusus, interrompu dans une harangue par Philippe, le fit saisir à la gorge et traîner en prison, non par un licteur, mais par un de ses clients, et avec tant de violence que le sang lui jaillit par le nez (Val. Max., IX, 5); Drusus ne fit qu'en rire, et dit : « Ce n'est que du sang de grive. »

demande des Italiens pour être admis au droit de cité[1].

De tous les alliés, les plus irrités furent les Marses et leurs confédérés (Marrucini, Vestini, Peligni). Ces pâtres belliqueux, qui jadis avaient abandonné si aisément les Samnites, leurs frères, s'étaient contentés longtemps d'être reconnus pour les meilleurs soldats des armées romaines. Les Romains disaient eux-mêmes : *Qui pourrait triompher des Marses, ou sans les Marses* [2]? D'abord ils tentèrent un coup de main sur Rome. Leur brave chef, Pompédius Silo, prit avec lui tous ceux qui étaient poursuivis par les tribunaux, probablement ceux qu'avaient ruinés les usuriers romains ; ils étaient dix mille hommes armés sous leurs habits. La rencontre d'un sénateur qui se trouva sur leur chemin, leur fit croire qu'ils étaient découverts, et ils se contentèrent des bonnes paroles qu'il leur donna [3]. Cependant les peuples italiens se liguaient entre eux, et s'envoyaient des otages ; car ils se défiaient les uns des autres, isolés qu'ils étaient depuis si longtemps par la politique de Rome. Les Marses s'adjoignirent ainsi ce qui restait de l'ancienne race samnite répandue dans

1 Appian., *B. Civ.*, t. II, p. 632.

2 *Ibid*, p. 639. — Cette guerre des Marses qui introduisit les Italiens dans Rome, rompit pour toujours l'unité de la cité, si longtemps défendue par les patriciens. Devant le vieux temple de Quirinus, croissaient, dit Pline (*Hist. nat.*, XV, 36) deux myrtes, l'un patricien, l'autre plébéien. Le premier, vert et vigoureux jusqu'à la guerre des Marses, languit dès lors et se dessécha ; l'autre profita d'autant.

3 Diod., *Eclog.*, lib. XXXVII.

les montagnes du Samnium et dans les plaines de la Lucanie, de la Campanie et de l'Apulie. Les villes importantes de Nole, de Vénuse et d'Asculum (dans le Picenum), prirent parti pour eux. Ce qui avait manqué aux Italiens dans la guerre des Samnites, c'était un centre, une ville dominante, une Rome. Cette fois ils en bâtirent un tout exprès. Corfinium, la Rome italienne, fut faite à l'image de l'autre [1], qu'elle devait détruire. Elle eut son Forum, sa curie, son sénat de cinq cents membres. Les alliés devaient nommer par an douze généraux et deux consuls. Les premiers qu'ils élurent, le Marse Pompédius Silo et le Samnite C. Motulus (Papius Mutilius?), furent chargés de combattre l'un vers le nord-ouest, l'autre vers le sud [2]. Le premier devait attaquer Rome directement, et, s'il se pouvait, entraîner contre elle l'Étrurie et l'Ombrie. Sous ces chefs commandaient C. Judacilius, Herius Asinius, M. Lamponius, Insteius Cato, Marius Egnatius, Pontius Telesinus, et plusieurs autres. Outre P. Rutilius, Q. Cépion, Val. Messala et le fameux Sylla, Rome leur opposa S. Julius César, Cn. Pompeius Strabo, et Porcius Caton, trois hommes qui devaient être éclipsés par leurs fils. Il y avait encore parmi les généraux romains deux Italiens d'origine, le fameux Marius et C. Perpenna. La conduite de ces derniers fut singulièrement équivoque. Perpenna, soupçonné de s'être fait battre, fut privé du commandement. Marius refusa toujours le combat aux Italiens,

1 Diod., *Eclog.*, lib. XXXVII.
2 *Ibid.*

laissa échapper les plus belles occasions de vaincre, négligea de poursuivre l'avantage qu'avait obtenu Sylla; enfin il déposa le commandement, prétextant des maux de nerfs [1]. Sans doute il espérait que Rome, réduite aux dernières extrémités, finirait par prendre pour médiateur et pour chef absolu un homme Italien par sa naissance, et Romain par sa fortune.

Il se trompait. Après plusieurs défaites, où deux consuls perdirent la vie, Rome reprit son ascendant. Elle le dut surtout au consul Cn. Pompeius, et à Sylla lieutenant de son collègue. Pompée, assiégé un instant dans Fermum, resserra à son tour dans les murs d'Asculum l'Italien Judacilius, qui, après y avoir fait égorger tous les partisans de Rome, se dressa un bûcher dans un temple, et s'y donna solennellement la mort.

Pompée détruisit encore ceux qui passaient l'Apennin pour soulever l'Étrurie; mais Rome ne crut pouvoir s'assurer des Étrusques et des Ombriens, qu'en leur donnant le droit de cité (88). Les Marses eux-mêmes abandonnèrent la ligue à la même condition. Sylla, qui avait ménagé ce traité, tua cinquante mille Italiens dans la Campanie, prit chez les Hirpins Æqulanum, en menaçant de la brûler dans ses murailles de bois. Il tourna les gorges du Samnium, que gardait l'armée ennemie, força Bovianum après avoir fait un carnage affreux des Samnites. Le Marse Pompédius Silo, plus fidèle à la cause commune que ses concitoyens, avait transporté

1 Appian., *B. Civ.*, t. II. — Plut., *in Mar.*, c. 34.

le siége de l'empire italien de Corfinium à Bovianum, puis à Æsernia, deux villes samnites. Il avait affranchi vingt mille esclaves, et sollicité le secours du roi de Pont, qui méconnut son intérêt véritable, et répondit qu'il voulait avant tout réduire l'Asie [1]. Tant de revers, et la mort même de Pompédius qui fut tué en Apulie, ne purent vaincre la résistance des Samnites. Chassés de leurs montagnes, ils tenaient encore dans Nola et dans les fortes positions du Brutium. Leurs chefs essayèrent de profiter des querelles de Marius et de Sylla pour s'emparer de Rhégium, et passer de là en Sicile, où ils auraient si facilement armé les esclaves.

En accordant la cité à la plupart des Italiens, Rome ne terminait pas la guerre; elle l'introduisait dans ses murs. La multitude des nouveaux citoyens avait été entassée dans huit tribus, qui votaient les dernières, lorsque les anciennes avaient pu déjà décider. Les Marses, les Ombriens, les Étrusques, faisaient un voyage de vingt ou trente lieues pour venir exercer à Rome ce droit de souveraineté tant souhaité; aucune place publique n'était assez vaste pour les contenir; une partie votait du haut des temples et des portiques qui entouraient le Forum. Et tout ce peuple, venu de si loin, donnait un vote inutile, ou n'était même pas consulté. Les Italiens, indignés de cette déception, devaient recommencer la lutte jusqu'à ce que, répandus dans toutes les tribus, ils obtinssent l'égalité des droits. Cette égalité apparente eût

1 Diod., *Eclog.*, lib. XXXVII.

été pour eux une supériorité réelle sur les anciens citoyens, dont les suffrages moins nombreux se seraient perdus dans les leurs. Sans doute, les Italiens méritaient la supériorité sur cette ignoble populace composée en grande partie d'affranchis de toutes nations. Cependant ce peuple équivoque représentait la vieille Rome, en prenait l'esprit, se croyait romain, et défendait opiniâtrément l'unité de la cité.

La promesse de répandre les Italiens dans toutes les tribus, et de leur assurer par là l'exercice réel de leurs nouveaux droits, fut l'appât dont se servit Marius pour les ramener à lui, et reprendre auprès d'eux son ancienne popularité. Ce n'était pas qu'il se souciât de ses compatriotes. Le vieux publicain, devenu gras et pesant [1], ne s'occupait guère depuis longtemps que d'entasser de l'argent dans sa belle maison de Misène qu'il avait achetée de la mère des Gracches, et que Lucullus paya depuis 500,000 sesterces. Tout à coup, on vit reparaître Marius dans le Champ de Mars, s'exerçant avec les jeunes gens. Ses ennemis lui demandaient ce qu'étaient devenus les maux de nerfs qui paralysaient ses mouvements dans la guerre sociale. C'est qu'il s'agissait alors d'une de ces riches guerres d'Orient, capables de rassasier les avares généraux de Rome. Le roi de Pont, Mithridate, avait favorisé le soulèvement des cités de l'Asie Mineure

[1] Plut., in *Mar.*, c. 38. Οὐκ εὐσταλὴς γεγονὼς ἐν γήρᾳ τὸν ὄγκον, ἀλλ' εἰς σάρκα περιπληθῆ καὶ βαρεῖαν ἐνδεδωκώς.

contre les épouvantables vexations des Romains; en un jour, cent mille de ceux-ci, chevaliers, publicains, usuriers, marchands d'esclaves, avaient été massacrés. Maître de l'Asie, il avait envoyé une grande armée en Grèce, et en occupait les provinces orientales avec toutes les îles de la mer Égée.

Les chevaliers, dont un grand nombre devaient être ruinés par les succès de Mithridate, tenaient à faire donner le soin de cette guerre au publicain Marius, intéressé à ne point réformer les abus qui l'avaient causée. Ils regardaient comme si important d'envoyer en Asie un homme à eux, qu'à ce prix ils auraient consenti à favoriser les prétentions des Italiens, qu'ils avaient repoussées si longtemps. Le tribun Sulpicius s'était chargé de faire passer ces deux lois, et se faisait soutenir par une bande armée de chevaliers, qu'il appelait l'*antisénat*. Sylla, alors consul, voulait pour lui-même la conduite de la guerre d'Asie. Sulpicius et ses satellites l'enfermèrent dans la maison de Marius et lui firent jurer de se désister. Le fils de l'autre consul fut tué publiquement. On ne pouvait moins attendre d'un parti qui naguère avait égorgé en plein jour, dans le temple de Vesta, un préteur qui voulait faire exécuter les lois contre l'usure [1]. Sylla se réfugia à l'armée qui assiégeait encore les Samnites devant Nola, l'entraîna vers Rome, fit tuer Sulpicius et mit à prix la tête de Marius.

Ce Sylla, qui était rentré dans Rome la torche

[1] Appian., *loc. cit.*

à la main, en menaçant de brûler la ville, proclama qu'il ne venait que pour rétablir la liberté. Le peuple, le prenant au mot, refusa ses suffrages à son neveu et à un de ses amis, et donna le consulat à un partisan de Marius, L. Cinna. Le nouveau consul avait d'abord fléchi le vainqueur en se liant à lui par les plus terribles serments, et dès qu'il se crut assez fort, il voulut lui faire faire son procès. Sylla apprenait, en même temps, que son collègue dans la guerre sociale, Cneïus Pompée Strabon, personnage équivoque qui flotta toujours entre les partis, avait fait tuer ou laissé tuer un autre Pompée, qui venait lui succéder dans le commandement de l'armée, et qui tenait pour Sylla. Il comprit qu'il ne prévaudrait jamais, si auparavant il ne s'appropriait ses légions par des victoires lucratives dans la Grèce et dans l'Asie; il laissa là Pompée, Cinna, ses accusateurs et ses juges, et partit pour combattre Mithridate (88).

Le roi de Pont, que l'on a comparé au grand Hannibal, avait, il est vrai, les vastes projets et l'indomptable volonté du chef des mercenaires, mais non son génie stratégique. Sa gloire fut d'être pendant quarante ans pour les Barbares des bords de l'Euxin ce qu'Hannibal avait été pour ceux de l'Espagne, de l'Afrique et de la Gaule, une sorte d'intermédiaire et d'instructeur, sous les auspices duquel ils envahissaient l'empire. Résidant à Pergame sur la limite de l'Asie, d'où il avait chassé les Romains, il faisait passer sans cesse de nouvelles hordes du Caucase, de la Crimée et des bords du Danube dans l'Asie,

dans la Macédoine et la Grèce[1]. Mais ces Barbares, à peine disciplinés, ne pouvaient tenir contre les légions. Sylla en eut bon marché. Quelque intérêt qu'il eût à faire sonner bien haut ses victoires de Chéronée et d'Orchomène pour l'effroi de l'Italie, il avouait lui même que dans la première il n'avait perdu que douze hommes[2]. Son arme principale fut la corruption. Il acheta par le don d'une terre en Eubée le principal lieutenant de Mithridate[3]. La seule Athènes l'arrêta longtemps. Elle était défendue par le philosophe épicurien Aristion, qui en avait chassé les Romains. Les Athéniens, habitués à être respectés dans les guerres, à cause de l'enthousiasme que tout le monde professait alors pour le génie de leurs ancêtres, ne craignirent pas de lancer du haut des murs les mots les plus piquants sur Sylla et Métella, sa femme. La figure farouche du Romain, ses cheveux roux, ses yeux verts et son teint rouge taché de blanc[4], égayaient surtout les assiégés. Ils lui criaient :

Sylla est une mûre saupoudrée de farine.

Il leur en coûta cher. Le barbare inonda la ville de sang. Ce qu'on en versa dans la place seulement emplit tout le Céramique, ruissela jusqu'aux portes, et regorgea hors de la ville.

1 Appian., *Bell. Mithrid.*, t. Ier.
2 Plut., *in Syll.*, c. 26. Ὁ δέ Σύλλας λέγει τέσσαρας καὶ δέκα ἐπιζητῆσαι, εἶτα καὶ τούτων δύο πρὸς τὴν ἑσπέραν παραγενέσθαι.
3 Plut., *in Syll.*, c. 30.
4 Id., *ibid.*, c. 2, 8.

Sylla, ayant passé en Asie, y trouva une armée romaine du parti de Marius, qui, après de grands succès sur Mithridate, le tenait assiégé dans Pitane; le lieutenant Fimbria la commandait après avoir fait assassiner son général. N'ayant point de vaisseaux, Fimbria, pour enfermer Mithridate du côté de la mer, écrivit à Lucullus qui commandait ceux de Sylla, et lui représenta combien il importait de ne pas laisser échapper l'ennemi du peuple romain. Mais Sylla craignait Fimbria plus que Mithridate; il ouvrit le passage au roi[1], et exigea qu'il abandonnât la Bithynie, la Cappadoce et l'Asie romaine. « Que me laissez-vous donc? » dit Mithridate. « Je vous laisse, répliqua Sylla, la main avec laquelle vous avez signé la mort de cent mille Romains. » Par ce mot accablant, Sylla ne faisait qu'avouer sa trahison; il avait pu prendre ce terrible ennemi de Rome, et éviter trente ans de guerre à sa patrie.

La pauvre Asie, pillée par les publicains de Rome, pillée par Mithridate, le fut encore par les soldats de Sylla. Tout leur fut abandonné : la fortune des pères de famille, l'honneur des enfants, les trésors des temples. En Grèce, Sylla avait dépouillé ceux de Delphes, d'Olympie et d'Épidaure. Il payait d'avance la guerre civile.

[1] Plut., *in Lucullo*, c. 6.—c. 7 : Ἀλλ' ὁ Λεύκουλλος, εἴ τε τὰ πρὸς Σύλλαν δίκαια πρεσβεύων πρὸ παντὸς ἰδίου γε καὶ κοίνου συμφέροντος, εἴτε, etc... οὐχ ὑπήκουσε. — Ce passage ne s'accorde guère avec l'idée que Montesquieu a voulu donner de Sylla, dans son fameux *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*.

Les durs paysans de l'Italie connurent alors les bains, les théâtres, les vêtements somptueux, les beaux esclaves, toutes les voluptés de l'Asie. Ils étaient logés dans les maisons des habitants, y vivaient eux et leurs amis à discrétion ; de plus, ils recevaient chacun de son hôte quatre tétradrachmes par jour. Sylla, en partant, frappa encore l'Asie d'une contribution de vingt mille talents [1]. Tels étaient les soldats que Sylla ramenait contre sa patrie. Ils étaient si convaincus qu'on les menait au pillage de l'Italie, qu'ils offrirent tous de l'argent à leur général, ne demandant pas mieux que de faire à leurs frais une guerre si lucrative.

Cinna, chassé un instant de Rome, avait partout relevé le parti italien, et, malgré les sages avis de son lieutenant Sertorius [2], rappelé Marius, dont les vengeances ne pouvaient que souiller le triomphe de l'Italie sur Rome. Revenons un instant sur les romanesques destinées de ce vieux chef de parti. Marius n'avait échappé que par miracle aux cavaliers de Sylla. Surpris dans les marais de Minturnes, il fut conduit dans cette ville ; mais les habitants n'avaient garde de livrer celui qui avait tant ménagé les Italiens dans la guerre sociale. Ils publièrent qu'ils avaient envoyé un esclave cimbre pour le tuer, mais que cet homme n'avait pu soutenir le regard du vain-

1 Plut., *in Syll.*, c. 32. Ἐζημίωσε τὴν Ἀσίαν δισμυρίοις ταλάντοις. — Ibid., *in Lucull.*, c. 7.

2 Id., *in Sertor.*, c. 5. Τοῖς μὲν ἄλλοι ἐδόκει δέχεσθαι, Σερτώριος δέ ἀπηγόρευεν.

queur des Cimbres, et qu'il s'était enfui en criant qu'il n'aurait jamais le courage de tuer Caïus Marius. Ce qui est certain, c'est que les Minturniens le firent passer en Afrique, d'où Cinna eut l'imprudence de le rappeler bientôt. Cet homme farouche, rentré dans Rome avec une bande de pâtres affranchis et de laboureurs libres de l'Étrurie[1] (Βαρδιαιοι? Μαριανου, Mariani?), fit égorger par eux les plus illustres partisans de Sylla, l'orateur Marcus Antonius, Catulus Lutatius, son ancien collègue dans la guerre des Cimbres, une foule d'autres. Les excès des esclaves lâchés par Marius furent tels que Cinna et Sertorius en eurent horreur, et, les enveloppant une nuit, les taillèrent en pièces[2]. Peu après, Marius, âgé de soixante et dix ans, consul pour la septième fois, mourut des excès de vin dans lesquels il se plongeait pour s'étourdir sur l'approche de son ennemi.

Sylla était alors attendu en Italie comme un dieu exterminateur. On publiait ses victoires sur Mithridate, les paroles terribles qu'il avait prononcées, la furieuse cupidité de ses soldats et les menaces des exilés qu'il avait dans son camp et qu'il appelait son sénat. Au premier bruit de son retour (83), les consuls (Norbanus et Scipion, auxquels succédèrent Carbon et le jeune Marius),

1 Appian., *Bell. Civ.*, I, c. 67 : Μάριος ἐς Τυῤῥηνίαν κατέπλευσεν... συνήγαγε Τυῤῥηνῶν ἑξακισχιλίους.

2 Plut., *in Sert.*, c. 6. Οὐκ ἀναχετὰ ποιούμενος ὁ Σερτώριος, ἅπαντας ἐν ταυτῷ στρατοπεδεύοντας κατηκόντισεν, οὐκ ἐλαττους τετρακισχίλιων ὄντας. — Appian, *B. Civ.*, l. I.

eurent plus de cent mille hommes. Sylla avait quarante mille vétérans, avec six mille cavaliers et quelques soldats du Péloponèse et de la Macédoine. Métellus et le jeune Pompée, fils de Cn. Pompéius Strabo, se réunirent à lui. Rebuté du parti italien, qui connaissait la versatilité de sa famille[1], ce jeune homme de vingt-trois ans avait levé des légions dans le Picenum, et battu trois généraux, trois armées pour aller rejoindre Sylla. Celui-ci jugea au premier coup d'œil le vain et médiocre génie de cet heureux soldat. Il se leva à son approche, et le salua du nom de *grand*. A ce prix, il s'en fit un instrument docile. Il l'envoya dans la Gaule italienne, en Sicile, en Afrique, où il obtint de grands succès sur le parti opposé.

Ce parti n'avait que de nouvelles recrues; et de plus il était divisé. Les Samnites ne se réunirent qu'à la fin de la guerre aux autres Italiens, commandés par les consuls. Dans la première bataille à Canusium, Sylla perdit soixante et dix hommes, Norbanus six mille. Dans une autre, livrée plus tard, il tua vingt mille hommes à l'ennemi, sans perdre plus de vingt-trois des siens[2]. En Campanie, une armée pratiquée habilement passa tout entière dans son camp. La défection se mit de même dans les armées de Carbon et du jeune Marius. Ce dernier, défait à Sacriport, tout près

1 Vell. Paterc., II, 20. « Cn. Pompeius, Magni pater,... ità se dubium mediumque partibus præstitit, ut omnia ex proprio usu ageret, temporibusque insidiari videretur. »

2 Appian., *B. Civ.*, I, c. 34. — Plut., in *Syll.*, c. 36 : Ἔικοσι τρεῖς μόνους ἀποβαλεῖν.

de Rome, par la trahison de deux cohortes, fut bloqué dans Préneste, et cette ville devint comme le but et le prix du combat pour toutes les armées de l'Italie. Sylla, partout présent, partout vainqueur, à Saturnia, à Neapolis, à Clusium, à Spolète, empêche les Italiens de délivrer Marius. Pompée bat huit légions, qui marchaient à son secours. Trois chefs italiens indépendants, le Lucanien Lamponius, le Campanien Gutta et le Samnite Pontius Télésinus, sont de même arrêtés par Sylla. De nouvelles défections éclatent. Les Lucaniens se soumettent. Rimini, toute la Gaule pose les armes. Albinovanus fait sa paix en massacrant ses collègues. Norbanus s'enfuit à Rhodes, et se tue. En Sicile, Carbon se livre à Pompée qui le fait égorger de sang-froid. Enfin les Samnites, par un effort désespéré, se jettent entre Pompée et Sylla, pour débloquer Préneste; puis ils tournent brusquement sur Rome, déterminés à la mettre en cendres avant de périr. Leur chef, Pontius Télésinus, courait de rang, criant qu'*il fallait anéantir le repaire des loups ravisseurs de l'Italie*[1]. Rome était perdue, si l'armée de Sylla ne fût arrivée à temps, et n'eût livré aux Samnites une dernière et furieuse bataille. La victoire balança si longtemps, que Sylla hors de lui-même fit un vœu au dieu de Delphes, dont il avait si outrageusement pillé le temple[2].

1 Velleius, c. 27. « Circum volans ordines exercitûs sui Telesinus, dictitansque adesse Romanis ultimum diem, vociferabatur eruendam delendamque urbem; adjiciens nunquam *defuturos raptores Italiæ libertatis lupos, nisi sylva, in quam refugere solerent, esset excisa.* »

2 Plut., in *Syll.*, c. 16, 38.

Tout ce qu'il y avait d'Italiens dans Préneste fut mis à part et passé au fil de l'épée. Ceux de Norba se défendirent jusqu'à l'extrémité et finirent par s'égorger les uns les autres. Six mille Samnites, auxquels il avait promis la vie, furent massacrés à Rome même. Leurs cris retentirent jusqu'au temple de Bellone, où Sylla haranguait le sénat. Ce n'est rien, dit-il froidement, je fais châtier quelques factieux. Les massacres s'étendirent ensuite aux citoyens. Le sénat, qui avait tant souhaité le retour de Sylla, se repentit de s'être donné un vengeur si impitoyable. Un des Métellus s'enhardit à lui demander quel devait être le terme de ces exécutions? Il répondit : Je ne sais pas encore ceux que je laisserai vivre. Faites du moins connaître, ajouta Métellus, ceux qui doivent mourir. C'est alors que Sylla fit afficher des tables de proscription (81).

La victoire de Sylla fut le triomphe de Rome sur l'Italie; dans Rome elle-même, celui des nobles sur les riches, particulièrement sur les chevaliers : pour le petit peuple, nous avons vu qu'il n'existait que de nom. Mille six cents chevaliers furent proscrits avec plus de quarante sénateurs de leur parti [1]. Leurs biens amassés par l'usure, par la ruine des hommes

[1] Appian., l. I, c. 95. Αὐτίκα βουλευτάς ἐς τεσσαράκοντα, καὶ ἱππέων αμφι χιλίους καὶ ἑξακοσιους θανάτῳ προῦγραφεν·... μετ'οὐ πολὺ δὲ βουλευτὰς ἄλλους αὐτοῖς προστετιθει. — c. 103. — ... Ἀνελοντα βουλευτας μὲν ἐννενηκοντα, ὑπατους δὲ πεντεκαίδεκα, ἀπὸ δέ τῶν ἱππέων δισχιλίους καὶ ἑξακοσίους, σὺν τοῖς ἐξεληλαμένοις.

libres, par la sueur et le sang de plusieurs générations d'esclaves, passèrent aux soldats, aux généraux, aux sénateurs. Sylla s'annonça comme le vengeur des lois, comme le restaurateur de l'ancienne république. L'élection des pontifes et le pouvoir judiciaire, autrement dit l'autorité religieuse et l'application des lois, furent rendus au sénat. Les comices des tribus furent abolis. Le tribunat ne subsista que de nom ; tout tribun fut déclaré incapable d'aucune autre charge. On ne put briguer le consulat qu'après la préture, la préture qu'après la questure. Sylla ressuscite en sa faveur le vieux titre de dictateur oublié depuis cent vingt ans. Mais pour nommer un dictateur, il faut un consul. Tous les deux ont été tués. Sylla pousse le scrupule jusqu'à sortir de Rome [1]; il fait, selon la forme ancienne, élire par le sénat un *interrex* qui puisse nommer le dictateur, et écrit au sénat pour offrir ses services à la république. Le sénat n'a garde de refuser. Il est nommé dictateur, mais pour un temps indéfini. Il obtient l'abolition du passé, la licence de l'avenir; le droit de vie et de mort, celui de confisquer les biens, de partager les terres, de bâtir et de détruire les villes, de donner et ôter les royaumes.

Cette ostentation de légalité, cette barbarie systématique fut ce qu'il y eut de plus insolent et de plus odieux dans la victoire de Sylla.

[1] Appian., l. I, c. 93. Αὐτὸς μὲν που τῆς πόλεως ὑπεξῆλθε.

Marius avait suivi sa haine en furieux, et tué brutalement ceux qu'il haïssait. Les massacres de Sylla furent réguliers et méthodiques. Chaque matin, une nouvelle table de proscription déterminait les meurtres du jour. Assis dans son tribunal, il recevait les têtes sanglantes, et les payait au prix du tarif. Une tête de proscrit valait jusqu'à deux talents. Mais ce n'étaient pas seulement les partisans de Marius qui périssaient. Les riches aussi étaient coupables. L'un périssait pour son palais, l'autre pour ses jardins. Un citoyen, étranger à tous les partis, regarde en passant sur la table fatale, et s'y voit inscrit le premier : Ah! malheureux, s'écrie-t-il, c'est ma maison d'Albe qui m'a tué. Il fut égorgé à deux pas de là.

Le dictateur appliqua à l'Italie entière son terrible système : partout les hommes du parti contraire furent mis à mort, bannis, dépouillés, et non-seulement eux, mais leurs parents, leurs amis, ceux qui les connaissaient, ceux qui leur avaient parlé, ou qui par hasard avaient voyagé avec eux [1]. Des cités entières furent proscrites comme des hommes, démantelées, dépeuplées pour faire place aux légions de Sylla. La malheureuse Étrurie surtout, le seul pays qui eût encore échappé aux colonies et aux lois agraires, le seul dont les laboureurs fussent généralement libres, devint la proie des soldats du vainqueur. Il fonda une ville nouvelle dans la vallée

[1] Appian., l. I, c. 96. Ἤδη δὲ τις καὶ προθυμίας ἢ μόνης συνοδίας ἡλίσκετο.

de l'Arno, non loin de Fiesole, et du nom mystérieux de Rome, *Flora*, ce nom connu des seuls patriciens, il appela sa colonie *Florentia* [1].

A son retour de l'Étrurie, on croyait Sylla un peu adouci. On n'en fut que plus effrayé de la mort de Lucrétius Ofella, le compagnon de sa victoire, celui auquel il devait la prise de Préneste. Il n'avait pas été préteur, et briguait le consulat. Sylla lui envoya ordre de se retirer; et comme il persistait, il le fit tuer sur la place. Il dit ensuite : Sachez que j'ai fait tuer Q. Lucrétius Ofella, parce qu'il m'a résisté. Et il ajouta cet horrible apologue : « Un laboureur qui poussait sa charrue, était mordu par des poux; il s'arrêta deux fois pour en nettoyer sa chemise. Mais ayant été de nouveau mordu, il ne voulut plus être interrompu de nouveau dans son travail, et jeta sa chemise au feu. Et moi aussi, je conseille aux vaincus de ne pas m'obliger à employer le fer et le feu pour la troisième fois [2]. »

Sylla semblait avoir suffisamment prouvé son prodigieux mépris de l'humanité. Il en donna une preuve nouvelle à laquelle personne ne s'attendait : il abdiqua. On le vit se promener insolemment sur la place, sans armes et presque

1 C'est la tradition italienne. — Le nom mystérieux de Rome était *Eros* ou *Amor*; le nom sacerdotal, *Flora* ou *Anthusa*; le nom civil, *Roma*. *Voy.* Plin., *H. N.*, III, 5; et Münter, *De occulto urbis Romæ nomine*, nº 1 de ses *Mémoires sur les antiquités*.

2 Appian., l. 1, c. 96, p. 689. Φθεῖρες γεωργὸν ἀροτριῶντα ὑπέδακνον...

seul. Il savait bien qu'une foule d'hommes étaient intéressés à défendre sa vie. Il avait mis trois cents hommes à lui dans le sénat. Dans Rome, dix mille esclaves des proscrits, affranchis par Sylla, portaient le nom de leur libérateur (Cornélius), et veillaient sur lui. Dans l'Italie, cent vingt mille soldats, devenus propriétaires par sa victoire, le regardaient comme le gage et le garant de leur fortune. Il est si vrai que son abdication fut une vaine comédie, que dans sa retraite de Cumes, la veille même de sa mort, ayant su que le questeur Granius différait de payer une somme au trésor dans l'espoir que cet événement le dispenserait de régler ses comptes, il le fit étrangler près de son lit (77) [1].

Il mourut tout-puissant, et ses funérailles furent encore un triomphe. Porté à travers l'Italie jusqu'à Rome, son corps fut escorté de ses vieux soldats, qui de toutes parts venaient grossir le cortége, et se mettaient en rangs. Devant le corps, marchaient vingt-quatre licteurs avec les faisceaux : derrière, on portait deux mille couronnes d'or envoyées par les villes, par les légions et par une foule d'hommes du parti. Tout autour se tenaient les prêtres, pour protéger le cercueil en cas de bataille; car on n'était pas sans inquiétude. Puis, s'avançaient le sénat, les chevaliers et l'armée, légion par légion. Puis, un nombre infini de trompettes qui perçaient l'air de sons éclatants et sinistres. Le sénat poussait en mesure de so-

1 Plut., *in Syll.*, c. 46. Ἐκέλευσε πνίγειν.

lennelles acclamations, l'armée répétait et le peuple faisait écho [1]. Rien ne manqua aux honneurs qu'on lui rendit. Il fut loué à la tribune aux harangues, et de là enseveli au Champ de Mars, où personne n'avait été enterré depuis les rois.

Ce héros, ce dieu, qu'on portait au tombeau avec tant de pompe, n'était depuis longtemps que pourriture. Rongé de maux infâmes, consumé d'une indestructible vermine, ce fils de Vénus et de la Fortune, comme il voulait qu'on l'appelât [2], était resté jusqu'à la mort livré aux sales passions de sa jeunesse. Les mignons, les farceurs, les femmes de mauvaise vie, avec lesquels il passait les nuits et les jours, avaient eu bonne part à la dépouille des proscrits. Dans cette fameuse restauration de la république, dont il s'était tant vanté, les bouffons et les charlatans n'avaient guère moins gagné que les assassins. Il avait exterminé la race italienne, sous prétexte d'assurer l'unité de Rome menacée par l'invasion des alliés; et lui-même, il s'entourait de Barbares, de Chaldéens, de Syriens, de Phrygiens. Il les consultait, il adorait leurs dieux [3].

1 Appian, c. 105-106.

2 *Voy.* plusieurs anecdotes curieuses dans Plutarque, *Vie de Sylla.* Cet homme si cruel et si souillé paraît avoir été singulièrement favorisé des dames de Rome. A ses funérailles, elles apportèrent une si grande quantité d'aromates, qu'outre ceux qui étaient contenus dans deux cent dix corbeilles, on fit avec du cinnamome et de l'encens le plus précieux une statue de Sylla de grandeur naturelle, et celle d'un licteur qui portait les faisceaux devant lui.

3 Plut., *passim.*

Son œuvre politique, comme son cadavre, tombait d'avance en lambeaux. Il avait cru ressusciter la vieille Rome en donnant le pouvoir législatif aux comices des centuries dans lesquels les riches dominaient. Mais quand même son système eût duré, le mobile élément de la richesse eût pu mettre le pouvoir hors des mains de son parti. C'était aux curies, à la vieille aristocratie sacerdotale qu'il devait remonter, pour être conséquent. Il croyait rendre le pouvoir aux patriciens; mais ces patriciens n'étaient plus des patriciens, c'étaient pour la plupart des plébéiens anoblis; de même que le peuple n'était plus un peuple, mais un ramas d'affranchis de diverses nations. Tous mentaient, ou plutôt se trompaient eux-mêmes. Et c'était là la vaine et creuse idole pour laquelle Sylla avait versé tant de sang, aveuglé dans ses préjugés aristocratiques par l'enthousiasme classique du passé, qui avait jeté les Gracches dans la démagogie!

CHAPITRE IV.

Pompée et Cicéron. — Rétablissement de la domination des chevaliers. — Sertorius. — Spartacus, les Pirates, Mithridate. 77-64.

Jamais l'empire ne fut plus malade qu'après avoir passé par les mains de ce médecin impitoyable. Peu après la mort de Sylla, le parti italien se releva dans tout le nord de l'Italie,

sous Lépidus et Brutus. La Gaule cisalpine, l'Étrurie surtout dont la ruine avait payé la guerre civile, se soulevèrent, et furent, il est vrai, facilement réduites; partout les vétérans de Sylla étaient en armes pour maintenir leur usurpation contre les anciens propriétaires. Le parti italien eut plus de succès en Espagne, où Sertorius eut l'adresse de mêler sa cause à celle de l'indépendance nationale. En Asie, les chevaliers et les publicains exerçaient les mêmes exactions depuis le départ de Lucullus qui les avait contenus; usures, violences, outrages, hommes libres enlevés pour l'esclavage, tous les mêmes abus avaient recommencé, ils devaient bientôt amener le même soulèvement, et rendre l'Asie à Mithridate. Dans les autres provinces, les sénateurs, redevenus maîtres des jugements, et sûrs de l'impunité, exerçaient des brigandages que l'on ne pourrait croire, si le procès de Verrès ne les eût constatés juridiquement. Enfin, dans tout le monde romain, le dévorant esclavage faisait disparaître les populations libres, pour leur substituer des Barbares qui disparaissaient eux-mêmes, mais qui pouvaient, sous un Spartacus, être tentés de venger au moins leur mort. Tous les ennemis de l'empire, Sertorius, Mithridate et Spartacus, proscrits de Rome, Italiens dépossédés, provinciaux soulevés, hommes réduits en esclavage, tous pouvaient communiquer par l'intermédiaire des fugitifs qui étaient répandus sur toutes les mers et les infestaient de leurs pirateries. Contre le tyrannique empire de Rome, la liberté s'était

formé sur les eaux un autre empire, une Carthage errante qu'on ne savait où saisir, et qui flottait de l'Espagne à l'Asie.

C'était là la succession de Sylla. Voyons quels hommes s'étaient chargés de la recueillir. Les principaux sénateurs, Catulus, Crassus, Lucullus même, étaient des administrateurs plutôt que des généraux, malgré la victoire militaire que le dernier acquit à bon marché dans l'Orient. La médiocrité de Métellus éclata en Espagne, où, avec des forces considérables, il fut constamment le jouet de Sertorius. Le parti de Sylla n'avait qu'un général heureux, et encore ce n'était pas un des nobles, mais un chevalier. Il fallut Pompée pour terminer la guerre de Lépidus, celle de Sertorius, celle de Spartacus; et quand les pirates en vinrent jusqu'à s'emparer d'Ostie, l'on cria encore : Pompée! on mit en ses mains toutes les forces de la république pour donner la chasse aux corsaires, et achever le vieux Mithridate.

De toutes ces guerres, la plus difficile fut celle de Sertorius. Ce vieux capitaine de Marius avait de bonne heure prévu la victoire de Sylla et passé en Espagne. Les Barbares l'estimaient singulièrement pour les avoir battus eux-mêmes par un stratagème ingénieux [1]. Il s'était fait des leurs, et partageait leur manière de vivre et leurs croyances. C'était lui qui, en Afrique, avait découvert le corps du Libyen Antée; seul des hommes, il avait vu les os du géant, long de

[1] Plut., *in Sertor.*, c. 3, 1.

soixante coudées [1]. Il correspondait avec les dieux, au moyen d'une biche blanche, qui lui révélait les choses cachées. Mais ce qui lui gagnait plus sûrement encore les Barbares, c'était son génie mêlé d'audace et de ruse, l'adresse avec laquelle il se jouait de l'ennemi, jusqu'à traverser sous un déguisement les lignes de Métellus. C'était un chasseur infatigable. Aucun Espagnol ne connaissait mieux les pas et les défilés des montagnes. Du reste, armé superbement, lui et les siens, bravant l'ennemi, et défiant Métellus en combat singulier [2].

Ce général ne put l'empêcher d'étendre sa domination sur toute l'Espagne (84-73). Une armée italienne, conduite par Perpenna, venait de se joindre à lui. Il s'était fait un sénat des proscrits qui se réfugiaient dans son camp. Peu à peu il disciplinait les Espagnols, et commençait à les humaniser en élevant leurs enfants à la romaine. Cependant il s'était rendu maître de la Gaule narbonnaise et faisait craindre à l'Italie un autre Hannibal. Pompée, qui vint seconder Métellus, obligea Sertorius de rentrer en Espagne, mais y fut battu par lui, et eut l'humiliation de lui voir brûler sous ses yeux une ville alliée.

Sertorius, qui recevait alors de grandes offres de Mithridate, eut la magnanime obstination de

1 Plut., *in Sertor.*, c. 10. Πηχῶν ἑξήκοντα μῆκος κατεπλάγη, καὶ σφάγιον ἐντεμὼν, συνέχωσε τὸ μνῆμα, καὶ περὶ αὐτοῦ τιμήν τε καὶ φήμην συνηύξησε.

2 Plut., *in Sertor.*, c. 11.

ne pas lui céder un pouce de terre en Asie. Fondateur d'une Rome nouvelle qu'il opposait à l'autre, il ne voulait pas porter atteinte à l'intégrité d'un empire qu'il regardait comme sien. Il resta Romain au milieu des Barbares, et c'est ce qui le perdit. Quoiqu'il avouât hautement sa préférence pour les troupes espagnoles, il donnait tous les commandements à des Romains. Ceux-ci lui inspiraient leurs défiances contre les gens du pays, et ils finirent par le pousser à massacrer ou vendre les otages qui étaient entre ses mains. Cet acte insensé et barbare l'eût perdu tôt ou tard, s'il n'eût été tué en trahison par son lieutenant Perpenna. Pompée, à qui celui-ci se rendit, le fit mourir sans vouloir l'entendre, et brûla tous ses papiers, *de crainte d'y trouver compromis quelqu'un des grands de Rome.* Lui-même peut-être était intéressé à faire disparaître toute trace des intrigues qui l'avaient débarrassé d'un ennemi invincible (73).

La guerre d'Asie dura dix ans encore après celle d'Espagne. Les ravages de Mithridate et de Tigrane, son gendre, roi d'Arménie, concouraient avec l'horrible cupidité des publicains et chevaliers pour dépeupler ce malheureux pays. En une fois, Tigrane enleva de la Cappadoce trois cent mille hommes qu'il transféra dans sa nouvelle capitale de Tigranocerte [1]. L'Asie ro-

[1] Appian., c. 216, p. 363. Ἐς τριάκοντα μυριάδας ἀνθρώπων ἀνασπάστους ἐς Ἀρμενίαν ἐποίησε... ἔνθα Τιγρανόκερταν...

maine n'était pas moins misérable, épuisée par la rapacité des usuriers romains qui avaient avancé les vingt mille talents de Sylla. Telle était leur industrie, qu'en peu d'années, cette contribution s'était trouvée portée à cent vingt mille talents (plus de 600 millions de francs). Les malheureux vendaient leurs femmes, vendaient leurs filles vierges, leurs petits enfants, et finissaient par être eux-mêmes vendus [1].

Mithridate, encouragé par ces circonstances, avait envahi la Cappadoce et la Bithynie, et gagné une foule de cités dépendantes des Romains. Partout il se faisait précéder d'un Marius que Sertorius lui avait envoyé avec le titre de proconsul. Pompée étant encore occupé en Espagne, l'un des chefs du parti de Sylla, Lucullus, obtint, à force d'intrigues, la commission lucrative de la guerre d'Asie [2].

Lucullus passait pour un administrateur honnête et pour un homme fort lettré. C'était le protecteur de tous les Grecs à Rome. Il avait lui-même, par une sorte de jeu, écrit en grec la guerre d'Italie. Quelle guerre eût mieux mérité d'être écrite en langue latine? Mais ce dédain du grossier idiome de la patrie était sans doute une manière de faire sa cour à l'exterminateur de la race italienne. Sylla, revenant pour com-

1 Plut., *in Lucull.*, c. 11, 29. Πιπράσκειν ἰδίᾳ μὲν υἱοὺς εὐπρεπεῖς, θυγατέρας δὲ παρθένους·... αὐτοῖς δὲ τέλος ἦν προσθέτοις γενομένοις δουλεύειν, etc.

2 Ces intrigues ne furent pas toujours honorables; par exemple, il fit semblant d'être amoureux d'une femme qui avait du crédit. Plut., *in Luc.*

battre le parti de Marius, avait laissé Lucullus en Asie, pour lever les contributions de guerre, et sans doute pour faire rendre gorge aux publicains, affiliés au parti de Marius. C'est à Lucullus qu'il dédia ses commentaires écrits en grec, et qu'il confia aussi en mourant la tutelle de son fils. Lucullus n'avait jamais commandé en chef jusqu'à la seconde guerre de Mithridate (75); mais dans la traversée de Rome en Asie, il lut beaucoup Polybe, Xénophon, et autres ouvrages des Grecs sur l'art militaire. Toutefois, il ne se pressa pas de se mesurer avec le roi barbare, qui avait alors réuni jusqu'à trois cent mille hommes. Il avait appris, par le désastre de son collègue, qu'il valait mieux attendre que ce torrent s'écoulât de lui-même. Formée de dix peuples différents, cette multitude ne pouvait rester longtemps unie; la seule difficulté de la nourrir devait en amener bientôt la dispersion. Pendant que Mithridate se consume devant la place imprenable de Cyzique, Lucullus l'observe, lui coupe les vivres, et lui ôte ses ressources en ramenant peu à peu les cités qui s'étaient données à lui. Il réforme les abus qui avaient soulevé le pays contre Rome [1]. Ces réformes étaient la véritable tactique à employer contre Mithridate. Chaque règlement lui ôtait quelques villes, et le privait d'une partie des subsides qui entretenaient son armée. Il ne tint pas contre cette guerre administrative. Au bout de deux ans, ne sachant comment nourrir tant de monde, il leva

1 Plut., *in Luc.*, c. 29.

le siége de Cyzique, se jeta dans un vaisseau, et chargea ses généraux de sauver l'armée comme ils pourraient. Il n'y avait pas de retraite possible avec des troupes si peu disciplinées. Lucullus n'eut que la peine de tuer. Les vingt mille hommes qu'il tailla en pièces sur le Granique, n'étaient que la plus faible partie de ceux qui périrent dans cette immense déroute.

Pendant que Lucullus s'avance lentement vers le Pont, Mithridate, se jouant de la poursuite de ses ennemis qui crurent le prendre dans Nicomédie, avait déjà soldé, armé de nouvelles bandes de Barbares, qu'il envoyait chercher jusque chez les Scythes. Quelques défaites partielles, et la terreur panique qui s'ensuivit, suffirent pour faire dissiper encore cette nouvelle armée. Mithridate était pris, s'il n'eût eu la présence d'esprit d'arrêter les soldats romains, en perçant les sacs remplis d'or que ses mulets portaient derrière lui[1]. Le roi barbare, obligé d'abandonner son royaume, voulut au moins, dans sa jalousie orientale, préserver son sérail des outrages du soldat. Il envoya, par un eunuque, à ses femmes, l'ordre de mourir. Parmi elles se trouvaient deux de ses sœurs, âgées de quarante ans, qu'il n'avait point mariées, et l'Ionienne Monime qu'il avait enlevée de Milet, mais dont il n'avait vaincu la vertu qu'en lui donnant le triste honneur d'être appelée son épouse et de ceindre le diadème; elle essaya de s'étrangler avec le bandeau royal, mais il rompit, et ne lui rendit pas même ce cruel service.

1 Plut., *in Luc.*, c. 25. — Appian., I, *Bell. Mithr.*, c. 82.



Mithridate s'était enfui en Arménie, chez son beau-père Tigrane. Ce prince, qui avait étendu sa domination jusque dans la Syrie, se trouvait, par suite de la ruine des Séleucides et de l'éloignement des Parthes, le plus puissant souverain de l'Asie occidentale. Une foule de rois le servaient à table, et quand il sortait, quatre d'entre eux couraient devant son char en simple tunique[1]. La domination insolente de ce roi des rois n'en était pas plus solide. Lucullus le savait si bien, qu'il ne prit que quinze mille hommes pour envahir les États de Tigrane. C'en fut assez pour mettre en fuite au premier choc deux cent mille Barbares, dont dix-sept mille étaient des cavaliers bardés de fer. Les Romains perdirent cinq hommes[2]. La prise de Tigranocerte fut facilitée par les Grecs que Tigrane y avait transportés de force, avec une foule d'hommes de toutes nations. Lucullus renvoya ces Grecs dans leur patrie, en leur payant les frais du voyage, comme il avait fait après l'incendie de la ville d'Amisus dans le Pont. Amisus et Sinope étaient devenues deux villes indépendantes. Tous les peuples que Tigrane avait opprimés, les Sophéniens, les Gordyéniens, plusieurs tribus arabes, reçurent Lucullus comme un libérateur.

Vainqueur dans une seconde bataille, il voulait consommer la ruine de Tigrane, et porter ensuite ses armes chez les Parthes. Il n'eut point cette gloire périlleuse. Jusque-là son principal

1 Plut., *in Luc.*, c. 31. Βασιλεῖς... σὺν χιτωνίσκοις.
2 Id., *ibid.*, c. 32. Ῥωμαίων... ἔπεσον πέντε.

moyen de succès avait été de se concilier les peuples en contenant à la fois l'avidité de ses soldats et celle des publicains italiens. Les premiers refusèrent de poursuivre une guerre qui n'enrichissait que le général ; les seconds écrivirent à Rome, où le parti des chevaliers reprenait chaque jour son ancien ascendant. Ils accusèrent de rapacité celui qui avait réprimé la leur. Tout porte à croire, en effet, que Lucullus avait tiré des sommes énormes des villes qu'il préservait des soldats et des publicains[1]. Ils obtinrent qu'un successeur lui serait donné ; et, par ce changement, le fruit de sa conquête fut perdu en grande partie. Avant même que Lucullus eût quitté l'Asie, Mithridate rentra dans le Pont, envahit la Cappadoce, s'unit plus étroitement avec les pirates, en même temps qu'il rouvrait aux Barbares leur route du Caucase, un instant fermée par les armes romaines.

Pendant que Pompée combattait Sertorius, et Lucullus Mithridate, Rome n'avait eu que des généraux inhabiles pour la défendre d'un danger bien plus pressant. Une guerre servile avait éclaté (73-1), non plus en Sicile, mais en Italie même, aux portes de Rome, dans la Campanie. Et cette fois, ce n'étaient plus des esclaves laboureurs ou bergers ; c'étaient des hommes exercés exprès dans les armes, habitués au sang, et dévoués d'avance à la mort. Cette manie

1 Cela est vraisemblable d'après les trésors qu'il rapporta. Cicéron dit (*pro Flacco*, 34) que Lucullus devait une partie de sa fortune aux legs que beaucoup de gens lui avaient faits en Asie.

barbare des combats de gladiateurs était devenue telle, qu'une foule d'hommes riches en nourrissaient chez eux, les uns pour plaire au peuple et parvenir aux charges où l'on donnait des jeux ; les autres par spéculation, pour vendre ou louer leurs gladiateurs aux édiles, quelquefois même aux factieux qui les lâchaient comme des dogues furieux sur la place publique, contre leurs ennemis et leurs concurrents.

« Un certain Lentulus Batiatius[1] entretenait à Capoue des gladiateurs, la plupart Gaulois ou Thraces. Deux cents d'entre eux firent le complot de s'enfuir. Leur projet ayant été découvert, soixante-dix-huit qui en furent avertis eurent le temps de prévenir la vengeance de leur maître; ils entrèrent dans la boutique d'un rôtisseur, se saisirent des couperets et des broches, et sortirent de la ville. Ils rencontrèrent en chemin des chariots chargés d'armes de gladiateurs, qu'on portait dans une autre ville; ils s'en saisirent, s'emparèrent d'un lieu très-fortifié et élurent trois chefs, dont le premier était Spartacus, Thrace de nation, mais de race numide, qui, à une grande force de corps et à un courage extraordinaire, joignait une prudence et une douceur bien supérieures à sa fortune, et plus dignes d'un Grec que d'un Barbare. On raconte que la première fois qu'il fut mené à Rome pour y être vendu, on vit, pendant qu'il dormait, un serpent entortillé autour de son visage. Sa femme, de même nation que

1 Plut., *in Crasso*, c. 9, 199.

lui, était possédée de l'esprit prophétique de Bacchus, et faisait le métier de devineresse; elle déclara que ce signe annonçait à Spartacus un pouvoir aussi grand que redoutable, et dont la fin serait heureuse. Elle était alors avec lui et l'accompagna dans sa fuite.

» Ils repoussèrent d'abord quelques troupes envoyées contre eux de Capone, et leur ayant enlevé leurs armes militaires, ils s'en revêtirent avec joie, et jetèrent leurs armes de gladiateurs, comme désormais indignes d'eux, et ne convenant qu'à des Barbares. Clodius, envoyé de Rome avec trois mille hommes de troupes pour les combattre, les assiégea dans leur fort sur une montagne. On n'y pouvait monter que par un sentier étroit et difficile, dont Clodius gardait l'entrée; partout ailleurs ce n'étaient que des rochers à pic, couverts de ceps de vigne sauvage. Les gens de Spartacus coupèrent des sarments, en firent des échelles solides et assez longues. Ils descendirent en sûreté à la faveur de ces échelles, à l'exception d'un seul qui resta pour leur jeter leurs armes. Les Romains se virent tout à coup enveloppés, prirent la fuite et laissèrent leur camp au pouvoir de l'ennemi. Ce succès attira aux gladiateurs un grand nombre de bouviers et de pâtres des environs, tous robustes et agiles; ils armèrent les uns et se servirent des autres comme de coureurs et de troupes légères.

» Le second général qui marcha contre eux fut Publius Varinus; ils défirent d'abord son lieutenant, qui les avait attaqués avec deux mille

hommes. Cossinius, son collègue, envoyé ensuite avec un corps considérable, fut sur le point d'être enlevé par Spartacus aux bains de Salines. Il battit Varinus lui-même en plusieurs rencontres, se saisit de ses licteurs et de son cheval de bataille, et se rendit redoutable par ses exploits. Mais au lieu d'en être ébloui, il prit des mesures très-sages, il ne se flatta point de triompher de la puissance romaine, et conduisit son armée vers les Alpes, persuadé que le mieux était de traverser ces montagnes, et de se retirer chacun dans son pays, les uns dans les Gaules, les autres dans la Thrace. Les siens, plus confiants, refusèrent de le suivre, et se répandirent dans l'Italie pour la ravager.

» Ce ne fut plus alors la honte seule qui irrita le sénat; la crainte et le danger le déterminèrent à y envoyer les deux consuls. Gellius, l'un d'eux, étant tombé brusquement sur un corps de Germains qui, par fierté, s'était séparé des troupes de Spartacus, le tailla en pièces. Lentulus, son collègue, qui commandait des corps d'armée nombreux, avait environné Spartacus. Celui-ci revient sur ses pas, attaque les lieutenants du consul, les défait et s'empare de tout leur bagage. De là, il continuait sa marche vers les Alpes; Cassius vint à sa rencontre avec dix mille hommes; mais après un combat acharné, il fut défait avec une perte considérable. Le sénat, indigné contre les consuls, leur envoya l'ordre de déposer le commandement, et nomma Crassus pour continuer la guerre. Il alla camper dans le Picenum, pour y attendre Spartacus qui

dirigeait sa marche vers cette contrée; il ordonna à son lieutenant Mummius de prendre deux légions et de faire un grand circuit, pour suivre seulement l'ennemi, avec défense de le combattre ou même d'engager aucune escarmouche. Mais à la première occasion, Mummius présenta la bataille à Spartacus qui le défit et lui tua beaucoup de monde : le reste des troupes ne se sauva qu'en abandonnant ses armes. Crassus, après avoir traité durement Mummius, donna d'autres armes aux soldats, et leur fit promettre de les mieux garder. Prenant ensuite les cinq cents d'entre eux qui avaient donné l'exemple de la fuite, il les partagea en cinquante dizaines, les fit tirer au sort, et punit du dernier supplice celui de chaque dizaine sur qui le sort était tombé.

» Spartacus, qui avait traversé la Lucanie et se retirait vers la mer, ayant rencontré au détroit de Messine des corsaires ciliciens, forma le projet de passer en Sicile et d'y jeter deux mille hommes; ce nombre aurait suffi pour rallumer dans cette île la guerre des esclaves éteinte depuis peu de temps, et qui n'avait besoin que d'une étincelle pour former de nouveau un vaste incendie. Il fit donc un accord avec ces corsaires qui se firent payer et mirent à la voile, en le laissant sur le rivage. Alors s'éloignant de la mer, il alla camper dans la presqu'île de Rhége. Crassus y arrive bientôt après lui, et entreprend de fermer l'isthme, voulant à la fois occuper ses soldats et affamer l'ennemi. Il fit tirer d'une mer à l'autre, dans une longueur de trois cents stades, une tranchée large et pro-

fonde de quinze pieds, et tout le long il éleva une muraille d'une épaisseur et d'une hauteur étonnante. Ce grand ouvrage fut achevé en peu de temps. Spartacus se moquait d'abord de ce travail; mais lorsqu'il voulut sortir pour fourrager, il se vit enfermé par cette muraille, et ne pouvant rien tirer de la presqu'île, il profita d'une nuit neigeuse pour combler avec de la terre, des branches d'arbres et d'autres matériaux, une partie de la tranchée sur laquelle il fit passer le tiers de son armée. Crassus craignait que Spartacus ne voulût aller droit à Rome; il fut rassuré par la division qui se mit entre les ennemis; les uns, s'étant séparés du corps de l'armée, allèrent camper sur les bords d'un lac de Lucanie. Crassus attaqua d'abord ceux-ci et les chassa du lac; mais il ne put en tuer un grand nombre, ni les poursuivre; Spartacus, qui parut tout à coup, arrêta la fuite des siens.

» Crassus avait écrit au sénat qu'il fallait rappeler Lucullus de Thrace et Pompée d'Espagne pour le seconder; mais il se repentit bientôt de cette démarche, et sentant qu'on attribuerait tout le succès à celui qui serait venu à son secours, il se hâta de terminer la guerre. Il résolut donc d'attaquer d'abord les troupes qui s'étaient séparées des autres, et qui campaient à part sous les ordres de Cannicius et de Castus; il envoya six mille hommes pour se saisir d'un poste avantageux. Pour ne pas être découverts, ils avaient couvert leurs casques de branches d'arbres; mais ils furent aperçus par deux femmes qui faisaient des sacrifices pour les enne-

mis, à l'entrée de leur camp, et ils auraient couru le plus grand danger si Crassus, paraissant tout à coup avec ses troupes, n'eût livré le combat le plus sanglant qu'on eût encore donné dans cette guerre; il resta sur le champ de bataille douze mille trois cents ennemis, parmi lesquels on n'en trouva que deux qui fussent blessés par derrière; tous les autres périrent en combattant avec la plus grande valeur, et tombèrent à l'endroit même où ils avaient été placés. Spartacus, après une si grande défaite, se retira vers les montagnes de Pétélie, toujours suivi et harcelé par Quintus et Scrophas, le lieutenant et le questeur de Crassus. Il se tourna brusquement contre eux et les mit en fuite. Ce succès, en inspirant aux fugitifs une confiance sans borne, causa la perte de Spartacus : ne voulant plus éviter le combat, ni obéir à leurs chefs, ils les entourent en armes au milieu du chemin, les forcent de revenir sur leurs pas à travers la Lucanie, et de les mener contre les Romains. C'était entrer dans les vues de Crassus, qui venait d'apprendre que Pompée approchait, que déjà dans les comices bien des gens sollicitaient pour lui, et disaient hautement que cette victoire lui était due; qu'à peine arrivé en présence des ennemis, il les combattrait et terminerait aussitôt la guerre.

» Crassus campait donc le plus près qu'il pouvait de l'ennemi. Un jour qu'il faisait tirer une tranchée, les troupes de Spartacus étant venues charger les travailleurs, le combat s'engagea; et comme des deux côtés il survenait sans cesse

de nouveaux renforts, Spartacus se vit dans la nécessité de mettre toute son armée en bataille. Il se fit amener son cheval, il tira son épée et le tua : La victoire, dit-il, me fera trouver assez de bons chevaux, et si je suis vaincu, je n'en aurai plus besoin. Il se précipite alors au milieu des ennemis, cherchant à joindre Crassus, et tue deux centurions qui s'attachaient à lui. Enfin, resté seul par la fuite de tous les siens, il vendit chèrement sa vie. » (An 71.)

Crassus ne put empêcher son rival de recueillir encore la gloire de cette guerre. Pompée rencontra ce qui restait de l'armée des esclaves, les extermina, et rentra dans Rome avec la réputation du seul général qu'eût alors la république. Crassus eut beau donner au peuple la dîme de ses biens, lui servir un festin de dix mille tables, et distribuer, à chaque citoyen, du blé pour trois mois [1], il n'obtint le consulat qu'avec la permission de Pompée, et concurremment avec lui.

Pompée cessa alors de ménager le sénat, dont il crut n'avoir plus besoin. Du vivant même de Sylla, il avait laissé voir qu'il ne restait qu'à regret dans le parti des nobles, qui méprisaient en lui un chevalier, un transfuge du parti italien. Il avait ramené son armée d'Afrique contre les ordres du dictateur; il avait triomphé malgré lui. Sylla, qui l'appréciait à sa juste valeur, ne se soucia pas de recommencer la guerre ci-

[1] Plut., *in Crasso*, c. 16. Ἑστίασε τὸν δῆμον ἀπὸ μυρίων τραπεζῶν καὶ σῖτον ἐμέτρησεν εἰς τρίμηνον.



vile pour une affaire de vanité. Mais il lui témoigna son aversion, en l'omettant dans son testament, où il faisait des legs à tous ses amis. Pompée n'en fut pas moins, après la mort de Sylla, comme de son vivant, l'exécuteur des volontés de la faction, en Italie et en Espagne [1]. Ce ne fut qu'au bout de dix ans, lorsqu'une grande partie des vétérans de Sylla se fut éteinte, que Pompée rompit avec le sénat, et se tourna vers les chevaliers et la populace.

L'instrument de Pompée, dans cette réaction contre le sénat, fut un autre chevalier, M. Tullius Cicéron, brillant et heureux avocat, politique médiocre, mais doué d'une souplesse de

1 Il essaya même de prouver son zèle par une cruauté qui ne lui était pas naturelle. Val. M., VI, 2 : « Helvius Mancia de Formies, fils d'un affranchi, déjà dans une extrême vieillesse, accusait L. Libon devant les censeurs. Dans le cours des débats, le grand Pompée, lui reprochant la bassesse de sa naissance et son âge, lui dit qu'il était sans doute sorti de chez les morts pour porter cette accusation. « Tu dis vrai, Pompée, répliqua-t-il, je viens de chez les morts, et j'en viens pour accuser L. Libon ; mais dans le séjour que j'ai fait là-bas, j'ai vu Cn. Ahenobarbus, tout sanglant, se plaindre amèrement qu'un homme de sa naissance, de son caractère, de son patriotisme, eût été, à la fleur de l'âge, assassiné par ton ordre ; j'ai vu Brutus, personnage d'une égale illustration, le corps percé de coups, accuser de cet horrible traitement ta perfidie, ta cruauté; j'ai vu Cn. Carbon, ce défenseur si ardent de ton enfance et de ton héritage, chargé de chaînes par ton ordre, dans son troisième consulat, maudire ton nom, attester qu'au mépris de toute justice, malgré la haute magistrature dont il était revêtu, toi, simple chevalier romain, tu l'avais égorgé ; j'ai vu dans le même état un ancien préteur, Perpenna, je l'ai vu, par des imprécations pareilles, vouer ta barbarie à l'exécration : j'ai vu tous ces malheureux pousser un cri unanime d'indignation, d'avoir été mis à mort sans jugement, d'avoir trouvé dans un enfant leur assassin, leur bourreau. » *Trad. de M. Frémion.*

talent extraordinaire, et d'une merveilleuse faconde. Originaire d'Arpinum, comme Marius, il composa d'abord un poëme en l'honneur de son compatriote. Il débuta au barreau de la manière la plus honorable, en défendant, sous Sylla, un Roscius, qu'un affranchi du dictateur voulait faire périr pour le dépouiller. Il est vrai que ce Roscius était lui-même du parti de Sylla; qu'il était protégé par toute la noblesse, par les Servilius, par les Scipions; qu'il était client des tout-puissants Métellus, et que même, pendant le procès, il avait été recueilli dans la maison de Cécilia Métella. Le véritable défenseur fut l'illustre Messala, et l'on mit en avant Cicéron [1]. La noblesse était indignée de l'audace des gens de vile naissance, dont Sylla aimait à s'entourer, et qui se permettaient tout à l'ombre de son nom. Sylla lui-même, alors en Étrurie, voulait terminer les désordres de la guerre civile; il venait de porter des lois contre l'empoisonnement, le faux, la violence et l'extorsion. Cicéron ne risquait donc rien; mais ce fut pour lui un honneur infini d'avoir le premier fait entendre une voix humaine après le silence des proscriptions. Le panégyriste de Marius fut obligé de faire, en cette occasion, l'éloge du parti de Sylla; mais on lui sut gré de ne pas l'avoir fait avec trop de bassesse [2].

Depuis ce moment, tout le parti opprimé, che-

1 *Voy.* le *Pro Roscio*, c. 6, 50. Sans vouloir diminuer la gloire de Cicéron dans cette circonstance, on est obligé de remarquer que plus d'un motif devait l'enhardir.

2 *V.* le *Pro Roscio*, c. 47. — Quoique le beau fragment du

valiers, publicains, villes municipales, eurent les yeux sur lui. S'il eût été homme de guerre, s'il eût eu du moins quelque dignité et quelque suite dans sa conduite politique, il fût devenu le chef de ce parti auquel Pompée méritait si peu d'inspirer confiance. Mais il se soumit de bonne grâce à agir sous Pompée et pour lui. Ce que les sénateurs redoutaient le plus, c'était de se voir enlever les jugements, que leur avait rendus Sylla, et qui leur assuraient l'impunité pour eux-mêmes, et la domination sur les chevaliers. Ils consentirent plus aisément au rétablissement du tribunat, qui diminuait seulement la puissance commune de leur corps; ils espéraient qu'à ce prix ils conserveraient le privilége des jugements. Mais, dès qu'une fois Pompée eut fait élire des tribuns par la populace, dès que les comices des tribus eurent été rétablis, rien n'était plus facile que d'enlever les jugements aux sénateurs. Il suffisait de mettre au grand

poëme de Marius ait été cité partout, nous ne pouvons nous empêcher de le placer ici :

Hic Jovis altisoni subito pennata satelles,
Arboris è trunco serpentis saucia morsu,
Ipsa feris subigit transfigens unguibus anguem
Semianimum, et variâ graviter cervice micantem;
Quem intorquentem lanians, rostroque cruentans,
Jam satiata animum, jam duros ulta dolores,
Abjicit efflantem, et laceratum affligit in undas,
Seque obitu à solis nitidos convertit ad ortus.
Hanc ubi præpetibus pennis lapsuque volantem
Conspexit Marius divini numinis augur,
Faustaque signa suæ laudis reditusque notavit :
Partibus intonuit cœli pater ipse sinistris.
Sic aquilæ clarum firmavit Jupiter omen.

— *De Divin.*, lib. I. —

jour et de produire sur la place publique l'infâme et cruelle tyrannie qu'ils exerçaient dans les provinces, depuis qu'ils étaient seuls juges de leurs propres crimes. On pouvait, sans attaquer directement tout le corps des nobles, traîner un des leurs à leurs tribunaux, dévoiler, dans un seul, l'infamie de tous, et les mettre entre le double péril d'avouer la honte de leur ordre par une condamnation, ou d'y mettre le comble en renvoyant l'accusé absous. Cicéron fut chargé de faire ainsi le procès à un des nobles, ou plutôt à la noblesse.

L'homme par la honte duquel on entreprit de salir tout le sénat et de le traîner dans la boue, portait l'ignoble nom de Verrès. Il était ami des Métellus, et s'était rendu cher à la faction, en passant du camp de Carbon à celui de Sylla avec l'argent de la questure; plus tard, en faisant mettre à mort en Sicile tous les soldats de Sertorius qui y cherchaient un asile [1]. Beaucoup de chevaliers romains établis en Sicile et en Asie, beaucoup d'Italiens qui levaient les impôts, ou faisaient le commerce et la banque, une multitude de Grecs de Sicile et d'autres provinces, déposèrent contre Verrès, et l'accablèrent de leurs témoignages. Les sénateurs qui composaient le tribunal se hâtèrent de le condamner, dans l'espoir de sortir plus vite de ce procès terrible, et de rendre inutiles les éloquentes invectives que Cicéron avait préparées; mais ils n'y perdirent rien. Ces discours écrits avec soin

1 Cic., *in Verrem, de Suppliciis.*

furent copiés, multipliés, répandus, lus avidement. Ils sont restés pour l'éternelle condamnation de l'aristocratie romaine, et pour la justification des empereurs dont la tyrannie fut pour les provinces, au moins comparativement, une délivrance, un état d'ordre et de repos.

Nul doute que ces chevaliers, ces publicains, ces commerçants romains, établis en Sicile, n'eussent pour la plupart acquis par la spoliation et le vol ce que le préteur leur volait. Mais les indigènes avaient été encore plus maltraités. Les exactions, les violences, les vols sacriléges commis par Verrès dans leurs maisons et dans leurs temples ne peuvent se compter. L'amour des arts grecs, qui dominait alors chez les grands de Rome, était encore un mobile de brigandage. Les dieux les plus révérés de la Sicile ne purent échapper au préteur. L'Hercule d'Agrigente, la Junon de Samos, la redoutable déesse de la Sicile, la Cérès d'Enna, passèrent, comme objets de curiosité, dans le cabinet de Verrès [1]. Tant d'insultes faites aux religions locales des alliés touchaient, je pense, médiocrement le peuple romain. La mort même des capitaines siciliens, indignement condamnés par Verrès, n'est pas sans doute ce qui remuait le plus les maîtres du monde. Ce qui fit impression, c'est qu'il avait ménagé les pirates dont les courses compromettaient chaque jour l'approvisionnement de Rome, et qu'il fut convaincu d'avoir fait battre de verges et mettre en croix un citoyen romain [2].

1 Cic., *De Signis.*
2 Id., *De Suppliciis.*

La condamnation de Verrès fut celle de l'aristocratie. Tous les nobles étaient ses amis. Plusieurs d'entre eux avaient trempé dans les crimes dont il était convaincu. Un Néron, par complaisance pour lui, avait condamné à mort un homme qui n'était coupable que d'avoir défendu contre Verrès l'honneur de sa fille [1].

Les sénateurs ne purent garder plus longtemps la possession exclusive du pouvoir judiciaire. Cicéron les accabla d'une énumération terrible de toutes les prévarications de leurs tribunaux, et assura effrontément qu'on n'avait fait aucun reproche aux chevaliers, quand ils en étaient en possession [2]. Pompée, ayant donné des jeux peu après l'affaire de Verrès, s'assura de la populace. Il venait d'ailleurs, en rétablissant les comices par tribus, de donner du prix aux suffrages du petit peuple, et de lui rendre ainsi son principal moyen de subsistance, la vénalité. Appuyé sur les soldats, les chevaliers et les prolétaires, il ôta sans peine aux sénateurs le privilége des jugements, et les força de partager le pouvoir judiciaire avec les chevaliers et les tribuns, élus de la populace (71).

Ainsi ce grand ouvrage de Sylla, que le dictateur avait cru affermir à jamais par l'extermination des Italiens et la proscription des chevaliers, que Pompée semblait avoir assuré par la réduction de l'Espagne, Lucullus par l'humiliation des publicains de l'Asie, il suffit du même Pompée pour le renverser.

1 Id., *in Verrem*, sec. actio, l. I.
2 Cic., *in Verrem*, *passim*. « Cùm severè judicia fiebant... »

Le premier fruit que les chevaliers retirèrent de leur victoire, ce fut de rétablir les communications maritimes, dont l'interruption ruinait leur commerce, et de recouvrer l'exploitation de l'Asie, dont les dépouillait Lucullus. Dans ce double but, ils conférent à Pompée, malgré le sénat, un pouvoir tel qu'aucun citoyen n'en avait obtenu jamais. Sur la proposition de Gabinius, on lui donna pour réduire les pirates l'empire de la mer, de la Cilicie aux Colonnes d'Hercule, avec tout pouvoir sur les côtes à la distance de quatre cents stades (vingt lieues); de plus, une autorité absolue et sans responsabilité sur toute personne qui se trouverait dans ces limites, avec la faculté de prendre chez les questeurs et les publicains tout l'argent qu'il voudrait, de construire cinq cents vaisseaux, et de lever soldats, matelots, rameurs à sa volonté. Ce n'était pas assez; on y ajouta peu après la commission de réduire Mithridate, et le commandement des armées de Lucullus avec toutes les provinces de l'Asie [1] (67). Le parti triomphant, celui des chevaliers, était si intéressé au succès, qu'il donna à son général un pouvoir disproportionné avec le but. Cicéron fut encore en ceci l'organe de la faction. Rien n'était plus aisé que d'entraîner le peuple qu'on nourrissait des blés de l'Afrique et de la Sicile, et dont les pirates compromettaient la subsistance. Au reste, les esprits pénétrants sentaient bien qu'aucun pouvoir n'était dangereux dans des mains si peu propres à le garder. César et

1 Cic., *pro lege Manilid*, Plut., *in Pompeio*.

Crassus n'y virent qu'un précédent utile, et y aidèrent.

Ces pirates [1] appartenaient à presque toutes les nations de l'Asie, Ciliciens, Syriens, Cypriotes, Pamphyliens, hommes du Pont. C'était comme une vengeance et une réaction de l'Orient dévasté par les soldats de l'Italie, par ses usuriers et ses publicains, par ses marchands d'esclaves. Ils s'enhardirent dans les guerres de Mithridate dont ils furent les auxiliaires. Les guerres civiles de Rome, puis l'insouciante cupidité des grands, occupés de piller chacun leur province, laissèrent la mer sans surveillance, et fortifièrent les pirates d'une foule de fugitifs. « Ils firent de tels progrès, dit Plutarque (*Pompée*, c. 3), que non contents d'attaquer les vaisseaux, ils ravageaient les îles et les villes maritimes. Déjà même les hommes les plus riches, les plus distingués par leur naissance et par leur capacité, montaient sur leurs vaisseaux et se joignaient à eux; il semblait que la piraterie fût devenue un métier honorable. Ils avaient en plusieurs endroits des arsenaux, des ports, et des tours d'observation très-bien fortifiées; leurs flottes, remplies de bons rameurs et de pilotes habiles, fournies de vaisseaux légers, et propres à toutes les manœuvres, affligeaient autant par leur magnificence qu'elles effrayaient par leur appareil. Leurs poupes étaient dorées; ils avaient des tapis de pourpre et des rames ar-

1 Appian., *De B. Mithr.*, t. I, p. 300, c. 234. Σχεδὸν ἅπαντων τῶν ἑῴων ἐθνῶν.

gentées; ils semblaient faire trophée de leur brigandage. On entendait partout sur les côtes les sons de leurs instruments; partout, à la honte de la puissance romaine, des villes captives étaient obligées de se racheter. On comptait plus de mille de ces vaisseaux qui infestaient les mers, et qui déjà s'étaient emparés de plus de quatre cents villes. Les temples, jusqu'alors inviolables, étaient profanés et pillés, tels que ceux de Claros, de Didyme, de Samothrace, de Cérès à Hermione, et d'Esculape à Épidaure, ceux de Neptune dans l'Isthme, à Ténare et à Calaurie, d'Apollon à Actium et à Leucade; enfin ceux de Junon à Samos, à Argos et au promontoire Lacinien. Ils faisaient aussi des sacrifices barbares, et ils célébraient des mystères secrets, entre autres ceux de Mithra, qui se sont conservés jusqu'à nos jours, et qu'ils avaient les premiers fait connaître. »

« Non contents de ces insultes, ils osèrent encore descendre à terre, infester les chemins par leurs brigandages, et ruiner même les maisons de plaisance qui avoisinaient la mer. Ils enlevèrent deux préteurs, vêtus de leurs robes de pourpre, et les emmenèrent avec leur suite, et les licteurs qui portaient les faisceaux devant eux. La fille d'Antonius, magistrat honoré du triomphe, fut aussi enlevée en allant à sa maison de campagne, et obligée de payer une grosse rançon. Leur insolence était venue à un tel point, que si un prisonnier s'écriait qu'il était Romain, et disait son nom, ils feignaient d'être étonnés et saisis de crainte; ils se frappaient la cuisse,

se jetaient à ses genoux, et le priaient de leur pardonner. Cette pantomime suppliante faisait d'abord croire au prisonnier qu'ils agissaient de bonne foi. Les uns lui mettaient des souliers, les autres une toge, afin, disaient-ils, qu'il ne fût plus méconnu. Après s'être ainsi longtemps joués de lui et avoir joui de son erreur, ils finissaient par mettre une échelle au milieu de la mer, lui ordonnaient de descendre et de s'en retourner chez lui; s'il refusait de le faire, ils le précipitaient eux-mêmes dans les flots. »

La puissance des pirates était vaste, mais dispersée sur toutes les mers. Pompée avait de si grandes forces, qu'après avoir partagé la Méditerranée et distribué ses flottes, il les réduisit en trois mois. La douceur y fit plus que la force. Plusieurs se rendirent à lui avec leurs familles, et le mirent sur la trace des autres. Ceux qui n'espéraient point de pardon livrèrent une bataille navale devant Coracésium en Cilicie. Pompée, maître des forts qu'ils avaient dans le Taurus et dans les îles, leur donna des terres dans l'Achaïe et la Cilicie, et en peupla sa ville de Pompeiopolis, bâtie sur les ruines de Soli. Il tenait tant à se concilier ces intrépides marins, qu'il envoya des troupes contre Métellus, qui poursuivait avec cruauté ceux de la Crète, et combattit pour les pirates [1].

[1] Plut., *in Pomp.*, c. 30. Εγραφε τῳ Μετέλλῳ κωλύων τὸν πόλεμον, καὶ ἔπεμψε... Οκτάουϊον· ὃς συνεισελθὼν εἰς τὰ τείχη τοῖς πολιορκουμένοις καὶ μαχομενος μετ' αὐτῶν... — Dion., p. 89. Ceci explique peut être la supériorité

Parvenu en Asie, il abolit, disent unanimement les historiens, tout ce qu'avait fait Lucullus, c'est-à-dire qu'il rétablit la tyrannie financière des chevaliers et des publicains. Pour Mithridate, après tant de défaites, il était plus difficile à joindre qu'à vaincre. La première fois que Pompée l'atteignit, il crut le tenir, et le manqua; la seconde, il l'attaqua pendant la nuit, et les Barbares ne soutinrent pas même le premier cri des Romains[1]. Repoussé par Tigrane, qui reçut Pompée à genoux, Mithridate s'enfuit vers le Caucase chez les Albaniens et les Ibériens. Pompée pénétra chez ces Barbares, défit, non sans peine, leurs multitudes mal armées. Mais il n'osa ni entrer dans l'Hyrcanie, ni traverser les plages scythiques du nord de l'Euxin pour pénétrer dans le Bosphore, dont Mithridate était toujours maître[2]. Il aima mieux redescendre au midi, pour y faire une guerre plus facile et plus glorieuse. Sauf quelques combats sans importance, il lui suffit d'une sorte de promenade pour achever, comme dit Plutarque, le pompeux ouvrage de l'empire romain. Il soumit, en passant, la Syrie, dont il fit une province, la Judée, qu'il donna à qui il voulut. La nouvelle de la mort du roi de Pont vint fort à propos pour le dispenser de poursuivre une guerre imprudente dans laquelle il s'était engagé contre les Arabes.

constante de Pompée et de son parti sur la mer. *Voy.* plus bas les guerres de Pompée, Brutus et Sextus Pompée.

1 Plut., *in Pomp.*, c. 34. Μηκέτι τι μένειν τολμῶντας.

2 Id., *ibid.*, c. 38.

Le grand Mithridate avait, dans sa fuite même, conçu le projet gigantesque d'entraîner les Barbares vers l'Italie. Les Scythes ne demandaient pas mieux que de le suivre. Les Gaulois, pratiqués par lui depuis longtemps, l'attendaient pour passer les Alpes [1]. Tout vieux qu'il était, et dévoré par un ulcère qui l'obligeait de se cacher, il remuait tout le monde barbare dont il voulait opérer la réunion tant de siècles avant Attila. L'immensité de ses préparatifs, et l'effroi de la guerre qu'il allait entreprendre, tournèrent ses sujets contre lui. Il avait mis à mort trois fils, trois filles, et s'était réservé pour héritier son fils Pharnace, qui le trahit. Le vieux roi, craignant d'être livré aux Romains, essaya de s'empoisonner; deux de ses fils qui lui restaient voulurent boire avant lui, et moururent bientôt. Mais Mithridate s'était depuis si longtemps prémuni par l'habitude contre les poisons, qu'il n'en trouvait plus d'assez violent. Il fallut que le Gaulois Bituitus, qui lui était attaché, lui prêtât son épée pour mourir. Il n'y eut plus dans l'Orient de roi comme Mithridate. Ce géant, cet homme indestructible aux fatigues comme au poison, cet homme qui parlait toutes les langues savantes et barbares [2], laissa une longue mémoire. Aujourd'hui, non loin d'Odessa, on montre un siége taillé dans le rocher qui domine

[1] Appian., *B. Mithr.*, t. I, p. 407, c. 246. Ἐς Κελτοὺς, ἐκ πολλοῦ φίλους ἐπὶ τῷδε γεγονότας, ἐπιὼν διελθὼν ἐς τὴν Ἰταλίαν σὺν ἐκείνοις ἐμβαλεῖν.

[2] On peut juger, dit Appien (*ibid.*), de la taille énorme de Mithridate par ses armes qu'il envoya à Delphes et à Némée.

la mer, et on l'appelle *le trône de Mithridate*.

Le triomphe de Pompée fut le plus splendide qu'on eût vu jusque-là. On y porta les noms des nations soumises : le Pont, l'Arménie, la Cappadoce, la Paphlagonie, la Médie, la Colchide, les Ibériens, les Albaniens, la Syrie, la Cilicie, la Mésopotamie, la Phénicie, la Judée, l'Arabie, enfin les pirates. On y voyait que les revenus publics avaient été portés, par les conquêtes de Pompée, de cinquante millions de drachmes à près de quatre-vingt-deux millions ; qu'il avait versé dans le trésor la valeur de vingt mille talents, sans compter une distribution de quinze cents drachmes par chaque soldat. Pompée, qui avait triomphé la première fois de l'Afrique, la seconde de l'Europe (après Sertorius), triomphait cette fois de l'Asie.

Dans ce pompeux étalage des trophées de Pompée, une bonne part eût dû revenir à Lucullus. Le résultat était grand ; mais combien avait-il coûté ? César, vainqueur de Pharnace, portait envie à Pompée pour avoir eu des succès si faciles ; et Caton disait que toutes les guerres d'Asie n'étaient que des guerres de femmes [1].

Ainsi la médiocrité de tous les nobles de Rome, cette disette de grands généraux dont se plaint si souvent Cicéron, l'ami de Pompée, éleva pour quelque temps cet indigne favori de la fortune à une puissance dont il ne sut comment user, jusqu'à ce qu'elle lui fût arrachée par l'homme qui la méritait.

1 Cic., *pro Murenâ*, c. 15. Illud omne Mithridaticum bellum cum mulierculis esse gestum.

CHAPITRE V.

Jules César. — Catilina. — Consulat de César. — Guerre des Gaules. — Guerre civile. — Dictature de César et sa mort. 63-44.

C. Julius César sortait d'une famille patricienne, qui prétendait descendre, d'un côté, de Vénus, de l'autre, d'Ancus Martius [1], roi de Rome : « Ainsi, disait-il dans l'éloge funèbre de sa tante Julia, on trouve en ma famille la sainteté des rois, qui sont les maîtres du monde, et la majesté des dieux, qui sont les maîtres des rois. » La tante de César avait épousé Marius [2]. Les éléments divers dont se composait Rome, le vieux patriciat sacerdotal, le parti des chevaliers, celui des Italiens, semblaient donc résumés en César. A l'époque où nous sommes parvenus, il n'avait encore d'autre réputation que celle d'un jeune homme singulièrement éloquent, dissolu et audacieux, qui donnait tout à tous, qui se donnait lui-même à ceux dont l'amitié lui importait. Ses mœurs étaient celles de tous les jeunes gens de l'époque ; ce qui n'était qu'à César, c'était cette effrayante prodigalité, qui empruntait, qui donnait sans compter, et qui ne se réservait d'autre liquidation que la guerre ci-

1 Amitæ meæ Juliæ maternum genus ab regibus, paternum cum diis immortalibus conjunctum est. Nam ab Anco Marcio sunt Marcii reges, quo nomine fuit mater, à Venere Julii, cujus gentis est familia nostra. Est ergo in genere, et sanctitas regum, qui plurimum inter homines pollent, et cerimonia deorum, quorum ipsi in potestate sunt reges. Sueton., *in Jul.*, c. 6.

2 Plut., *in. J. Cæs.*, c. 1.

vile [1]. C'était l'audace qui, seul dans le monde, le fit, à dix-sept ans, résister aux volontés de Sylla. Le dictateur voulait lui faire répudier sa femme. Le grand Pompée, si puissant alors, s'était soumis à un ordre semblable. César refusa d'obéir ; et il ne périt point : sa fortune fut plus forte que Sylla. Toute la noblesse, les vestales elles-mêmes intercédèrent auprès du dictateur, et demandèrent en grâce la vie de cet enfant indocile : Vous le voulez, dit-il, je vous l'accorde ; mais dans cet enfant j'entrevois plusieurs Marius.

César n'accepta point ce pardon et n'obéit pas davantage : il se réfugia en Asie. Tombé entre les mains des pirates, il les étonna de son audace. Ils avaient demandé vingt talents pour sa rançon : C'est trop peu, dit-il, vous en aurez cinquante ; mais une fois libre, je vous ferai mettre en croix [2]. Et il leur tint parole. De retour à Rome, il osa relever les trophées de Marius [3]. Plus tard, chargé d'informer contre les meurtriers, il punit à ce titre les sicaires de Sylla, sans égard aux lois du dictateur. Ainsi, il s'annonça hautement comme le défenseur de l'humanité, contre le parti qui avait défendu

[1] Sueton., *in J. Cæs.* Vel invitatos, vel spontè ad se commeantes uberrimo congiario prosequebatur... Tùm reorum aut obæratorum, aut prodigæ juventutis subsidium unicum ac promptissimum erat ; nisi quos gravior criminum, vel inopiæ luxuriæve vis urgeret, quàm ut subveniri posset à se. His planò palàm bello civili opus esse dicebat.

[2] Plut., *in Cæs.*, c. 2.

[3] Suet., *in J. Cæs.*, c. 11. Trophæa Marii de Jugurthâ, deque Cimbris atque Teutonis, olim à Syllâ disjecta, restituit. — Plut., *in Cæs.*, c. 5.

l'unité de la cité au prix de tant de sang. Tout ce qui était opprimé put s'adresser à César. Dès sa questure, il favorisa les colonies latines, qui voulaient recouvrer les droits dont Sylla les avait privées [1]. Les deux premières fois qu'il parut au barreau, ce fut pour parler en faveur des Grecs, contre deux magistrats romains. On le vit plus tard, du milieu des marais et des forêts de la Gaule, pendant une guerre si terrible, orner à ses frais de monuments publics les villes de la Grèce et de l'Asie. Il tenait compte des Barbares et des esclaves eux-mêmes; il nourrissait un grand nombre de gladiateurs pour les faire combattre dans les jeux; mais quand les spectateurs semblaient vouloir leur mort, il les faisait enlever de l'arène; il n'eut pas de meilleurs soldats dans la guerre civile. Le monde ancien excluait les femmes de la cité. César donna le premier l'exemple de rendre, même aux jeunes femmes, des honneurs publics; il prononça solennellement l'éloge funèbre de sa tante Julia et de Cornélia sa femme. Ainsi, par la libéralité de son esprit, par sa magnanimité, par ses vices mêmes, César était le représentant de l'humanité contre le dur et austère esprit de la république; il méritait d'être le fondateur de l'empire, qui allait ouvrir au monde les portes de Rome.

En bien, en mal, l'homme de l'humanité fut César; l'homme de la loi fut Caton. Il descendait de Caton le Censeur, ce rude Italien qui avait si

1 Suet., *in J. Cæs.*, c. 8. Colonias Latinas de petendâ civitate agitantes adiit; et ad audendum aliquid concitâsset.

âprement combattu un autre César. Chez le dernier Caton, la sévérité passionnée des Porcii s'était épurée dans le stoïcisme grec. Il était à lui seul plus respecté à Rome que les magistrats et le sénat. Aux jeux de Flore, le peuple, pour demander une danse immodeste, attendait que Caton fût sorti du théâtre.

Ses ennemis, ne sachant que reprendre dans un tel homme, lui faisaient des reproches futiles; ils l'accusaient de boire après souper, jamais on ne le vit ivre; de paraître obstiné, il était un peu sourd; de s'emporter, mais tout à cette époque devait l'irriter; enfin d'être trop économe. César, dans son Anti-Caton, prétendait malignement qu'ayant brûlé le corps de son frère, il avait passé les cendres au tamis pour en retirer l'or qui avait été fondu par le feu [1].

Le vrai reproche que méritait Caton, c'était cette rigueur aveugle, cet opiniâtre attachement au passé, qui le rendait incapable de comprendre son temps. C'était l'ostentation cynique avec laquelle il aimait à braver, dans les choses indifférentes, le peuple au milieu duquel il vivait. On le voyait, même dans sa préture, traverser la place sans toge, en simple tunique, nu-pieds, comme un esclave, et siéger ainsi sur son tribunal.

Dans la lutte qu'il soutint si longtemps pour la liberté de sa patrie, Caton n'eut point d'abord César pour adversaire, mais le riche Cras-

1 Plut., *in Cat.*

sus et le puissant Pompée. Le premier, qui, depuis Sylla, et d'abord à la faveur des proscriptions, avait porté sa fortune de trois cents talents à sept mille (trente-cinq millions de notre monnaie), s'imaginait finir tôt ou tard par acheter Rome. Crassus, dit Plutarque, aimait beaucoup la conversation du Grec Alexandre. Il l'emmenait avec lui à la campagne, lui prêtait un chapeau pour le voyage, et le lui redemandait au retour. Il n'y avait pas à craindre qu'un pareil homme devînt jamais maître du monde [1].

Tels étaient les principaux combattants. Examinons le champ de bataille.

La tyrannie des chevaliers, des usuriers, des publicains, était si pesante que chacun s'attendait à un soulèvement général après le départ de Pompée. Tous les ambitieux se tenaient prêts, César, Crassus, Catilina, le tribun Rullus, et jusqu'aux indolents héritiers du nom de Sylla [2]. Le parti vainqueur, celui des chevaliers, se trouvait désarmé par l'éloignement de son général, et n'avait à opposer que Cicéron aux dangers qui, de toutes parts, menaçaient la république. Il ne s'agissait pas de la liberté; elle avait péri depuis longtemps : mais la propriété elle-même se trouvait en danger. Le mal dont se mourait cette vieille société, c'étaient l'injustice et l'illégalité dont se trouvait marquée alors l'origine de toute propriété en Italie. Les anciennes races italiennes du midi, depuis long-

1 Plut., *in Crass.*

2 Cic., *pro Corn. Sylld.* La justification de Sylla est loin d'être concluante.

temps expropriées, soit par la populace de Rome envoyée en colonies, soit par les usuriers, chevaliers et publicains, avaient été presque anéanties par Sylla. L'usure avait exproprié à leur tour et les anciens colons romains, et les soldats de Sylla établis par lui dans l'Étrurie. Les sénateurs et les chevaliers changeaient les terres en pâturages, et substituaient aux laboureurs libres des bergers esclaves. L'Étrurie, préservée longtemps, subissait à son tour cette cruelle transformation. Par toute l'Italie flottait une masse formidable d'anciens propriétaires dépossédés à des époques différentes : d'abord les Italiens, et surtout les Étrusques, expropriés par Sylla, puis les soldats de Sylla eux-mêmes, souvent encore le noble Romain qui se ruinait après les avoir ruinés; tous égaux dans une même misère. Ajoutez des pâtres farouches, errant avec les troupeaux de leurs maîtres dans les solitudes de l'Apennin, souvent ne reconnaissant plus de maîtres, et subsistant de brigandages comme les noirs *marrons* des colonies modernes; enfin les gladiateurs, bêtes féroces qu'on tenait à la chaîne pour les lâcher dans l'occasion, et qui constituaient à chaque sénateur, à chaque chevalier, une petite armée d'assassins.

Je vois, disait Catilina à Cicéron, *je vois dans la république une tête sans corps, et un corps sans tête; cette tête qui manque, ce sera moi* [1]. Cette parole exprimait admirablement la société romaine. Tant d'opprimés appelaient un chef

[1] Plut., *in Cic.* — Cic., *pro Murenâ*, c. 25.

contre la méprisable aristocratie des grands propriétaires romains, sénateurs et chevaliers. Mais quand ce chef eût eu le génie de César, l'argent de Crassus et la gloire militaire de Pompée, il n'eût pu concilier tant de prétentions opposées, ni guérir un mal si complexe. Une translation universelle de la propriété, qui n'eût pu s'accomplir qu'en versant encore des torrents de sang, n'aurait point fini les troubles. Ces terres arrachées aux grands propriétaires, à qui les eût-on rendues? elles étaient pour la plupart réclamées par plusieurs maîtres : au vétéran de Sylla, à l'ancien colon romain qu'il avait dépouillé, ou aux enfants du propriétaire italien dépossédé par le colon, et qui végétaient peut-être encore nourris des distributions publiques, logés dans les combles de ces vastes maisons de Rome (*insulæ*), où s'entassaient, à la hauteur de sept étages, toutes les misères de l'Italie [1] ? Ces terres d'où le grand propriétaire avait arraché toutes les limites, pierres brutes, termes et tombeaux, ces champs dont il avait, souvent à dessein, brouillé et confondu la face, quel *agrimensor* assez clairvoyant, quel juge assez intègre eût pu les reconnaître, les mesurer, les partager ?

Un changement semblait imminent, quelles que fussent les difficultés. César donna le premier signal, par un acte de justice solennelle, qui condamnait la longue tyrannie des cheva-

1 Auguste défendit d'élever des maisons à plus de soixante-dix pieds. Nous savons d'ailleurs que chaque étage était peu élevé.

liers : déjà, il avait flétri celle des *nobles* en punissant les sicaires de Sylla. Il accusa le vieux Rabirius, agent des chevaliers, qui, trente ans auparavant, avait tué un tribun, un défenseur des droits des Italiens, Apuleïus Saturninus. Les chevaliers avaient conservé à Saturninus un souvenir implacable. Ils avaient fait un crime capital de garder chez soi le portrait de ce tribun; ils accoururent de l'Apulie et de la Campanie, où ils possédaient toutes les terres. De concert avec le sénat, ils défendirent Rabirius par l'organe de Cicéron, et toutefois ne purent le sauver qu'en rompant violemment l'assemblée [1]. César comprit que la révolution n'était pas mûre, et attendit dans un formidable silence.

Alors parut le tribun Rullus, qui s'offrait de guérir par une seule loi le mal universel de la république. Ce mal, nous l'avons dit, c'était l'injustice dont se trouvait entachée alors l'origine de toute propriété. Rullus proposait d'acheter des terres, pour y établir des colonies; de partager entre les pauvres citoyens tous les domaines publics, en indemnisant ceux qui les avaient usurpés. Le tribun se chargeait lui-même, avec ses amis, d'exécuter cette opération immense, qui devait faire passer par ses mains toute la fortune de

1 Cic., *pro Rabirio*, c. 24. Val. Max., VIII, 1. — Pendant que les centuries donnaient leurs votes au Champ de Mars, un étendard était dressé sur le Janicule. Cet ancien usage datait d'une époque où l'ennemi étant voisin des murs de Rome, on craignait qu'il ne parût tout à coup, et ne surprît la ville sans défense. Métellus Céler sauva Rabirius en enlevant l'étendard du Janicule. Par cela seul, l'assemblée était dissoute de droit. Dion., p. 129.

l'empire, en y comprenant les conquêtes récentes de Pompée. Les chevaliers, effrayés d'une proposition qui eût compromis ou légalisé à grands frais leurs usurpations, parvinrent à éluder la proposition de Rullus par l'adresse de Cicéron. L'habile orateur exposa que jamais les Romains n'avaient acheté l'emplacement de leurs colonies, et persuada au peuple qu'il était indigne de Rome d'établir ses enfants sur des terres légitimement acquises. Il insinua surtout que la loi de Rullus allait partager les terres d'où l'on tirait le blé qui se distribuait au petit peuple. Ce dernier argument était décisif auprès de cette populace oisive; ils aimaient mieux du blé que des terres, et ne se souciaient pas de quitter la place publique et les combats de gladiateurs [1].

Cicéron rencontra un plus dangereux adversaire dans le sénateur Catilina, son concurrent au consulat. Les plus implacables ennemis de ce dernier s'accordent à dire que c'était une nature grande et forte, une âme d'une incroyable énergie, une vie souillée, il est vrai, mais un ami dévoué, et jusqu'à la mort. Cicéron avoue qu'il y avait dans l'amitié de Catilina une irrésistible séduction, et qu'il fut lui-même près d'y céder [2]. Sous Sylla, il s'était déshonoré,

1 Cic., *in Rull.*, c. 23. Aucun monument n'est plus important pour l'histoire romaine que les discours sur la loi agraire de Rullus. — Vos verò retinete, Quirites, possessionem urbis, gratiæ. — Laisserez-vous vendre, dit-il encore, *horreum legionum, solatium annonæ*...

2 Cic., *pro Cœlio*, c. 5, 6. — Quis clarioribus viris quodam tempore jucundior? Illa in illo homine mirabilia fuerunt, com-

comme Crassus et tant d'autres. Crassus s'était relevé : il était riche. Catilina, ruiné, endetté, était resté sous le poids de la honte. Cette conscience de son déshonneur s'était tournée en fureur. Il s'était plongé d'autant plus dans l'infamie. Son visage inquiet et pâle, ses yeux sanglants, sa démarche tantôt lente, tantôt précipitée, semblaient accuser la victime d'une horrible fatalité. Tout ce qu'il y avait dans Rome et dans l'Italie d'hommes perdus de misère ou de crimes, affluaient auprès de Catilina. Vétérans de Sylla ruinés, Italiens dépossédés, provinciaux obérés, sans compter une bande de jeunes gens dépravés et audacieux, de mignons sanguinaires qui ne le quittaient pas, et qui faisaient la partie honteuse de la faction, tout cela voltigeait dans le Forum autour de Catilina, n'attendant que son signal. Toute l'aristocratie, sénateurs, chevaliers, publicains, usuriers, se croyaient menacés d'un massacre.

On pouvait tout soupçonner des amis de Catilina, tout faire croire sur leur compte. Les chevaliers n'oubliaient rien pour ajouter à la frayeur publique. Les bruits les plus absurdes étaient bien accueillis. Catilina, disaient-ils, a égorgé son fils pour obtenir la main d'une femme qui ne voulait pas de beau-fils. Il veut massacrer tous les sénateurs; il veut (ceci touchait davan-

prehendere multos amicitiâ... Me ipsum, me, inquam, quondam penè ille decepit, cùm et mihi bonus et optimi cujusque cupidus, et firmus amicus et fidelis videretur. — *Ad Attic.*, l. I. — Cicéron semble prêt à défendre Catilina, et à s'entendre avec lui pour le consulat. Il plaida pour plusieurs des amis de Catilina, pour Sylla, pour Cælius, etc.

tage le petit peuple) mettre le feu aux quatre coins de la ville. Il a retrouvé l'aigle d'argent de Marius; il lui fait des sacrifices humains. Les conjurés, dans leurs réunions nocturnes, ont confirmé leurs serments en buvant à la ronde du sang d'un homme égorgé. Que sais-je encore? Salluste va jusqu'à dire que Catilina ordonnait des assassinats inutiles, pour que ses amis ne perdissent pas l'habitude du meurtre[1].

La frayeur publique, augmentée ainsi habilement, porta Cicéron au consulat (63). Mais ce n'était pas assez. On voulait accabler Catilina. Cicéron présenta une loi qui ajoutait un exil de dix ans aux peines portées contre la brigue[2]. C'était l'attaquer directement, et le jeter, coupable ou non, dans le complot dont on l'accusait. Cicéron déclara hautement l'imminence du péril. Il prit une cuirasse, il arma tous les chevaliers, et se crut si fort qu'il osa, dans une

1 Cic., *in Catil.*, I, c. 9. — Sall., *Cat.*, c. 16. Si causa peccandi in præsens minùs suppetebat, nihilominùs insontes, sicuti sontes, circumvenire, jugulare; scilicet ne per otium torpescerent manus aut animus, gratuito potiùs malus atque crudelis erat.

Mémorial de Sainte-Hélène, 22 mars 1816 : « Aujourd'hui l'empereur lisait dans l'histoire romaine la conjuration de Catilina; il ne pouvait la comprendre telle qu'elle est tracée. Quelque scélérat que fût Catilina, observait-il, il devait avoir un objet : ce ne pouvait être celui de gouverner dans Rome, puisqu'on lui reprochait d'avoir voulu y mettre le feu aux quatre coins. L'empereur pensait que c'était plutôt quelque nouvelle faction à la façon de Marius et de Sylla, qui, ayant échoué, avait accumulé sur son chef toutes les accusations banales dont on les accable en pareil cas... Les Gracques lui inspiraient bien d'autres doutes. . »

2 Dio., p. 130, 8. — Dion dit un peu plus loin : « L'affaire de Catilina fit plus de bruit qu'elle n'en méritait, à cause des discours de Cicéron et de sa gloriole. »

invective contre Catilina, proclamer que les débiteurs n'avaient aucun soulagement à espérer : *Qu'attends-tu?* lui dit-il, *de nouvelles tables? une abolition des dettes? j'en afficherai des tables, mais de vente.* Ce mot si dur exprimait la pensée des chevaliers[1]. Catilina, chargé d'imprécations, fut obligé de sortir du sénat, où il avait eu l'audace de paraître encore, mais il lança en se retirant des paroles sinistres : *Vous allumez un incendie contre moi; eh bien! je l'étoufferai sous des ruines!*

Son départ fit éclater un mouvement immense dans l'Italie. Sur tous les sommets sauvages de l'Apennin, on courut aux armes ; dans l'Apulie, dans le Brutium, se soulevèrent les pâtres, esclaves des chevaliers[2] ; dans l'Étrurie, les vétérans de Sylla, d'accord cette fois avec les laboureurs qu'ils avaient jadis expropriés. Lentulus, Céthégus et les autres amis de Catilina restés à Rome, pratiquaient les députés des Allobroges, qui étaient venus demander quelque allégement aux effroyables usures qui les ruinaient. Une foule de grands de Rome avaient connaissance de la conjuration. César n'y était pas étranger.

1 Cic., *in Catil.*, II, c. 8 : Quid enim expectas? tabulas novas? meo beneficio tabulæ novæ proferentur, verùm auctionariæ. — Clodius dit plus tard qu'il ferait expier aux chevaliers *les degrés du Capitole*. Cic., *Post red.*, c. 5, 13. — Si l'on pouvait douter que Cicéron fût constamment l'homme des chevaliers et des publicains, il suffirait de lire : *Pro lege Maniliâ*, c. 2-7 ; *De petitione consul.*, c. 1, etc., etc.

2 Id., *ibid.*, c. 9 : Jàm vero urbes coloniarum atque municipiorum respondebunt Catilinæ tumulis sylvestribus. — *Voy.* aussi *in Catil.*, III, c. 6.

Crassus, selon toute apparence, l'encouragea et le dénonça[1].

Les Allobroges calculèrent aussi qu'ils gagneraient davantage en livrant les lettres des conjurés. Lentulus reconnut son écriture, et avoua. Il se croyait garanti par la loi Sempronia qui permettait à un citoyen romain de prévenir par un exil volontaire une condamnation capitale. Cette loi était, si l'on veut, dangereuse, mais enfin elle existait. César défendit habilement et sophistiquement la cause de l'humanité et de la loi, et faillit être mis en pièces. On conclut *que la loi Sempronia protégeait, il est vrai, la vie des citoyens; mais que l'ennemi de la patrie n'était plus citoyen.* Les conjurés furent condamnés à mort. Mais le cœur manquait à Cicéron, homme doux et timide, qui craignait de prendre sur lui pareille chose. Il fallut que sa femme Térentia employât son irrésistible autorité. Elle le décida à faire étrangler les conjurés dans la prison[2]. Au soir, le consul traversa le Forum, et dit : *Ils ont vécu.* Il fut reconduit comme en triomphe par plus de deux mille chevaliers.

On se hâta d'accabler Catilina avant qu'il eût mieux organisé son parti. Si on lui eût donné le temps de sortir des neiges de l'Apennin, disait plus tard Cicéron, lui-même il eût occupé les défilés des montagnes, envahi les riches pâtu-

1 Plut., *in Crass.*, c. 17.

2 Id.; *in Cicer.*, p. 870. Ἡ Τερεντια... Παρώξυνεν ἐπὶ τοὺς ἄνδρας.

rages, entraîné tous les pasteurs, et peut-être soulevé la Gaule italienne[1]. Il n'était encore qu'en Étrurie, où se trouvaient le plus grand nombre de laboureurs libres et de vétérans de Sylla. Peut-être même avait-il des relations de famille dans cette contrée. Le nom de Catilina semble étrusque. Un Étrusque commandait une aile de son armée[2]; l'autre était sous les ordres d'un Mallius, vieux soldat de Sylla. Le consul Antonius, que Cicéron avait détaché de la conjuration, eut honte de combattre contre Catilina, et fit le malade. Catilina n'avait pu encore armer que le quart de ceux qui le suivaient[3]; ce qui prouve, soit dit en passant, que la conjuration n'était pas préméditée depuis si longtemps. Il fut défait, et se fit tuer en combattant, ainsi que ses deux lieutenants (l'Étrusque et Mallius), et presque tous ceux qui l'avaient suivi. On retrouva Catilina bien loin dans l'armée romaine où il s'était fait jour; les autres couvraient de leurs corps la place où ils avaient combattu. Cette fin héroïque me ferait croire volontiers qu'on a calomnié ce parti. Certes, ceux qui périrent ainsi n'étaient pas apparemment ces efféminés dont Cicéron compose toujours dans ses harangues le cortége de Catilina.

Le parti vainqueur avoua la peur qu'il avait eue, par l'excès de sa joie et par son enthou-

1 Cic., *pro P. Sextio*, c. 6. — *In Catil.*, II, c. 12.
2 Sallust., *Bell. Catil.* « Fæsulanum quemdam in sinistrâ parte curare jubet. »
3 Id., *ibid.* Ex omni copiâ circiter pars quarta erat militaribus armis instructa.

siasme pour Cicéron. Lui-même y fut pris comme les autres. Il se crut un héros, invita les historiens et les poëtes à célébrer son consulat, le célébra lui-même[1], et se croyant désormais l'égal de Pompée, n'hésita point à dire :

> Que les armes cèdent à la toge,
> Le laurier des combats aux trophées de la parole !
> ... O Rome fortunée, sous mon consulat née !

Ces vers ridicules lui firent moins de tort que la versatilité avec laquelle il défendit Muréna coupable de brigue, lui qui, par sa loi contre la brigue, avait provoqué l'explosion du complot de Catilina. Muréna était l'ami des chevaliers; Sylla l'était des nobles. Cicéron eut encore la faiblesse de défendre ce dernier, qui avait été complice de Catilina. Ainsi le grand orateur bravait l'opinion. Il régnait dans Rome : *C'est le troisième roi étranger que nous ayons,* disaient ses ennemis, *après Tatius et Numa.*

Pompée, de retour après sa glorieuse promenade en Asie, fut bien étonné de retrouver sa créature si puissante. C'était le sort de cet heureux soldat qui n'avait ni tête, ni langue, de s'en donner toujours qui le fissent repentir de son choix. Ainsi il éleva successivement Cicé-

1 *Voy.* surtout : *Epist. famil.*, lib. V, 11, *ad Lucceium.* — *Ad Atticum, Epist.*, lib. III, c. 2.

> Interea cursus, quos prima à parte juventæ,
> Quosque adeo consul virtute animoque petisti,
> Hos retine, atque auge famam laudemque bonorum.
> — Quint. et ipse Cic., *De Officiis*, lib. I. —
> Cedant arma togæ ; concedat laurea linguæ.
> — Quint., lib. II, cap. 1. — Et Juvénal : —
> O fortunatam, natam me consule, Romam.

ron, Clodius et César, et ensuite il laissa exiler le premier, tuer le second; pour le troisième, il trouva en lui son maître.

Avant même le retour de Pompée, son partisan Métellus Népos avait accusé Cicéron, et proposé que Pompée fût chargé de réformer la république. Mais l'aristocratie était devenue si hardie et si violente depuis la mort de Catilina, que Métellus fut obligé de chercher un refuge dans le camp de Pompée. On attaqua ensuite Cicéron dans ceux qui l'avaient secondé contre Catilina, le consul Antonius et le préteur Flaccus. Enfin Pompée voulant faire confirmer tout ce qu'il avait fait en Asie, malgré Cicéron, Lucullus et Caton, il s'unit étroitement avec Crassus et César. Ce dernier trouva moyen de réconcilier Pompée et Crassus, et de se faire élever par eux au consulat (59).

L'historien Dion nous a transmis l'histoire du consulat de César avec plus de détails que Suétone ou Velleius, et avec plus d'impartialité que le romancier Plutarque, toujours dominé par son enthousiasme classique pour les anciennes républiques dont il ne comprend pas le génie : « César, selon Dion Cassius, proposa une loi agraire, à laquelle il était impossible de faire aucun reproche. Il y avait alors une multitude oisive et affamée qu'il était essentiel d'employer à la culture. D'autre part, il fallait repeupler les solitudes de l'Italie. César atteignait ce but sans faire tort à la république, ni aux propriétaires. Il partageait les terres publiques (et spécialement la Campanie, à ceux qui avaient

trois enfants ou davantage. Capoue devenait une colonie romaine. Mais les terres publiques ne suffisaient pas; on devait acheter des terres patrimoniales au prix où elles étaient estimées par le cens. L'argent rapporté par Pompée ne pouvait être mieux employé qu'à fonder des colonies, où trouveraient place les soldats qui avaient conquis l'Asie. » Jusqu'ici la loi de César se rapportait en beaucoup de choses avec celle de Rullus. Elle en différait surtout en ce que l'auteur de la loi ne se chargeait pas de l'exécution.

Lorsque César lut sa loi en plein sénat, et demanda successivement à chaque sénateur s'il y trouvait quelque chose à dire, pas un ne l'attaqua; et néanmoins, ils la repoussèrent tous. Alors César s'adressa au peuple. Pompée, interrogé par lui s'il soutiendrait sa loi, répondit que si quelqu'un l'attaquait avec l'épée, il la défendrait avec l'épée et le bouclier. Crassus parla dans le même sens. Caton et Bibulus, collègue de César, qui s'y opposèrent au péril de leur vie, ne purent empêcher que la loi ne passât. Bibulus se renferma dès lors dans sa maison, déclarant jours fériés tous ceux de son consulat. Mais lui seul les observa. César ne tint compte de son absence. Il apaisa les chevaliers, qui lui en voulaient depuis Catilina, en leur remettant un tiers sur le prix exagéré auquel ils avaient acheté la levée des impôts. Il fit confirmer tous les actes de Pompée en Asie, vendit au roi d'Égypte l'alliance de Rome, et accorda le même avantage au roi des Suèves

établis dans la Gaule, Arioviste. César tournait déjà les yeux vers le Nord. Tout en déclarant qu'il ne demandait rien pour lui, il s'était fait donner pour cinq ans les deux Gaules et l'Illyrie. La Gaule cisalpine était la province la plus voisine de Rome; la transalpine, celle qui ouvrait le plus vaste champ au génie militaire, celle qui promettait le plus rude exercice, la plus dure et la meilleure préparation de la guerre civile.

Dans la pitoyable agitation de Rome, au milieu d'une société tombée si bas, que Pompée et Cicéron s'en trouvaient les deux héros, certes, celui-là fut un grand homme qui laissa toutes ces misères, et s'exila pour revenir maître. L'Italie était épuisée, l'Espagne indisciplinable; il fallait la Gaule pour asservir Rome. J'aurais voulu voir cette blanche et pâle figure [1], fanée avant l'âge par les débauches de Rome, cet homme délicat et épileptique [2], marchant sous les pluies de la Gaule, à la tête des légions, traversant nos fleuves à la nage; ou bien à cheval entre les litières où ses secrétaires étaient portés, dictant quatre, six lettres à la fois, remuant Rome du fond de la Belgique, exterminant sur son chemin deux millions d'hommes [3], et

1 Suet., *in J. Cæs.*, c. 45. Fuisse traditur colore candido.

2 Id., *ibid.*, Comitiali quoque morbo bis inter res gerendas correptus est.

3 Suet., Plut., *passim.* — Plin., VII, 25. Onze cent quatre-vingt-douze mille hommes avant les guerres civiles. — Sublimitatem omnium capacem quæ cœlo continentur, sed proprium vigorem celeritatemque quodam igne volucrem... epistolas tantarum rerum quaternas pariter librariis dictare, aut si nihil aliud ageret, septenas.

domptant en dix années la Gaule, le Rhin et l'Océan du nord (58-49).

Ce chaos barbare et belliqueux de la Gaule était une superbe matière pour un tel génie. De toutes parts, les tribus gauloises appelaient alors l'étranger. Par-dessus la vieille aristocratie des chefs des clans galliques, avait passé le torrent des Kimris. Le dépôt qu'il laissa fut le druidisme, religion sombre et sanguinaire, mais d'un esprit plus élevé que le culte des éléments qui auparavant dominait la Gaule. Les Romains appellent la Bretagne la patrie des druides [1], sans doute parce qu'alors les druides de la Gaule regardaient cette île comme le centre de leur religion. C'était ordinairement dans des îles ou des presqu'îles que se trouvaient les établissements druidiques. Les neuf vierges de l'île de Sein endormaient à leur volonté ou éveillaient la tempête. Celles de l'embouchure de la Loire vivaient aussi dans les îlots, d'où elles venaient aux temps prescrits visiter la nuit leurs époux, et avant le jour elles regagnaient la terre sacrée à force de rames. D'autres, sur les écueils voisins de la Bretagne, y célébraient des orgies mystérieuses, et effrayaient au loin le navigateur de leurs cris furieux et de la sinistre harmonie des cymbales barbares [2]. Le prodigieux monument de Carnac est dans une petite presqu'île de

[1] Cæs., *B. G.* — *Voy.* le beau passage d'Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. II, c. 1. Toutefois, je n'ai pas cru devoir suivre cet historien dans son récit de la conquête des Gaules par César.

[2] Strab., IV, 198.

la grande péninsule bretonne. Selon la tradition, on portait les cadavres dans l'île d'Ouessant, et de là les âmes volaient dans l'île d'Albain ou Albion, peut-être jusqu'à l'île Mona. Les Vénètes et autres tribus de notre Bretagne étaient dans des rapports continuels avec la Grande-Bretagne, et en tiraient des secours pour leurs guerres. César nous apprend que le divitiac ou chef druidique des Suessones (Soissons), avait auparavant dominé sur une grande partie de la Gaule et sur la Bretagne [1]. C'est en Bretagne que se réfugient les Bellovaques (Beauvais), ennemis de César. Les grandes fêtes druidiques étaient célébrées sur les frontières des Carnutes, peut-être à Genabum, île de la Loire, voisine de la ville romaine d'Orléans. *Genabum* (rivière coupée) est synonyme de *Lutetia* (fleuve partagé) [2]. Les Carnutes étaient dans la clientèle des Rhèmes (Rheims). Les Sénones (Sens), liés avec les Carnutes et avec les Parisii, avaient été

1 Cæs., *B. G.*, II, c. 1. Apud Suessiones regem nostrâ memoriâ *Divitiacum*, totius Galliæ potentissimum, qui cùm magnæ partis harum regionum, tùm etiam Britanniæ partem obtinuerit; nunc regem esse *Galbam*; ad hunc propter justitiam prudentiamque summam totius belli omnium voluntate deferri. — *Div*, *Diu*, Dieu, en gallois; *divita*, arbitrage; *diwis*, élection, en bas breton *Galb*, gros, gras, en bas breton (*voyez* aussi Suet. in Galbæ vitâ); *galba*, dureté, rigueur, en irlandais. — Dans le passage cité plus haut, le chef druidique, le *divitiac*, étend sa domination de Soissons jusque dans l'île sacrée de la Bretagne; celle du *galb* (ou chef militaire ?) ne s'étend pas hors de la Belgique.

2 *Luh*, rivière; *lac* ou *tec*, coupée : — *Cen*, partage; *abon*, fleuve. — La Loire forme une île près d'Orléans, comme la Seine à Paris. Je sais, du reste, que la plupart des étymologies de ce genre sont tout à fait conjecturales.

clients ou vassaux des Édues (Autun), comme peut-être aussi les Bituriges (Berri) [1]. Aussi les druides semblent avoir dominé dans les deux Bretagnes, dans les bassins de la Seine et de la Loire. Au nord, les Belges avaient repoussé les Cimbres et probablement le druidisme cimbrique. On ne cite parmi eux d'autre établissement cimbrique que la colonie d'Aduat (Aduat — Éduat?), établie au centre d'une enceinte d'énormes rochers [2], que la nature avait préparée d'avance pour recevoir une ville druidique [3]. Au midi, les Arvernes et toutes les populations ibériennes de l'Aquitaine étaient généralement restés fidèles à leurs chefs héréditaires. Dans la Celtique même, les druides n'avaient pu résister au vieil esprit de clans, qu'en favorisant la formation d'une population libre dans les grandes villes, dont les chefs ou patrons étaient du moins électifs, comme les druides. Ainsi deux factions partageaient tous les États gaulois; celle de l'hérédité, ou des chefs des clans; celle de l'élection, ou des druides et des chefs temporaires du peuple des villes. A la tête de la seconde se trou-

1 Cæs., l. VI, c. 2, et *passim*.

2 Id., l. II, c. 29. Oppidum egregiè naturâ munitum..., quùm ex omnibus in circuitu partibus altissimas rupes despectusque haberet. — Dio., l. XXXIX, p. 9.

3 Cæs., l. I, c. 16. *Vergobretum* (ver-go-breith, gaël., homme pour le jugement), qui creatur annuus et vitæ necisque in suos habet potestatem. — L. VII, c. 33. Legibus Æduorum iis qui summum magistratum obtinerent, excedere ex finibus non liceret.... quùm leges duo ex unâ familiâ, vivo utroque, non solùm magistratus creari vetarent, sed etiam in senatu esse prohiberent. — L. V, c. 7. Esse ejus modi imperia, ut non minùs haberet juris in se (regulum?) multitudo, quàm se in multitudine... *et passim*.

vaient les Édues; à la tête de la première, les Arvernes et les Séquanes. Ainsi commençait dès lors l'opposition de la Bourgogne (Édues, et de la Franche-Comté (Séquanes). Les Séquanes, opprimés par les Édues qui leur fermaient la Saône, et arrêtaient leur grand commerce de porcs [1], appelèrent de la Germanie des tribus étrangères au druidisme, qu'on nommait du nom commun de Suèves. Ces Barbares ne demandaient pas mieux. Ils passèrent le Rhin, sous la conduite d'un Arioviste, battirent les Édues, et leur imposèrent un tribut; mais ils traitèrent plus mal encore les Séquanes qui les avaient appelés: ils leur prirent le tiers de leurs terres, selon l'usage des conquérants germains, et ils en voulaient encore autant. Alors, Édues et Séquanes, rapprochés par le malheur, cherchèrent d'autres secours étrangers. Deux frères étaient tout-puissants parmi les Édues. Dumnorix, enrichi par les impôts et les péages dont il se faisait donner le monopole de gré ou de force, s'était rendu cher au petit peuple des villes et aspirait à la tyrannie; il se lia avec les Gaulois helvétiens, épousa une Helvétienne, et engagea ce peuple à quitter ses vallées stériles pour les riches plaines de la Gaule. L'autre frère, qui était druide, titre vraisemblablement identique avec celui de divitiac, aima mieux donner à son pays des libérateurs moins barbares. Il se rendit à Rome, et implora l'assistance du sénat [2], qui avait

1 Strab., liv. VI, p. 192. Ὅθεν αἱ κάλλισται ταριχεῖαι τῶν ὑείων κρεῶν εἰς τὴν Ῥώμην καταχομίζονται.
2 Cic., *De divin.*, I.

appelé les Édues *parents et amis du peuple romain*. Mais le chef des Suèves envoya de son côté, et trouva le moyen de se faire donner aussi le titre d'ami de Rome. L'invasion imminente des Helvètes obligeait probablement le sénat à s'unir avec Arioviste.

Ces montagnards avaient fait depuis trois ans de tels préparatifs, qu'on voyait bien qu'ils voulaient s'interdire à jamais le retour. Ils avaient brûlé leurs douze villes et leurs quatre cents villages, détruit les meubles et les provisions qu'ils ne pouvaient emporter. On disait qu'ils voulaient percer à travers la Gaule, et s'établir à l'occident, dans le pays des Santones (Saintes). Sans doute, ils espéraient trouver plus de repos sur les bords du grand Océan qu'en leur rude Helvétie, autour de laquelle venaient se rencontrer et se combattre toutes les nations de l'ancien monde, Galls, Cimbres, Teutons, Suèves, Romains. En comptant les femmes et les enfants, ils étaient au nombre de trois cent soixante-dix-huit mille. Ce cortége embarrassant leur faisait préférer le chemin de la province romaine. Ils y trouvèrent à l'entrée, vers Genève, César qui leur barra le chemin, et les amusa assez longtemps pour élever du lac au Jura un mur de dix mille pas et de seize pieds de haut. Il leur fallut donc s'engager par les âpres vallées du Jura, traverser le pays des Séquanes, et remonter la Saône. César les atteignit comme ils passaient le fleuve, attaqua la tribu des Tigurins isolée des autres, et l'extermina. Manquant de vivres par la mauvaise volonté de l'Édue Dumnorix, et du parti qui

avait appelé les Helvètes, il fut obligé de se détourner vers Bibracte (Autun). Les Helvètes crurent qu'il fuyait, et le poursuivirent à leur tour. César, placé ainsi entre des ennemis et des alliés malveillants, se tira d'affaire par une victoire sanglante. Les Helvètes, atteints de nouveau dans leur fuite vers le Rhin, furent obligés de rendre les armes, et de s'engager à retourner dans leur pays. Six mille d'entre eux qui s'enfuirent la nuit pour échapper à cette honte, furent ramenés par la cavalerie romaine, et, dit César, *traités en ennemis* [1].

Ce n'était rien d'avoir repoussé les Helvètes, si les Suèves envahissaient la Gaule. Les migrations étaient continuelles : déjà cent vingt mille guerriers étaient passés. *La Gaule allait devenir Germanie.* César parut céder aux prières des Séquanes et des Édues opprimés par les Barbares. Le même druide qui avait sollicité les secours de Rome, guida César vers Arioviste et se chargea d'explorer le chemin. Le chef des Suèves avait obtenu de César lui-même, dans son consulat, le titre d'allié du peuple romain ; il s'étonna d'être attaqué par lui : « Ceci, disait le Barbare, est ma Gaule à moi ; vous avez la vôtre... ; si vous me laissez en repos, vous y gagnerez ; je ferai toutes les guerres que vous voudrez, sans peine ni péril pour vous... Ignorez-vous quels hommes sont les Germains? voilà plus de quatorze ans que nous n'avons dormi sous un toit [2]. » Ces

[1] Cæs., l. I, c. 28. Cæsar... reductos in hostium numero habuit.

[2] Id. c. 36. Quùm vellet, congrederetur ; intellecturum

paroles ne faisaient que trop d'impression sur l'armée romaine : tout ce qu'on rapportait de la taille et de la férocité de ces géants du Nord, faisait frémir les petits hommes du Midi[1]. On ne voyait dans le camp que gens qui faisaient leur testament. César leur en fit honte : Si vous m'abandonnez, dit-il, j'irai toujours ; il me suffit de la dixième légion. Il les mène ensuite à Besançon, s'en empare, pénètre jusqu'au camp des Barbares, non loin du Rhin, les force de combattre, quoiqu'ils eussent voulu attendre la nouvelle lune, et les détruit dans un furieux combat : presque tout ce qui échappa périt dans le Rhin.

Les Gaulois du Nord, Belges et autres, jugèrent, non sans vraisemblance, que si les Romains avaient chassé les Suèves, ce n'était que pour leur succéder. Ils formèrent une vaste coalition, et César saisit ce prétexte pour pénétrer dans la Belgique. Il emmenait comme guide et interprète le divitiac des Édues[2]; il était appelé par les Sénons, anciens vassaux des Édues, par les Rhèmes, suzerains du pays druidique des Carnutes[3]. Vraisemblablement, ces tribus vouées au

quid invicti Germani, exercitatissimi in armis, qui inter annos xiv tectum non subissent, virtute possent. — César rassure ses soldats (c. 40), en leur rappelant que dans la guerre de Spartacus ils ont déjà battu les Germains.

1 Cæs., l. II, c. 30. Les Gaulois disent au siége de Genabum : Quibus viribus præsertim homines tantulæ staturæ... tanti oneris turrim collocare confiderent.

2 C'est déjà ce divitiac qui a exploré le chemin quand César marchait contre les Suèves, l. I, c. 41. — Les Germains n'ont pas de druides, dit César, l. VI, c. 21. (Neque druides habent... neque sacrificiis student.) Ils étaient, à ce qu'il semble, les protecteurs du parti antidruidique dans les Gaules.

3 Cæs., lib. II, c. 1, et lib. VI, *in principio*.

druidisme, ou du moins au parti populaire, voyaient avec plaisir arriver l'ami des druides, et comptaient l'opposer aux Belges septentrionaux, leurs féroces voisins. C'est ainsi que, cinq siècles après, le clergé catholique des Gaules favorisa l'invasion des Francs contre les Visigoths et les Bourguignons ariens.

C'était pourtant une sombre et décourageante perspective pour un général moins hardi, que cette guerre dans les plaines bourbeuses, dans les forêts vierges de la Seine et de la Meuse. Comme les conquérants de l'Amérique, César était souvent obligé de se frayer une route la hache à la main, de jeter des ponts sur les marais, d'avancer avec ses légions, tantôt sur terre ferme, tantôt à gué ou à la nage. Les Belges entrelaçaient les arbres de leurs forêts, comme ceux de l'Amérique le sont naturellement par les lianes. Mais les Pizarres et les Cortez, avec une telle supériorité d'armes, faisaient la guerre à coup sûr; et qu'était-ce que les Péruviens en comparaison de ces dures et colériques populations des Bellovaques et des Nerviens (Picardie, Hainaut, Flandre), qui venaient par cent mille attaquer César? Les Bellovaques et les Suessions s'accommodèrent par l'entremise du divitiac des Édues[1]. Mais les Nerviens, soutenus par les Atrebates et

[1] Jusqu'à l'expédition de Bretagne, nous voyons le divitiac des Édues accompagner partout César, qui sans doute leur faisait croire qu'il rétablirait dans la Belgique l'influence du parti éduen, c'est-à-dire druidique et populaire. — L. II, c. 14. Quòd si fecerit, Æduorum autoritatem apud omnes Belgas amplificaturum : quorum auxiliis atque opibus, si qua bella inciderint, sustentare consuerint.

les Veromandui, surprirent l'armée romaine en marche, au bord de la Sambre, dans la profondeur de leurs forêts, et se crurent au moment de la détruire. César fut obligé de saisir une enseigne et de se porter lui-même en avant : ce brave peuple fut exterminé. Leurs alliés, les Cimbres, qui occupaient Aduat (Namur?), effrayés des ouvrages dont César entourait leur ville, feignirent de se rendre, jetèrent une partie de leurs armes du haut des murs, et avec le reste attaquèrent les Romains. César en vendit comme esclaves cinquante-trois mille.

Ne cachant plus alors le projet de soumettre la Gaule, il entreprit la réduction de toutes les tribus des rivages. Il perça les forêts et les marécages des Ménapes et des Morins (Zélande et Gueldre, Gand, Bruges, Boulogne); un de ses lieutenants soumit les Unelles, Éburoviens et Lexoviens (Coutances, Évreux, Lisieux); un autre, le jeune Crassus, conquit l'Aquitaine, quoique les Barbares eussent appelé d'Espagne les vieux compagnons de Sertorius[1]. César lui-même attaqua les Vénètes, et autres tribus de notre Bretagne. Ce peuple amphibie n'habitait ni sur la terre, ni sur les eaux : leurs forts, dans des presqu'îles inondées et abandonnées tour à tour par le flux, ne pouvaient être assiégés ni par terre, ni par mer. Les Vénètes communiquaient sans cesse avec l'autre Bretagne, et en tiraient des secours. Pour les réduire, il fallait être maître de la mer. Rien

1 Cæs., l. III, c. 23. Duces ii deliguntur qui unà cum Q. Sertorio omnes annos fuerant, summamque scientiam rei militaris habere existimabantur.

ne rebutait César. Il fit des vaisseaux, il fit des matelots, leur apprit à fixer les navires bretons en les accrochant avec des mains de fer et fauchant leurs cordages. Il traita durement ce peuple dur; mais la petite Bretagne ne pouvait être vaincue que dans la grande. César résolut d'y passer.

Le monde barbare de l'Occident qu'il avait entrepris de dompter, était triple. La Gaule, entre la Bretagne et la Germanie, était en rapport avec l'une et l'autre. Les Cimbri se trouvaient dans les trois pays; les Helvii et les Boii dans la Germanie et dans la Gaule; les Parisii et les Atrebates gaulois existaient aussi en Bretagne. Dans les discordes de la Gaule, les Bretons semblent avoir été pour le parti druidique, comme les Germains pour celui des chefs de clans. César frappa les deux partis et au dedans et au dehors; il passa l'Océan, il passa le Rhin.

Deux grandes tribus germaniques, les Usipiens et les Tenctères, fatigués au nord par les incursions des Suèves comme les Helvètes l'avaient été au midi, venaient de passer aussi dans la Gaule (55). César les arrêta, et sous prétexte que, pendant les pourparlers, il avait été attaqué par leur jeunesse, il fondit sur eux à l'improviste, et les massacra tous. Pour inspirer plus de terreur aux Germains, il alla chercher ces terribles Suèves, près desquels aucune nation n'osait habiter; en dix jours il jeta un pont sur le Rhin, non loin de Cologne, malgré la largeur et l'impétuosité de ce fleuve immense. Après avoir fouillé en vain les forêts des Suèves, il repassa le

Rhin, traversa toute la Gaule, et la même année s'embarqua pour la Bretagne. Lorsqu'on apprit à Rome ces marches prodigieuses, plus étonnantes encore que des victoires, tant d'audace et une si effrayante rapidité, un cri d'admiration s'éleva. On décréta vingt jours de supplications aux dieux. *Au prix des exploits de César*, disait Cicéron, *qu'a fait Marius*[1] *?*

Lorsque César voulut passer dans la Grande-Bretagne, il ne put obtenir des Gaulois aucun renseignement sur l'île sacrée. L'Édue Dumnorix déclara que la religion lui défendait de suivre César[2]; il essaya de s'enfuir, mais le Romain, qui connaissait son génie remuant, le fit poursuivre avec ordre de le ramener mort ou vif; il fut tué en se défendant.

La malveillance des Gaulois faillit être funeste à César dans cette expédition. D'abord ils lui laissèrent ignorer les difficultés du débarquement. Les hauts navires qu'on employait sur l'Océan tiraient beaucoup d'eau et ne pouvaient approcher du rivage. Il fallait que le soldat se précipitât dans cette mer profonde, et qu'il se formât en bataille au milieu des flots. Les Barbares dont la grève était couverte avaient trop d'avantage. Mais les machines de siége vinrent au secours, et nettoyèrent le rivage par une grêle de pierres et de traits. Cependant l'équinoxe approchait; c'était la pleine lune, le moment des grandes marées. En une nuit la flotte romaine

1 Cic., *De provinc. consularibus* : Ille ipse C. Marius... non ipse ad eorum urbes sedesque penetravit.

2 Cæs., l. V, c. 6. Quòd religionibus sese diceret impediri.

fut brisée, ou mise hors de service. Les Barbares, qui dans le premier étonnement avaient donné des otages à César, essayèrent de surprendre son camp. Vigoureusement repoussés, ils offrirent encore de se soumettre. César leur ordonna de livrer des otages deux fois plus nombreux ; mais ses vaisseaux étaient réparés, il partit la même nuit sans attendre leur réponse. Quelques jours de plus, la saison ne lui eût guère permis le retour.

L'année suivante, nous le voyons presque en même temps en Illyrie, à Trèves et en Bretagne. Il n'y a que les esprits de nos vieilles légendes qui aient jamais voyagé ainsi. Cette fois, il était conduit en Bretagne par un chef fugitif du pays qui avait imploré son secours. Il ne se retira pas sans avoir mis en fuite les Bretons, assiégé le roi Caswallawn dans l'enceinte marécageuse où il avait rassemblé ses hommes et ses bestiaux. Il écrivit à Rome qu'il avait imposé un tribut à la Bretagne, et y envoya en grande quantité les perles de peu de valeur qu'on recueillait sur les côtes [1].

Depuis cette invasion dans l'île sacrée, César n'eut plus d'amis chez les Gaulois. La nécessité d'acheter Rome aux dépens des Gaules, de gorger tant d'amis qui lui avaient fait continuer le commandement pour cinq années, avait poussé le conquérant aux mesures les plus violentes. Selon un historien, il dépouillait les lieux sacrés, mettait des villes au pillage sans qu'elles

1 Suet., in *C. J. Cæsare*, c. 47 : Britanniam petiisse spe margaritarum...

l'eussent mérité[1]. Partout il établissait des chefs dévoués aux Romains, et renversait le gouvernement populaire. La Gaule payait cher l'union, le calme et la culture dont la domination romaine devait lui faire connaître les bienfaits.

La disette obligeant César de disperser ses troupes, l'insurrection éclate partout. Les Éburons massacrent une légion, en assiégent une autre. César, pour délivrer celle-ci, passe avec huit mille hommes à travers soixante mille Gaulois. L'année suivante, il assemble à Lutèce les états de la Gaule. Mais les Nerviens et les Tréviriens, les Sénonais et les Carnutes n'y paraissent pas. César les attaque séparément et les accable tous. Il passe une seconde fois le Rhin, pour intimider les Germains qui voudraient venir au secours. Puis, il frappe à la fois les deux partis qui divisaient la Gaule : il effraye les Sénonais, parti druidique et populaire (?), par la mort d'Acco, leur chef, qu'il fait solennellement juger et mettre à mort; il accable les Éburons, parti barbare et ami des Germains, en chassant leur intrépide Ambiorix dans toute la forêt d'Ardenne, et les livrant tous aux tribus gauloises qui connaissaient mieux leurs retraites dans les bois et les marais, et qui vinrent, avec une lâche avidité, prendre part à cette curée. Les légions fermaient de toute part ce malheureux pays, et empêchaient que personne pût échapper.

1 Sæpiùs ob prædam quàm ob delictum. *Ibid.*, c. 54.

Ces barbaries réconcilièrent toute la Gaule contre César (52). Les druides et les chefs des clans se trouvèrent d'accord pour la première fois. Les Édues même étaient, au moins secrètement, contre leur ancien ami. Le signal partit de la terre druidique des Carnutes et de Genabum même. Répété par des cris à travers les champs et les villages [1], il parvint le soir même à cent cinquante milles, chez les Arvernes, autrefois ennemis du parti druidique et populaire, aujourd'hui ses alliés. Le vercingétorix (général en chef) de la confédération, fut un jeune Arverne, intrépide et ardent. Son père, l'homme le plus puissant des Gaules dans son temps, avait été brûlé, comme coupable d'aspirer à la royauté. Héritier de sa vaste clientèle, le jeune homme repoussa toujours les avances de César, et ne cessa, dans les assemblées, dans les fêtes religieuses, d'animer ses compatriotes contre les Romains. Il appela aux armes jusqu'aux serfs des campagnes, et déclara que les lâches seraient brûlés vifs; les fautes moins graves devaient être punies de la perte des oreilles ou d'un œil[2].

Le plan du général gaulois était d'attaquer à la fois la Province au midi, au nord les quartiers des légions. César, qui était en Italie, devina tout, prévint tout. Il passa les Alpes, assura la

1 Cæs., l. VII, c. 3. Nàm, ubi major... incidit res, clamore per agros regionesque significant : hunc alii deinceps excipiunt et proximis tradunt.

2 Cæs., l. VII, c. 4. Igni... necat; leviore de causâ, auribus desectis, defossis oculis, domum remittit.

Province, franchit les Cévennes à travers six pieds de neige, et apparut tout à coup chez les Arvernes. Le chef gaulois, déjà parti pour le Nord, fut contraint de revenir; ses compatriotes voulaient défendre leurs familles. C'était tout ce que voulait César; il quitte son armée, sous prétexte de faire des levées chez les Allobroges, remonte le Rhône, la Saône, sans se faire connaître, par les frontières des Édues, rejoint et rallie ses légions. Pendant que le vercingétorix croit l'attirer en assiégeant la ville éduenne de Gergovie (Moulins), César massacre tout dans Genabum. Les Gaulois accourent, et c'est pour assister à la prise de Noviodunum.

Alors le vercingétorix déclare aux siens qu'il n'y a point de salut s'ils ne parviennent à affamer l'armée romaine; le seul moyen pour cela est de brûler eux-mêmes leurs villes. Ils accomplissent héroïquement cette cruelle résolution. Vingt cités des Bituriges furent brûlées par leurs habitants. Mais quand ils en vinrent à la grande Agendicum (Bourges), les habitants embrassèrent les genoux du vercingétorix, et le supplièrent de ne pas ruiner la plus belle ville des Gaules[1]. Ces ménagements firent leur malheur. La ville périt de même, mais par César, qui la prit avec de prodigieux efforts.

Cependant les Édues s'étaient déclarés contre César, qui, se trouvant sans cavalerie par leur défection, fut obligé de faire venir des Ger-

1 Cæs., l. VII, c. 15. Pulcherrimam propè totius Galliæ urbem, quæ et præsidio et ornamento sit civitati.

mains pour les remplacer. Labiénus, lieutenant de César, eût été accablé dans le Nord, s'il ne s'était dégagé par une victoire (entre Lutèce et Melun). César lui-même échoua au siége de Gergovie des Arvernes. Ses affaires allaient si mal, qu'il voulait gagner la province romaine. L'armée des Gaulois le poursuivit et l'atteignit. Ils avaient juré de ne point revoir leur maison, leur famille, leurs femmes et leurs enfants, qu'ils n'eussent, au moins deux fois, traversé les lignes ennemies[1]. Le combat fut terrible; César fut obligé de payer de sa personne, il fut presque pris, et son épée resta entre les mains des ennemis. Cependant un mouvement de la cavalerie germaine au service de César jeta une terreur panique dans les rangs des Gaulois, et décida la victoire.

Ces esprits mobiles tombèrent alors dans un tel découragement, que leur chef ne put les rassurer qu'en se retranchant sous les murs d'Alésia, ville forte située au haut d'une montagne (dans l'Auxois). Bientôt atteint par César, il renvoya ses cavaliers, les chargea de répandre par toute la Gaule qu'il avait des vivres pour trente jours seulement, et d'amener à son secours tous ceux qui pouvaient porter les armes. En effet, César n'hésita point d'assiéger cette grande armée. Il entoura la ville et le camp gaulois d'ouvrages prodigieux. D'abord trois fossés, chacun de quinze ou vingt pieds de large

[1] Cæs., l. VII, c. 66. Ne ad liberos, ne ad parentes, ne ad uxores aditum habeat, qui non bis per hostium agmen perequitarit.

et d'autant de profondeur, un rempart de douze pieds, huit rangs de petits fossés, dont le fond était hérissé de pieux et couvert de branchages et de feuilles, des palissades de cinq rangs d'arbres, entrelaçant leurs branches. Ces ouvrages étaient répétés du côté de la campagne, et prolongés dans un circuit de quinze milles. Tout cela fut terminé en moins de cinq semaines, et par moins de soixante mille hommes[1].

La Gaule entière vint s'y briser. Les efforts désespérés des assiégés réduits à une horrible famine, ceux de deux cent cinquante mille Gaulois, qui attaquaient les Romains du côté de la campagne, échouèrent également. Les assiégés virent avec désespoir leurs alliés, tournés par la cavalerie de César, s'enfuir et se disperser. Le vercingétorix, conservant seul une âme ferme au milieu du désespoir des siens, se désigna et se livra comme l'auteur de toute la guerre[2]. Il monta sur son cheval de bataille, revêtit sa plus riche armure, et après avoir tourné en cercle autour du tribunal de César, il jeta son épée, son javelot et son casque aux pieds du Romain, sans dire un seul mot.

L'année suivante, tous les peuples de la Gaule essayèrent encore de résister partiellement, et d'user les forces de l'ennemi qu'ils n'avaient pu vaincre. La seule Uxellodunum (Cap-de-Nac, dans le Quercy?) arrêta longtemps César.

1 Am. Thierry, II, 181.

2 Plut., in *Cæs.*—Dio., l. XL. Ap. scr. r. fr. 1,513.—...'Είπε μὲν οὐδὲν, πεσὼν δὲ ἐς γόνυ.

L'exemple était dangereux; il n'avait pas de temps à perdre en Gaule; la guerre civile pouvait commencer à chaque instant en Italie; il était perdu s'il fallait consumer des mois entiers devant chaque bicoque. Il fit alors, pour effrayer les Gaulois, une chose atroce, dont les Romains, du reste, n'avaient que trop souvent donné l'exemple; il fit couper le poing à tous les prisonniers.

Dès ce moment (50), il changea de conduite à l'égard des Gaulois : il fit montre envers eux d'une extrême douceur; il les ménagea pour les tributs au point d'exciter la jalousie de la Province. Ce tribut fut même déguisé sous le nom honorable de *solde militaire*[1]. Il engagea à tout prix leurs meilleurs guerriers dans ses légions; il en composa une légion tout entière, dont les soldats portaient une alouette sur le casque, et qu'on appelait pour cette raison l'*alauda*[2]. Sous cet emblème tout national de la vigilance matinale et de la vive gaieté, ces intrépides soldats passèrent les Alpes en chantant, et jusqu'à Pharsale poursuivirent de leurs bruyants défis les taciturnes légions de Pompée. L'alouette gauloise, conduite par l'aigle romaine, prit Rome pour la seconde fois, et s'associa aux triomphes de la guerre civile. La Gaule garda, pour consolation de sa liberté, l'épée que César avait perdue dans la dernière guerre. Les soldats romains

[1] Suet., *in C. J. Cæs.*, c. 26. In singulos annos stipendii nomen imposuit.

[2] Id., *ibid.*, c. 24. Unam ex transalpinis conscriptam (legionem) vocabulo quoque Gallico (alauda enim appellabatur) ... posteà universam civitate donavit.

voulaient l'arracher du temple où les Gaulois l'avaient suspendue : Laissez-la, dit César en souriant, elle est sacrée[1].

Quels événements avaient eu lieu dans Rome pendant la longue absence de César ? Nous trouverons dans ce récit et l'explication des causes de la guerre civile, et la justification du vainqueur.

Dix années d'anarchie, de misérables agitations sans résultat. On sent que le pouvoir est vacant, et que la république attend de la Gaule un maître, un pacificateur. Quelques milliers d'affranchis sur la place, gagnant leur vie à représenter le peuple romain, chassés alternativement par deux ou trois cents gladiateurs de Milon ou de Clodius. Cicéron, louant Pompée, louant César, tout en écrivant contre eux, et répétant à satiété un hymne uniforme à la gloire de son consulat, *et Catilina, et les feux et les poignards* (Vous savez, écrit-il à Atticus, le secret de toute cette enluminure[2]). Pompée, nouveau marié à cinquante ans, attendant paresseusement dans ses jardins que Rome le prenne pour maître par lassitude, et croyant acheter le peuple avec un théâtre et cinq cents lions[3]. Au milieu de tout cela, pour l'amusement de Rome,

1 Plutarch., *in Cæs.* Ξιφίδιον ;... ὃ θεασάμενος αὐτὸς ὕστερον ἐμειδίασε, καὶ τῶν φίλων καθελεῖν κελευόντων, οὐκ εἴασεν, ἱερὸν ἡγούμενος.

2 Totum hunc locum quem ego variè meis orationibus soleo pingere, de flammâ, de ferro (nôsti illas ληκύθους). Ce dernier mot veut dire, pot à couleur, boîte à mettre le fard.

3 Dio., XXXIX, 38.

le stoïcisme cynique de Caton, d'Ateïus, de Favonius, génies durs et étroits, qui ne savent ni agir, ni laisser agir; Caton, cédant sa femme au riche Hortensius en vertu des lois de Lycurgue (*il la donna jeune, et la reprit riche*[1]); Caton qui propose au sénat de livrer aux Germains le vainqueur des Gaules[2]; tandis que le farouche Ateïus allume un brasier sur le passage de Crassus, lui prédit sa défaite en Syrie, le maudit, se maudit lui-même, et commence avec ses imprécations homicides la défaite des légions qu'achèveront les flèches des Parthes.

Avant que César partît pour la Gaule, un Vettius assurait que Cicéron et Lucullus l'avaient sollicité de tuer César et Pompée[3]. Vettius ne put rien prouver, et fut lui-même tué en prison. Ce qui était plus certain, c'est que Cicéron s'enhardissait à parler contre les deux grandes puissances de Rome. En défendant son collègue Antonius, accusé de concussion, il avait déploré l'état où ils avaient réduit la république. Ses paroles furent rapportées *ad quosdam viros fortes*[4], et à l'instant Pompée et César résolurent de lancer contre lui un homme à eux, plein d'ardeur et d'éloquence, le jeune Clodius. Ils voulaient l'élever au tribunat; mais il était patricien: ils le firent le même jour adopter par un plébéien.

Clodius avait un trop juste sujet d'accusation,

1 Plut., *in Caton*. Cette épigramme était de César, dans son Anti-Caton.
2 Plut., *in Cæs*.
3 Suétone prétend qu'on accusa César d'avoir empoisonné ce Vettius, c. 20.
4 Cic., *Pro domo sua*, c. 16.

Cicéron dans son consulat avait, sur une vague autorisation du sénat, violé la loi Sempronia, et mis à mort des citoyens romains. Toutefois beaucoup de gens étaient intéressés à soutenir l'accusé. Mais il eût fallu livrer une bataille dans Rome; il aima mieux s'exiler (58). Ce succès donna tant d'insolence à Clodius qu'il cessa de ménager ses maîtres, César et Pompée. Il fit plus d'une fois insulter Pompée par le peuple[1], et tenta, dit-on, de le tuer. Celui-ci regretta Cicéron, et pour le faire rappeler, il suscita Milon, homme de main, comme Clodius, et propre à lui livrer bataille avec ses gladiateurs. Cicéron, de retour, fut dès lors le docile agent de Pompée. Tous deux encouragèrent Milon contre Clodius, et Cicéron alla jusqu'à dire que *celui-ci était une victime réservée à l'épée de Milon*[2].

Ce langage fut entendu. Les deux ennemis s'étant rencontrés sur la voie Appienne, Clodius fut blessé; Milon le fit poursuivre et achever. Pompée, débarrassé de Clodius, n'avait plus besoin de Milon, et commençait à le craindre. Il se fit nommer par le *sénat seul consul* pour rétablir l'ordre, désigna ceux entre lesquels on devait tirer au sort les juges de Milon, et entoura la place de soldats. Cicéron, qui s'était chargé de défendre l'accusé, eut peur, et ne dit pas grand'chose[3]. Milon s'exila à Marseille (52).

1 Dio., XXXIX, 29. Plut., *in Pompeio*. — Peut-être même voulut-il le faire assassiner. Cic., *De arusp. resp.*, c. 23.

2 Cic., *De arusp. resp.*, c. 3 : Accedit etiam quòd, expectatione omnium, fortissimo et clarissimo viro, T. Annio, devota et constituta ista hostia esse videtur.

3 Il le dit lui-même, *pro Milone*, c. 1.

J'ai voulu réunir ces faits, moins importants qu'on ne l'a dit. Je remonte quatre ans plus haut.

La cinquième année du commandement de César en Gaule, Pompée et Crassus, effrayés de ses succès, craignirent de rester désarmés en présence d'un pareil homme, et se firent donner pour cinq ans l'un l'Espagne, l'autre la Syrie. Mais ils ne purent empêcher César d'obtenir la Gaule pour le même temps (56).

Crassus était jaloux des prodigieuses richesses que Gabinius venait de rapporter de l'Orient. Cet homme avide avait pillé la Judée, pillé l'Égypte, rétabli dans ce royaume à prix d'argent l'indigne Ptolémée Aulète, et il aurait bien voulu encore aller chez les Parthes mettre au pillage Ctésiphon et Séleucie. Les chevaliers romains, mécontents de Gabinius qui, dans l'Orient, les empêchait de voler pour voler lui-même, le firent accuser par Cicéron, qui ne rougit pas de le défendre ensuite à la prière de Pompée[1]. Crassus eut la Syrie, c'est-à-dire la guerre des Parthes, objet de son ambition (55-4).

Cette cavalerie scythique qui se recrutait par des achats d'esclaves, comme les mameluks modernes, campait sur l'ancien empire des Séleucides, dans la haute Asie. Hommes et chevaux étaient bardés de fer; leurs armes étaient des flèches terribles, meurtrières, et dans l'attaque, et dans la fuite, lorsque la cavalerie barbare, courant à toute bride, les décochait par-dessus

[1] Dio., XXXIX, 63.

l'épaule. L'empire des Parthes était fermé aux étrangers, comme aujourd'hui celui de la Chine[1].

Malgré l'opposition du tribun Ateïus, malgré les avis des rois de Galatie et d'Arménie, le vieux Crassus se laisse conduire par un traître dans la plaine aride de Charres. Là, les lourdes légions se voient environnées d'une cavalerie qu'elles ne peuvent ni éviter, ni poursuivre. Les barbares les criblent à plaisir de leurs longues flèches, clouent l'homme à la cuirasse, et la main au bouclier. Le suréna (ou général), fardé, parfumé comme une femme, invite gracieusement Crassus à une entrevue, et lui fait couper la tête. Sans le lieutenant Cassius, les Parthes vainqueurs envahissaient la Syrie (54).

Crassus étant mort, il restait deux hommes dans l'empire, Pompée et César. Pompée avait obtenu ce qu'il recherchait depuis longtemps avec une hypocrite modération. Le désordre était venu au point que le sénat avait fini par le charger de réformer la république. Il commença par faire passer une loi qui défendait à ceux qui avaient exercé quelque charge à Rome, de gouverner une province avant cinq ans, et lui-même se fit donner l'Espagne. Puis, s'armant d'une sévérité stoïque, il fit poursuivre ceux qui avaient malversé dans les charges depuis vingt années, période qui embrassait le consulat de César. Milon, Gabinius, Memmius, Sextus, Scaurus, Hypacus, furent successivement condamnés. Pompée frappait ainsi ses ennemis, et

1 Plut., *in Crasso.*

faisait trembler tous les autres. Mais quand on en vint à son beau-père Scipion, l'inflexible réformateur prit une robe de deuil, intimida les juges, et prit l'accusé pour collègue dans le consulat[1].

Pompée régnait à Rome, il voulait régner dans l'empire. Pour cela il fallait désarmer César. Il exigea d'abord qu'il lui renvoyât deux légions, sous prétexte de faire la guerre aux Parthes. César demandait qu'il lui fût permis, quoique absent, de se mettre sur les rangs pour le consulat. La loi y était contraire. Pompée s'empressa de déclarer qu'on dérogerait à la loi en faveur de César, et en même temps il suscitait le consul Marcellus pour s'y opposer[2]. Pompée venant d'obtenir l'Espagne et l'Afrique, César était perdu s'il ne conservait les Gaules. Caton annonçait hautement qu'il l'accuserait dès qu'il rentrerait dans Rome[3]. Cependant César

1 Appian., *B. Civ.* Val. Max., VI, 2. « Cn. Pison accusant Manilius, ami de Pompée, Pompée lui dit : Que ne m'accusez-vous? Donnez caution à la république, répliqua Pison, que, si vous êtes accusé, vous n'exciterez pas une guerre civile, et je vous accuse avant Manilius. — Le consul Lentulus parlant contre Pompée, on applaudissait : Applaudissez, dit-il, pendant que vous le pouvez encore. — Pompée ayant un jour la jambe serrée d'une bandelette : Qu'importe, dit Favonius, sur quelle partie on porte le diadème? — L'acteur Diphile déclamant ces vers :

Il est grand par nos malheurs,

désigna Pompée du geste, et le peuple redemanda le vers plusieurs fois. »

2 Dio., XL, 56.

3 Suet., *J. Cæs.*, c. 30. Cùm M. Cato identidem, nec sine jurejurando denuntiaret se nomen ejus, simul ac primùm exercitum dimisisset; cùmque vulgò prædicarent, ut, si privatus

offrait de poser les armes si Pompée les quittait aussi. La loi était pour Pompée, l'équité pour César. Il était soutenu par les tribuns Curion et Antoine, qu'il avait achetés. Telle était la violence des Pompéiens, de Marcellus, de Lentulus et de Scipion, qu'ils chassèrent les tribuns du sénat. Ces magistrats se sauvèrent de Rome en habits d'esclaves, se réfugièrent au camp de César, et par là donnèrent à ses démarches la seule chose qui leur manquât, la légalité[1].

Il eut la loi pour lui, et il avait déjà la force. L'armée de César était composée en grande partie de Barbares, infanterie pesante de la Belgique, infanterie légère de l'Arvernie et de l'Aquitaine, archers rutènes, cavaliers germains, gaulois et espagnols; la garde personnelle du général, sa cohorte prétorienne, était espagnole[2]. Ce qu'on rapporte de l'ardeur de ses soldats, cette soif de péril, ce dévouement à la vie et à la mort, cette valeur furieuse, tout cela caractérise assez les Barbares. Devant Marseille, un seul homme se rend maître de tout un vaisseau; un autre à Dyrrachium reçoit trois blessures, et cent trente coups sur son bouclier. En Afrique, Scipion fait massacrer l'équipage d'un vaisseau et veut épargner un Granius. *Les sol-*

redisset, Milonis exemplo, circumpositis armatis causam apud judices diceret.

1 *Voy.* César, Dion, Suétone, etc.

2 Cæs., *B. Civ.*, l. I, c. 11, 17; III, 6, 11, 12.— Dion, XLI, 53 : A Pharsale, César avait ce qu'il y avait de plus vaillant en Italie, en Espagne, et dans toute la Gaule,... *τῆς τε Ἰϐηρίας καὶ τῆς Γαλατίας πάσης.*

dats de César, dit celui-ci, *sont habitués à donner la vie, non à la recevoir;* il se coupa la gorge. Avant la bataille de Pharsale, un vieux centurion s'écria : *César, tu me loueras aujourd'hui mort ou vivant*, et il s'élance dans les rangs des Pompéiens; cent vingt soldats se dévouèrent avec lui. Il faut ajouter que parmi ces hommes terribles, il y en avait que César avait sauvés de l'amphithéâtre. Quand les spectateurs voulaient la mort d'un brave gladiateur, César le faisait enlever de l'arène[1]. Comment s'étonner que ces gens-là se fissent tuer pour lui?

Du côté de Pompée, ce n'était que faiblesse et imprévoyance; de beaux noms et des titres vides; le sénat et le peuple, comme s'il y eût eu encore un peuple; Rome, Caton, Cicéron, les consuls. On lui demandait quelles étaient ses ressources militaires : *Ne vous inquiétez pas*, disait-il, *il me suffit de frapper du pied la terre pour en faire sortir des légions. — Frappez donc*, lui dit Favonius, lorsqu'on apprit que César avait passé, la nuit, le Rubicon, limite de sa province, et s'était emparé d'Ariminum[2]. On connaissait si bien la célérité de ses marches, qu'on le crut aux portes de Rome. Pompée s'enfuit avec tout le sénat. Lentulus s'enfuit, et si vite, qu'ayant ouvert le trésor public, il ne prit pas le temps de le refermer[3]. Cependant César

1 Pour tous ces faits, *voy.* Suet., *J. Cæs.*, 68. — Plut., *in Cæs.* — Cæs., *B. Civ.*, III, 14, 15, 17.
2 *Voy.* Suétone sur la prétendue hésitation de César.
3 Cæs., *B. Civ.*, lib. I, c. 4.

s'emparait de Corfinium, sans doute pour empêcher Pompée de faire des levées chez les Marses qui lui étaient favorables[1]. Il passa de là à Brindes; mais Pompée ne s'arrêta que de l'autre côté de l'Adriatique.

César n'avait pas de vaisseaux, et, d'ailleurs, il estimait à leur juste valeur les ressources militaires que Pompée pouvait trouver dans l'Orient. La force réelle des Pompéiens était en Espagne : César se hâta d'y passer. Allons, dit-il, combattre une armée sans général, nous combattrons ensuite un général sans armée [2]. C'était d'un mot résumer toute la guerre.

Cette guerre d'Espagne fut rude. César souffrit beaucoup de l'âpreté des lieux, de l'hiver, et surtout de la famine. Il se trouva quelque temps comme enfermé entre deux rivières : mais il nous apprend lui-même ce qui lui donna l'avantage. Les légions d'Espagne avaient désappris la tactique romaine, et n'avaient pas encore celle des Espagnols [3]. Elles fuyaient comme les Barbares, mais se ralliaient difficilement. L'humanité de César, comparée à la cruauté de Pétreius, un de leurs généraux, acheva de gagner les Pompéiens. Ils traitèrent malgré Pétreius.

Au retour, César réduisit Marseille, qui s'obstinait dans le parti de Pompée. Ces Grecs, qui

1 Comme on le voit à Corfinium et en Afrique. Cæs., *B. Civ.*; lib. I, c. 5; lib. II, c. 5.

2 Suet., *J. Cæs.*, 34. Validissimas Pompeii copias quæ in Hispaniâ erant, invasit, professus antè inter suos, ire se ad exercitum sine duce et indè reversurum ad ducem sine exercitu.

3 Cæs., *B. Civ.*, I, c. 40.

avaient toujours eu le monopole du commerce de la Gaule, étaient jaloux sans doute de la faveur avec laquelle César traitait les Barbares gaulois [1]. Il ne resta qu'un moment à Rome, pour soulager les débiteurs et réhabiliter les enfants des proscrits. Dictateur pendant douze jours, il se fit donner le consulat pour l'année suivante, et passa en Grèce (48). Ce fut là certainement la plus forte épreuve pour la fortune de César. Les Pompéiens étaient maîtres de la mer : ils pouvaient surprendre sa petite flotte, et sans peine ni danger couler bas ses invincibles légions. César divisa le péril ; il passa d'abord avec la moitié de ses troupes, puis le reste trouva le moyen de le rejoindre [2]. L'incapable Bibulus, qui s'était laissé tromper ainsi deux fois, rencontra les vaisseaux de César, mais après le débarquement ; il les brûla de fureur avec les matelots qui les montaient. Quelques jeunes recrues, malades de la mer, qui se livrèrent aussi aux Pompéiens, furent de même égorgées sans pitié.

Il est curieux de voir dans César les prodigieuses ressources dont Pompée disposait. « Pompée, ayant eu un an de loisir pour rassembler des troupes, avait tiré de l'Asie, des Cyclades, de Corcyre, d'Athènes, du Pont, de la Bithynie, de la Syrie, de la Phénicie, de la Cili-

1 Cependant il avait accordé des priviléges commerciaux aux Marseillais. Cæs., *B. Civ.*, I, 35.

2 César, ne voyant pas arriver le reste de ses troupes, partit dans une barque pour les aller chercher. C'est là qu'il aurait dit au pilote effrayé : *Quid times ? Cæsarem vehis.* Le mot est beau, mais l'anecdote improbable.

cie et de l'Égypte, une flotte nombreuse. Il avait fait construire beaucoup de vaisseaux dans tous les ports; il avait exigé de fortes contributions de l'Asie, de la Syrie, de tous les rois, princes ou tétrarques, et des peuples libres de l'Achaïe ; il s'était fait compter de grandes sommes par les compagnies (des publicains) dans les provinces dont il était maître.

» Il avait réuni neuf légions de citoyens romains, dont cinq amenées d'Italie ; une de vétérans, venue de Sicile et nommée *la Jumelle,* comme étant formée de deux ; une de Macédoine et de Crète, composée de vétérans qui s'y étaient fixés après avoir obtenu leur congé ; deux enfin levées en Asie par Lentulus. De plus, il avait distribué dans ses légions beaucoup de recrues de Thessalie, de Béotie, d'Achaïe et d'Épire ; il y avait mêlé d'anciens soldats de C. Antonius. Il attendait encore de Syrie Scipion avec deux légions. Il avait en outre trois mille archers de Crète, de Lacédémone, du Pont, de Syrie, et d'ailleurs, deux cohortes de six cents frondeurs chacune, et sept mille hommes de cavalerie, dont six cents Gaulois amenés par Déjotarus, cinq cents Cappadociens venus avec Ariobarzanes, cinq cents Thraces envoyés par Cotys avec son fils Sadales ; deux cents Macédoniens, d'une valeur distinguée, aux ordres de Rhascipolis ; cinq cents Gaulois ou Germains, que le jeune Pompée avait amenés par mer d'Alexandrie, où Gabinius les avait laissés pour gardes au roi Ptolémée ; un corps de huit cents cavaliers, formé de ses esclaves ou de ses bergers. Tarcundarius

Castor et Donilaüs avaient fourni trois cents Galates; l'un commandait sa troupe, l'autre avait envoyé son fils. Antiochus de Comagène, que Pompée avait comblé de bienfaits, lui avait fait passer de Syrie deux cents cavaliers, la plupart archers. Pompée avait joint à tout cela des Dardaniens, des Besses, partie mercenaires, partie requis ou volontaires, des Macédoniens, des Thessaliens, et des troupes de divers autres pays; le tout s'élevant au nombre qu'on a dit.

» Il avait tiré beaucoup de blé de Thessalie, d'Asie, d'Égypte, de Crète, de la Cyrénaïque et autres pays, se proposant d'hiverner à Dyrrachium, à Apollonia, et dans les divers ports, pour empêcher César de passer la mer. En conséquence, il avait distribué sa flotte sur toute la côte. Les vaisseaux d'Égypte étaient commandés par son fils; ceux d'Asie par D. Lælius et C. Triarius; ceux de Syrie par C. Cassius; ceux de Rhodes par C. Marcellus et C. Coponius; ceux de Liburnie et d'Achaïe par Scribonius Libo et M. Octavius. Cependant M. Bibulus avait le commandement général. »

César, ayant réussi à passer malgré Bibulus, entreprit d'assiéger Pompée, près de Dyrrachium, d'assiéger une armée plus nombreuse que la sienne, et approvisionnée par la mer. Il fallait qu'il méprisât bien ses ennemis. Il n'avait pas calculé la difficulté qu'il éprouverait pour nourrir les siens dans un pays où tout était contre lui. La chose traînant en longueur, ils furent obligés de faire du pain avec de l'herbe, mais ils n'en étaient pas plus découragés. Ils jetaient de

ce pain dans le camp des Pompéiens, pour leur montrer de quelle nourriture savaient vivre les soldats de César. Nous mangerons des écorces d'arbres, disaient-ils, avant de lâcher Pompée [1]. La belle jeunesse de Rome, qui était venue pour finir bien vite la guerre par une glorieuse victoire, avait horreur de ces bêtes sauvages.

Cependant les estomacs du Nord sont exigeants et voraces; les Gaulois de César se trouvèrent bientôt réduits à une extrême faiblesse. Les Pompéiens, dans une sortie, les poursuivirent jusqu'à leur camp, et les y auraient forcés, si Pompée n'eût manqué à sa fortune. César n'attendit pas une épreuve nouvelle. Il décampa, et partit pour la Thessalie et la Macédoine, où du moins les subsistances ne pouvaient faire faute. Plusieurs conseillaient à Pompée de repasser en Italie, de reprendre l'Espagne, de recouvrer ainsi les provinces les plus belliqueuses de l'empire [2]. Mais comment abandonner tout l'Orient au pillage des Barbares? comment trahir tant d'alliés? Les chevaliers romains étaient ruinés si César ravageait la Grèce et l'Asie. Et puis, Pompée ne pouvait se décider à laisser en Macédoine Scipion, le père de la jeune et belle Cornélie, sa nouvelle épouse [3].

Dans une armée si noblement composée, où il y avait tant de consulaires, tant de sénateurs, tant de chevaliers, le général avait au-dessus de

1 Cæs., *B. Civ.*, lib. III, c. 11.
2 C'est la seconde fois qu'on lui donnait le sage conseil de s'assurer de cette province. Cic., *Epist. famil.*, VI, 6.
3 Appian., *B. Civ.*

lui je ne sais combien de généraux. Depuis qu'ils croyaient César en fuite, ils accusaient sérieusement Pompée de ne pas vouloir vaincre. Domitius demandait combien de temps le nouvel Agamemnon, le roi des rois, comptait faire durer la guerre. Cicéron et Favonius conseillaient à leurs amis de renoncer pour cette année à manger des figues de Tusculum. Afranius, qu'on accusait d'avoir vendu l'Espagne à César, s'étonnait que Pompée évitât de se mesurer avec ce marchand qui ne savait que trafiquer des provinces.

Mais le plus confiant, le plus insolent de tous, était Labiénus, lieutenant de César dans les Gaules, qui avait passé du côté de Pompée. Il avait juré solennellement de ne poser les armes qu'après avoir vaincu son ancien général. Il obtint qu'on lui livrât les prisonniers faits à Dyrrachium, les regarda un à un, en disant : Eh bien! mes vieux compagnons, les vétérans ont donc pris l'habitude de fuir? Et il les fit tous égorger. Dans une entrevue avec les Césariens, il leur dit : Nous vous accorderons la paix, quand vous nous apporterez la tête de César [1].

Les amis de Pompée étaient si sûrs de vaincre, qu'ils se disputaient déjà les consulats et les prétures. Quelques-uns envoyaient à Rome retenir près de la place des maisons en vue du peuple, et bien situées pour la brigue des emplois [2]. Une seule chose les embarrassait : c'était de savoir qui aurait la charge de grand pontife,

1 Cæs., *B. Civ.*, III, 5. *Voy.* aussi, sur la cruauté des Pompéiens, III, 2, 0, 14, et II, 8.
2 Cæs., *B. Civ.*, III, 16.

dont César était revêtu ; Spinther et Domitius étaient bien appuyés, mais Scipion était beau-père de Pompée ; il avait des chances. En attendant, ils avaient, la veille de la bataille, préparé une grande fête. Les tentes étaient jonchées de feuillages, et la table mise.

Aussi, à Pharsale, ce ne fut pas César qui attaqua, mais les Pompéiens. Il allait tourner vers la Macédoine; il pouvait leur échapper. Heureusement Pompée était fort en cavalerie; il avait jusqu'à sept mille chevaliers romains : placée à l'aile gauche, cette troupe superbe se chargeait d'envelopper César par un mouvement rapide et de tailler en pièces la fameuse dixième légion. César, qui s'attendait à cette manœuvre, avait placé derrière six cohortes qui devaient, au moment de la charge, se porter au premier rang, et au lieu de lancer le pilum, en présenter la pointe à ces brillants cavaliers. César ne dit qu'un mot aux siens : *Soldat, frappe au visage* [1]. C'était là justement que la belle jeunesse de Rome craignait le plus d'être blessée. Ils aimèrent mieux être déshonorés que défigurés, et s'enfuirent à toute bride.

Au centre, César ordonna à ses soldats de courir à grands cris sur l'ennemi [2]. Celui qui donnait un pareil ordre, connaissait merveilleusement le génie des Barbares qu'il conduisait. Pompée n'attendit pas l'issue du combat. Quand il vit sa cavalerie en fuite, il rentra dans son camp, comme frappé de stupeur. Il ne fut tiré

1 Cæs., *B. Civ.*, III, 46.
2 Id., *ibid.*

de cet état que par les cris de ceux qui vinrent bientôt attaquer ses retranchements. Alors il s'enfuit vers la mer, s'embarqua pour Lesbos, où il avait laissé sa femme. Quelques-uns lui conseillaient de se retirer chez les Parthes. On prétend qu'il craignit pour sa jeune épouse les outrages de ces Barbares qui ne respectaient rien [1]. Il aima mieux chercher un asile auprès du jeune roi d'Égypte, Ptolémée Dionysos, dont il avait été nommé le tuteur. Les précepteurs grecs qui régnaient au nom du petit prince sentirent que leur autorité cessait, si Pompée mettait le pied en Égypte; ils le firent égorger dans la barque qui l'amenait au rivage.

Cependant César avait achevé sa victoire. Dès qu'elle fut décidée, il courut tout le champ de bataille, en criant : *Sauvez les citoyens romains.* Lorsqu'on lui amena Brutus et les autres sénateurs, il les assura de son amitié. Il parcourut ensuite le champ de bataille, et dit avec douleur en voyant tous ces morts : Ils l'ont voulu ! si j'eusse posé les armes, j'étais condamné [2].

De là, il passa en Asie, et déchargea la province du tiers des impôts. Arrivé à Alexandrie, le rhéteur qui avait conseillé la mort de Pompée vint mettre sa tête aux pieds du vainqueur.

1 Appian., *B. Civ.*

2 Suet., *J. Cæs.*, c. 30. — Selon Dion, César fit mourir les sénateurs et les chevaliers, auxquels il avait pardonné d'abord ; seulement, il aurait accordé à chacun de ses amis la grâce d'un Pompéien. Dion., XLI, nº 62. Ailleurs, Dion prétend qu'il se défaisait dans les batailles de ceux qu'il haïssait, XLIII, p 849. Cependant Dion parle du temple élevé à la Clémence. — Suétone dit qu'il ne fit mourir que le jeune L. César, et deux autres qui avaient fait égorger ses affranchis, ses esclaves et ses lions.

César en eut horreur, et versa quelques larmes. Les conseillers du roi d'Égypte avaient espéré que César leur saurait gré de leur crime, et confirmerait à leur élève le titre de roi que lui disputait sa sœur aînée, Cléopâtre. César manda secrètement à la jeune reine de revenir. Elle partit sur-le-champ, n'emmenant de tous ses amis qu'Apollodore de Sicile ; elle se jeta dans un petit bateau, arriva de nuit devant Alexandrie, et ne sachant comment y pénétrer sans être reconnue, elle se mit dans un paquet de hardes qu'Apollodore entra sur ses épaules par la porte même du palais [1].

Cette espièglerie audacieuse plut à César. Le matin il fit venir le jeune roi pour le réconcilier avec Cléopâtre. Mais dès que Ptolémée aperçut sa sœur, qu'il croyait bien loin, il s'écria qu'il était trahi [2]. Ses clameurs ameutèrent les gens du palais, et bientôt tout Alexandrie. César se trouvait dans le plus grand danger ; presque seul au milieu d'une ville immense, d'une populace innombrable, mobile comme la Grèce et barbare comme l'Égypte, qui était habituée à faire et renverser ses maîtres dans ses révolutions capricieuses. Aussi riche, aussi peuplée que Rome, cette capitale de l'Orient n'était pas moins fière. Les Alexandrins avaient déjà trouvé fort mauvais que César entrât avec les licteurs et les faisceaux ; cela, disaient-ils, tendait à éclipser la majesté du grand roi d'Égypte [3]. La populace

1 Dio., XLII, p. 325.
2 Id., ibid.
3 Id., ibid.—Cæs., *B. Civ.*, lib. III.

était encore animée par les conseillers du roi, qui voyaient leur règne fini, et qui auraient bien voulu se débarrasser du vainqueur comme ils avaient fait du vaincu. Le seul moyen d'apaiser le peuple eût été de livrer Cléopâtre. César soutint un siége plutôt que de faire une telle lâcheté. Les Alexandrins voulaient s'emparer de sa flotte qui était dans leur port; il la brûla. L'incendie gagna de l'arsenal au palais, et consuma la grande bibliothèque des Ptolémées. Enfin, César trouva moyen de gagner l'île de Pharos, reçut des secours par mer, et, rentrant en vainqueur dans Alexandrie, il partagea le trône d'Égypte entre Cléopâtre et son plus jeune frère, Ptolémée Néotéros. L'autre Ptolémée avait péri.

On a fort reproché à César ce long séjour en Égypte; mais d'abord il nous apprend lui-même qu'il y fut retenu quelque temps par les vents étésiens. Quant à l'imprudence héroïque de venir tout seul donner des lois à un grand royaume, il faut dire que César comptait sur l'ascendant de son nom, et il avait droit d'y compter. Naguère, passant d'Europe en Asie sur un vaisseau, il avait rencontré une grande flotte ennemie que commandait Cassius; il lui ordonna de se rendre, et fut obéi [1]. Qui pouvait croire que ces moucherons du Nil oseraient s'attaquer au vainqueur des Gaules?

Avant de retourner en Occident (47) et d'y poursuivre les Pompéiens, il fit un tour en Asie

1 Plut., *in Cæs.*

et défit Pharnace, fils de Mithridate, qui avait battu quelques troupes romaines et envahi la Cappadoce et la Bithynie. La facilité avec laquelle il termina cette guerre lui faisait dire : Heureux Pompée, d'être devenu grand à si bon marché! Il écrivit ces trois mots à Rome : *Veni, vidi, vici.* Après avoir détruit Pompée, il détruisait sa gloire.

L'Italie avait grand besoin du retour de César. Son lieutenant Antoine et le tribun Dolabella avaient bouleversé Rome en son absence. Comme les lieutenants d'Alexandre, en Macédoine et à Babylone, pendant l'expédition des Indes, ils semblaient croire que le maître ne reviendrait jamais de si loin. D'autre part, les soldats se soulevaient et tuaient leurs chefs. Sachant qu'on avait besoin d'eux pour combattre les Pompéiens en Afrique, ils croyaient tout obtenir. César les accabla d'une seule parole : *Citoyens*, leur dit-il, et déjà ils furent atterrés de ne plus être appelés soldats [1], *citoyens, vous avez assez de fatigues et de blessures, je vous délie de vos serments. Ceux qui ont fini leur temps seront payés jusqu'au dernier sesterce.* Ils le supplièrent alors de leur permettre de rester avec lui. Il fut inflexible. Il leur donna des terres, mais éloignées les unes des autres [2], leur paya une partie de l'argent qu'il leur avait promis, et s'engagea à acquitter le reste avec les intérêts. Il n'y en eut pas un qui ne s'obstinât à le suivre.

Les Pompéiens s'étaient réunis en Afrique

1 Dio., lib. XLII, p. 336.
2 Id., ibid.

sous Scipion, beau-père de Pompée. Les Scipions, disait-on, devaient toujours vaincre en Afrique. César voulut qu'un Scipion commandât aussi son armée. Il déclara céder le commandement à un Scipio Sallutio, pauvre homme qui se trouvait dans ses troupes, fort obscur et fort méprisé. L'autre Scipion, auquel Caton s'était obstiné à céder le commandement par un scrupule absurde, avait intéressé à sa cause le Mauritanien Juba, en lui promettant toute l'Afrique [1]. Cette alliance lui donna tous les Numides, et avec leur cavalerie les moyens d'affamer l'armée de César. Les affaires de celui-ci allaient fort mal, lorsque Scipion le sauva en lui offrant la bataille. César, par une marche rapide, attaqua séparément les trois camps des Pompéiens, et détruisit cinquante mille hommes sans perdre cinquante des siens.

Caton était resté à Utique, pour contenir cette ville ennemie des Pompéiens, et dont Scipion eût, sans lui, fait égorger tous les habitants. Les commerçants italiens d'Utique ne se soucièrent pas de risquer leurs esclaves qui faisaient leur richesse, en les armant pour défendre la ville. Caton, voyant qu'il n'y avait pas moyen de résister, fit échapper les sénateurs qui se trouvaient avec lui, et prit la résolution de se donner la mort. Après le bain et le souper, il conféra longuement avec ses Grecs qui ne le quittaient pas; puis il se retira, lut dans son lit le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'âme,

1 Dio., lib. XLIII, p. 844.

et chercha son épée. Ne la trouvant pas sous son chevet, il appela un esclave et la lui demanda. L'esclave ne répondit rien, et Caton continua de lire, en ordonnant qu'on la cherchât. Quand il eut achevé, il appela tous ses esclaves l'un après l'autre; indigné de leur silence, il s'écria : Est-ce que vous voulez me livrer? et il en frappa un au visage si violemment, qu'il se blessa lui-même la main. Alors son fils et ses amis, fondant en larmes, lui envoyèrent son épée par un enfant. *Je suis donc mon maître*, dit-il. Il relut deux fois le Phédon, se rendormit, et si bien que de la chambre voisine on l'entendait ronfler. Vers minuit, il envoya à la mer pour s'assurer du départ de ses amis, et soupira profondément en apprenant que la mer était orageuse. *Comme les oiseaux commençaient à chanter*, dit Plutarque, il se rendormit de nouveau. Mais au bout de quelque temps, il se leva, et s'enfonça son épée dans le corps. Sa main étant enflée du coup qu'il avait donné à l'esclave, la force lui manqua [1]. Les siens accoururent au bruit de sa chute, et virent avec horreur ses entrailles hors de son corps. Il vivait pourtant et les regardait fixement. Son médecin banda la plaie; mais dès qu'il revint à lui-même, il arracha l'appareil, et expira sur-le-champ.

La vieille république sembla tuée avec Caton. Le retour de César dans Rome fut la véritable fondation de l'empire. Nous réunirons ici tous les traits de ce grand tableau, quoique, dans

1 Plut., *in Catone.*

une chronologie rigoureuse, plusieurs de ces faits doivent se placer plus tôt ou plus tard.

La victoire de César eut tous les caractères d'une invasion de Barbares dans Rome et dans le sénat. Dès le commencement de la guerre civile, il avait donné le droit de cité à tous les Gaulois, entre les Alpes et le Pô [1]. Il mit au nombre des sénateurs une foule de centurions gaulois de son armée; il y mit des soldats, des affranchis. Les vainqueurs de Pharsale vinrent bégayer le latin à côté de Cicéron. On afficha dans Rome un mot piquant contre les nouveaux *pères conscrits* : « Le public est prié de ne point indiquer aux sénateurs le chemin du sénat. » On chantait aussi : « César conduit les Gaulois derrière son char, mais c'est pour les mener au sénat; ils ont laissé l'habillement celtique pour prendre le laticlave [2]. »

Rien d'étonnant si ce sénat demi-barbare accumula sur César tous les pouvoirs et tous les titres : pouvoir de juger les Pompéiens [3], droit de paix et de guerre, droit de distribuer les provinces entre les préteurs (sauf les provinces consulaires), tribunat et dictature à vie, c'est-à-dire la domination absolue et la protection du peuple. La multiplicité et l'avilissement des magistratures augmentent encore sa puissance; désormais seize préteurs, quarante questeurs. Il est proclamé *père de la patrie*, comme si de tels hommes en avaient une autre que le monde;

1 Dio., XLI, n° 36.
2 Suétone.
3 Dio., XLII, p. 317, n° 20, etc.

libérateur, non pas de Rome, sans doute, mais plutôt du monde barbare, égyptien ou gaulois. Ses fils (il n'en avait pas et ne pouvait plus guère en avoir) sont déclarés *imperatores*. Pour lui, dès Pharsale, on l'avait appelé demi-dieu ; après sa victoire d'Afrique, il devint dieu tout à fait, et son image fut placée dans le temple de Mars. Qu'on le fît dieu, à la bonne heure, personne n'en fut scandalisé; la chose n'était pas inouïe. Mais on fut un peu surpris de le voir nommer préfet et réformateur des mœurs. Ce réformateur logeait dans sa maison, près de sa femme légitime Calpurnie, la jeune Cléopâtre et son époux, le petit roi d'Égypte, avec Césarion, l'enfant que peut-être César avait eu d'elle [1].

Ce fut un spectacle merveilleux et terrible à la fois que le triomphe de César. Il triompha pour les Gaules, pour l'Égypte, pour le Pont et pour l'Afrique; on ne parla pas de Pharsale. Derrière le char marchaient en même temps les déplorables représentants de l'Orient et de l'Occident; le vercingétorix gaulois, la sœur de Cléopâtre, Arsinoé, et le fils du roi Juba. Autour, selon l'usage, les soldats, hardis compagnons du triomphateur, lui chantaient de tout leur cœur des vers outrageants pour lui.

Fais bien, tu seras battu ; fais mal, tu seras roi !
...Maris de Rome, gare à vous ! nous amenons le galant chauve [2].

1 Dio., XLII, p. 317, n° 20, etc.
2 Dio., XLIII, p. 354. Suet., 49, 51.
Urbani, servate uxores ; mœchum calvum adducimus...
Aurum in Gallià effutuisti ; hic sumpsisti mutuum.

Sauf un couplet sanglant sur l'amitié de Nicomède [1], César ne haïssait pas ces grossières dérisions de la victoire. Elles rompaient l'ennuyeuse uniformité de l'adulation, et le délassaient de sa divinité.

D'abord, il distribua aux citoyens du blé et trois cents sesterces par tête; vingt mille sesterces à chaque soldat. Ensuite il les traita tous, soldats et peuple, sur vingt-trois mille tables de trois lits chacune; on sait que chaque lit recevait plusieurs convives.

Et quand la multitude fut rassasiée de vin et de viande, on la soula de spectacles et de combats. Combats de gladiateurs et de captifs, combats à pied et à cheval, combats d'éléphants, combat naval dans le Champ de Mars transformé en lac. Cette fête de la guerre fut sanglante comme une guerre. On dédommagea Rome de n'avoir pas vu les massacres de Thapsus et de Pharsale. Une joie frénétique saisit le peuple. Les chevaliers descendirent dans l'arène et combattirent en gladiateurs; le fils d'un préteur se fit mirmillon. Un sénateur voulait combattre, si César le lui eût permis. Il fallait laisser quelque chose à faire aux temps de Domitien et de Commode.

Par-dessus les massacres de l'amphithéâtre flottait pour la première fois l'immense *velarium* aux mille couleurs, vaste et ondoyant comme le peuple qu'il défendait du soleil. Ce

1 César se fâcha de cette accusation infâme, et offrit de se justifier par serment. Les soldats rirent beaucoup et l'en dispensèrent. Dio., XLIII, p. 354.

velarium était de soie [1], de ce précieux tissu dont une livre se donnait pour une livre pesant d'or.

Le soir, César traversa Rome entre quarante éléphants qui portaient des lustres étincelants de cristal de roche [2]. Il assista aux fêtes, aux farces du théâtre. Il força le vieux Labérius, chevalier romain, de se faire mime, et de jouer lui-même ses pièces : « Hélas! s'écriait dans le prologue le pauvre vieillard obligé d'amuser le peuple [3], où la nécessité m'a-t-elle poussé,

1 Dio., XLIII, p. 384.
2 Suet.
3 Dec. Laberii frag., *in Macr.*, sat. I, 7.

Necessitas (cujus cursus transversi impetum
Voluerunt multi effugere, pauci potuerunt)
Quo me detrusit pene extremis sensibus?
Quem nulla ambitio, nulla unquam largitio,
Nullus timor, vis nulla, nulla authoritas
Movere potuit in juventa de statu :
Ecce in senecta, ut facile labefecit loco
Viri excellentis mente clemente edita,
Submissa placide blandiloquens oratio.
Etenim ipsi dii denegare cui nihil potuerunt,
Hominem me denegare quis posset pati?
Ego bis tricenis annis actis sine nota,
Eques romanus ex lare egressus meo,
Domum revertar mimus : nimirum hoc die
Uno plus vixi, mihi quam vivendum fuit.
Fortuna immoderata in bono æque atque in malo,
Si tibi erat libitum literarum laudibus
Floris cacumen nostræ famæ frangere :
Cur quum vigebam membris præviridantibus,
Satisfacere populo et tali quum poteram viro,
Non flexibilem me concurvasti, ut carperes?
Nunc me quo dejicis? quid ad scenam affero?
Decorem formæ, an dignitatem corporis?
Animi virtutem, an vocis jucundæ sonum?
Ut hedera serpens vires arboris necat,
Ita me vetustas amplexu annorum necat.
Sepulchri similis, nil nisi nomen retineo.

presque à mon dernier jour? après soixante ans d'une vie honorable, sorti chevalier de ma maison, j'y rentrerai mime. Oh! j'ai vécu trop d'un jour!... » César n'avait voulu que l'avilir; il lui refusa le prix; Labérius ne fut pas même le premier des mimes [1].

In ipsa actione. Ex Macrobio. Ibid.

Porro, Quirites, libertatem perdidimus.

Idem, ibidem.

Necesse est multos timeat quem multi timent.

Idem, ibidem.

Non possunt primi esse omnes omni in tempore.
Summum ad gradum quum claritatis veneris,
Consistes ægre, et citius quam ascendas, decides :
Cecidi ego, cadet qui sequitur : laus est publica.

Publii Syrii fragm., ad Laberium.

Quicum contendisti scriptor, hunc spectator subleva.
Favente tibi me, victus es, Laberi, à Syro.

(Ces derniers mots doivent être de Syrus, et non de César, comme on l'a cru.)

1 Et peut-être ce jugement était-il équitable. On connaît le goût exquis de César. Voici deux fragments de ses poésies. Le second paraît un impromptu fait dans un de ses rapides voyages:

(Suetonius, in vitâ Terentii :)

Tu quoque, tu summis, ô dimidiate Menander,
Poneris, et merito, puri sermonis amator;
Lenibus atque utinam verbis conjuncta foret vis
Comica, ut æquato virtus polleret honore
Cum græcis, neque in hac despectus parte jaceres.
Unum hoc maceror, et doleo tibi deesse, Terenti.

(Scriverius, ex membranis :)

Feltria, perpetuo nivium damnata rigori,
Forte mihi posthac non adeunda, vale.

L'ouvrage de César, *de Analogiâ*, était divisé en deux livres, et adressé à Cicéron. Les anciens en ont souvent parlé; Cicéron, *Brutus*, c. 72; Suétone, *in Cæs*, c. 56; Aulu-Gelle, liv. I, c. 10, 7; c. 9; Charis., liv. I. Il y traitait des verbes, des déclinaisons, des lettres même de l'alphabet; il aurait voulu qu'on dît : *Mordeo, memordi*, non *momordi*; *pungo, pepugi*; *spondeo, spepondi*; *turbo, turbonis*, non *turbinis*; enfin que le *V* se fît comme

Il était bien hardi, en effet, de réclamer seul au milieu de ces grandes saturnales, de ce nivellement universel qui commence avec l'empire; il s'agit bien de l'honneur d'un chevalier dans ce bouleversement du monde!

Aspice nutantem convexo pondere mundum,
Terrasque tractusque maris cœlumque profundum;
Aspice venturo lætentur ut omnia sæclo!

Tout n'est-il pas transformé? Les siècles antiques ne sont-ils pas finis? Le temps, le ciel n'a-t-il pas changé par édit de César? L'immuable pomœrium de Rome a reculé [1]; les climats sont vaincus, la nature asservie; la girafe africaine se promène dans Rome, sous une forêt mobile, avec l'éléphant indien; les vaisseaux combattent sur terre. Qui osera contredire celui à qui la nature et l'humanité n'ont refusé rien, celui qui n'a jamais lui-même rien refusé à personne, ni sa puissante amitié, ni son argent, pas même son bonheur? Sans le large front chauve et l'*œil de faucon* [2], reconnaîtriez-vous le vainqueur des Gaules dans cette vieille courtisane, qui triomphe en pantoufles [3] et couronnée de toutes sortes de fleurs? Venez donc tous de bonne grâce chanter, déclamer, combattre,

un F renversé Ⅎ, parce qu'il avait la force du digamma éolique; il recommandait dans cet ouvrage d'éviter *tout mot nouveau comme un écueil*... Macrob., liv. II.

1 Dio., XLIII, n° 50, p. 377.

2 Shakspeare et Dante avaient certainement vu César, *César au large front*... Shak., *Jul. Cæs.*

Cesare armato con gli occhi grifagni. — *Inferno*, IV. — C'est une traduction admirable du *vegetis oculis* de Suétone.

3 Dio., XLII, p. 350.

mourir, dans cette bacchanale du genre humain qui tourbillonne autour de la tête fardée du fondateur de l'Empire. La vie, la mort, c'est tout un : le gladiateur a de quoi se consoler en regardant les spectateurs. Déjà le vercingétorix des Gaules a été étranglé ce soir après le triomphe : combien d'autres vont tantôt mourir parmi ceux qui sont ici ! Ne voyez-vous pas près de César la gracieuse vipère du Nil, traînant dédaigneusement après elle son époux de dix ans, qu'elle doit aussi faire périr? C'est son vercingétorix, à elle. De l'autre côté du dictateur, apercevez-vous la figure hâve de Cassius [1], le crâne étroit de Brutus; tous deux si pâles dans leurs robes blanches bordées d'un rouge de sang?

Au milieu du triomphe, César n'ignorait pas que la guerre n'était pas finie. L'Espagne était pompéienne. Pompée avait essayé pour elle ce que César accomplit pour la Gaule. Il avait fait donner le droit de cité à une foule d'Espagnols [2]. Mais le génie moins disciplinable de l'Espagne faisait de ce peuple si belliqueux un instrument de guerre incertain et peu sûr. Toutefois, les fils de Pompée y trouvèrent faveur. Les Espagnols étaient vraisemblablement jaloux des Gaulois, qui, sous César, avaient gagné tant de gloire et d'argent dans la guerre civile. Peut-être aussi de vieilles haines de tribus et de villes les animaient contre les Espagnols qu'ils

1 Plut., *Cæs.* « Ceux que je crains, disait César, ce sont ces visages pâles. » Pour la figure de Brutus, *voyez* les médailles.
2 Plut., *in Pomp.* — *Cic., pro Corn. Balbo.*

voyaient dans les rangs de César, contre ceux qui composaient sa garde, contre ce Cornélius Balbus, Espagnol-Africain de Cadix, qui avait reçu de Pompée le droit de cité, et qui était devenu le principal conseiller de son rival [1].

César alla en vingt-sept jours de Rome en Espagne (45). Il y trouva tout le pays contre lui. Comme en Grèce, comme en Afrique, il lui fallait une bataille, ou il mourait de faim. Les Espagnols n'étaient pas moins impatients de battre ce César, cet ami des Gaulois, qui croyait avoir déjà soumis l'Espagne en un hiver. Les armées se rencontrèrent à Munda (près de Cordoue). Mais cette fois, César ne reconnut plus ses vétérans. Les uns étaient de vieux soldats qui depuis quinze ans le suivaient dans la meurtrière célérité de ses marches, des Alpes à la Grande-Bretagne, du Rhin à l'Èbre, puis de Pharsale au Pont, puis de Rome en Afrique, tout cela pour vingt mille sesterces [2]; l'ascendant de cet homme invincible les avait pourtant décidés encore à porter leurs os aux derniers rivages de l'Occident. Les autres, qui, jadis, sous le signe de l'alouette, avaient gaiement passé les Alpes, avides des belles guerres du Midi, et comptant tôt ou tard piller Rome, ceux-là aussi, quoique plus jeunes, commençaient à en avoir assez. Et voilà qu'on les ramenait devant ces tigres d'Afrique, si altérés de sang gaulois... Les ordres

1 Sur ce personnage important, *voyez* tom. III, pag. 403, le discours *pro Balbo* de Cicéron, et *Epist. ad Attic.*, IX, 7, surtout *Epist. famil.*, VI, 8.

2 Suétone.

et les prières de César échouaient contre tout cela; ils restaient mornes et immobiles; il avait beau lever les mains au ciel. Il eut un moment l'idée de se poignarder sous leurs yeux; mais enfin, saisissant un bouclier, il dit aux tribuns des légions : *Je veux mourir ici*, et il court jusqu'à dix pas des rangs espagnols [1]. Deux cents flèches tombent sur lui. Alors il n'y eut plus moyen de différer le combat. Tribuns et soldats le suivirent. Mais la bataille dura tout le jour. Ce ne fut qu'au soir que les Espagnols se lassèrent. On apporta à César la tête de Labiénus, et celle d'un des fils de Pompée. Les vainqueurs épuisés campèrent derrière un retranchement de cadavres [2].

Le retour à Rome fut triste et sombre. Les vaincus voyaient commencer une servitude sans espoir. Les vainqueurs eux-mêmes étaient désenchantés de la guerre civile. César se sentait haï, et se roidissait d'autant plus. Pour la première fois, il ne craignit pas de triompher sur des citoyens, sur les fils de Pompée. Il méprisait Rome, et voulait briser son orgueil. Il n'hésita point d'accepter les honneurs odieux qu'entassait sur lui la lâche et perfide politique du sénat, le siége d'or, la couronne d'or, une statue à côté de celles des rois, entre Tarquin le Superbe et l'ancien Brutus, le droit sinistre d'être enterré dans l'enceinte sacrée du pomœrium, où l'on ne plaçait aucun tombeau [3]. Un tel

1 Appian., *B. Civ.* — Florus, IV, 2.
2 Florus, IV, 2.
3 Dio., XLIV, no 7; XLIII. — Suét., 52, et Dio., XLIV, 386,

homme ne pouvait se méprendre sur l'intention meurtrière de ces décrets. Mais que lui importait, après tout? Malheur aux meurtriers! La paix du monde tenait à la vie de César [1]. Et qui aurait le cœur de tuer celui qui a tant pardonné? Il renvoya sa garde; sa garde était la clémence à laquelle on venait d'élever un temple; et sans armes, sans cuirasse, il se promenait dans Rome, au milieu de ses ennemis mortels.

Cette âme immense roulait bien d'autres pensées que celle du soin de sa vie. Il voulait consommer le grand ouvrage de Rome, unir ses lois dans un code, et les imposer à toutes les nations [2]. Il projetait au milieu du Champ de Mars un temple, au pied de la roche Tarpéienne un amphithéâtre, à Ostie un port, monuments gigantesques, capables de recevoir les états généraux du monde. Une bibliothèque immense devait concentrer tous les fruits de la pensée humaine. La vieille injustice de Rome était expiée : Capoue, Corinthe et Carthage furent relevées par ordre de César. Il voulait percer l'isthme

prétendent que le sénat lui accorda, ou allait lui accorder, la ridicule autorisation de posséder toutes les femmes. C'était sans doute un des bruits absurdes que faisaient courir ceux qui voulaient perdre César.

1 Dio., XLIV, 386. — Suét., 86. « Quelques-uns ont soupçonné que César ne se souciait pas de vivre plus longtemps ; ce qui explique son indifférence sur sa mauvaise santé et sur les pressentiments de ses amis... Il avait renvoyé sa garde espagnole... Il aurait dit qu'il aimait mieux mourir que de craindre toujours... et encore : que Rome était plus intéressée à sa vie que lui-même. »

2 Appian., *Pun.*, 6. — Dio., XLIII, n° 50. — Suet.

de Corinthe et joindre les deux mers. Dès la guerre d'Afrique, il avait vu en songe une grande armée qui pleurait et criait à lui, et à son réveil, il avait écrit sur ses tablettes : Corinthe et Carthage [1].

Mais l'Occident était trop étroit. Notre César à nous disait naguère : *On ne peut travailler en grand que dans l'Orient.* César voulait pénétrer dans ce muet et mystérieux monde de la haute Asie, dompter les Parthes et renouveler la conquête d'Alexandre. Puis, recommençant les vieilles migrations du genre humain, il serait revenu par le Caucase, les Scythes, les Daces et les Germains, qu'il aurait domptés sur sa route [2]. Ainsi l'empire romain, fermé par l'Océan, embrassant dans son sein toute nation policée ou barbare, n'eût rien craint du dehors et n'eût plus été appelé vainement l'empire universel, éternel.

C'est au milieu de ces pensées qu'il fut arrêté par la mort. L'occasion de la conjuration fut petite. L'audacieux et sanguinaire Cassius en voulait à César pour lui avoir refusé une charge, et pour lui avoir pris des lions qu'il nourrissait [3]. Ces lions d'amphithéâtre étaient les jouets chéris des grands de Rome ; les Grecs, sophistes, poëtes, rhéteurs et parasites, venaient après dans la faveur du maître. *Hélas !* s'écrie l'envieux Juvénal, *un poëte mange moins pourtant !*

1 Appian., *Pun.*, 6. — Dio., XLIII, nº 50. — Suet.
2 *Ibid.*
3 Plut., *in Bruto et Cæsare.* Il ne lui refusa point la préture, mais il ne lui donna point celle qui était la plus honorable.

César pardonna à tout le monde dans la guerre civile, excepté à celui qui avait indignement tué ses lions [1].

Cassius avait besoin d'un honnête homme dans son parti. Il alla voir Brutus, neveu et gendre de Caton. Brutus ne semble pas avoir été un esprit étendu; c'était une âme ardente, tendue de stoïcisme, mais le ressort était forcé. De là, quelque chose de dur, de bizarre et d'excentrique; une avidité farouche d'efforts, de sacrifices douloureux. Pompée avait tué le père de Brutus, et jamais celui-ci n'avait voulu lui parler [2]. Ce fut pour lui un motif d'aller combattre sous Pompée à Pharsale. César aimait Brutus, et peut-être s'en croyait-il le père; après la bataille, il l'avait fait chercher avec inquiétude; il lui avait confié la province la plus importante de l'empire, la Gaule cisalpine. Cassius disputant une charge à Brutus, ils exposèrent tous deux leurs titres, et César dit: Cassius a raison, mais il faut que Brutus l'emporte. Tous ces motifs, qui pouvaient attacher Brutus à César, inquiétaient, torturaient cette âme faussée d'une vertu atroce; il craignait de préférer malgré lui un homme à la république. A chaque bienfait de César, il avait peur de l'aimer, et s'armait d'ingratitude.

Ceux qui voulaient précipiter Brutus dans un parti violent, ne négligeaient aucun moyen de tourmenter cette âme malade de scrupule et d'indécision. Il trouvait partout des billets ano-

1 *Voy.* plus haut la note de la page 170.
2 Plut., *in Bruto.*

nymes, sur le tribunal où il jugeait comme préteur, sur la statue du Brutus qui avait chassé les rois. On y lisait : Tu dors, Brutus ; non, tu n'es pas Brutus. Il n'y avait pas jusqu'au prudent ami du prudent Cicéron, l'égoïste et froid Atticus, qui ne fabriquât une généalogie où il le faisait descendre par son père de l'ancien Brutus, par sa mère Servilie de Servilius Ahala, qui avait tué Spurius Mélius, soupçonné d'aspirer à la tyrannie [1].

Ce qui décida Brutus, c'est que le bruit courait que César voulait prendre le nom de roi. Sans le témoignage unanime des historiens, je douterais que le maître de Rome eût souhaité ce titre de *rex*, si prodigué et si méprisé, ce nom que tout client donnait au patron, tout convive à l'amphitryon. En lui décernant la puissance absolue, et même une puissance héréditaire, le sénat lui avait donné la seule royauté qu'un homme de bon sens pût vouloir à Rome. Je croirais volontiers que ce bruit odieux fut semé à dessein par les ennemis de César, que ses amis, ne s'en défiant pas, accueillirent cette idée avec enthousiasme, ne sachant plus d'ailleurs quel autre titre lui donner ; et que les uns et les autres le persécutèrent à l'envi de ce périlleux honneur, couronnant la nuit ses statues, et lui offrant à lui-même le nom de roi et le bandeau royal.

Un jour qu'il rentrait dans Rome, quelques citoyens l'appellent roi : Je ne m'appelle pas roi,

[1] *Voy.* notre premier volume.

dit-il, je m'appelle César[1]. Un autre jour, c'était la fête des Lupercales, tous les jeunes gens, et à leur tête Antoine, alors consul désigné, couraient tout nus par la ville, frappant les femmes à droite et à gauche. César, assis dans la tribune, regardait les courses sacrées, revêtu de sa robe de triomphateur. Antoine approche, se fait soulever par ses compagnons à la hauteur de la tribune[2], et lui présente un diadème; il le repoussa par deux fois, mais, dit-on, un peu mollement. Toute la place retentit d'acclamations. Au matin, les statues du dictateur s'étaient trouvées couronnées de diadèmes. Les tribuns allèrent solennellement les enlever. Ils faisaient poursuivre ceux qui avaient appelé César du nom de *roi*, tant sa douceur avait enhardi les vaincus. Il s'agissait de savoir si Pharsale avait été un vain jeu, si le vainqueur serait dupe, si l'ancienne anarchie allait recommencer; pour la république, elle n'existait plus que dans l'histoire. César cassa les tribuns; c'était commencer la monarchie.

Les sénateurs se seraient peut-être résignés; mais une injure personnelle les poussait à se venger de César. Lorsque le sénat vint lui apporter le décret qui le mettait au-dessus de l'humanité pour préparer sa ruine, il ne se leva point de son siége, et dit qu'il eût mieux valu diminuer ses honneurs que les augmenter. Les uns racontent qu'à l'arrivée du sénat, l'Espagnol Balbus lui conseilla de rester assis; les au-

1 Dio, XLIV. Plut., *in Cæs.*
2 Plut, *in Antonio.*

tres, que le dieu avait ce jour-là un flux de ventre, et qu'il n'osa se lever [1].

Quoi qu'il en soit, les sénateurs, poussés à bout, tramèrent sa mort en grand nombre. Un nom aussi pur que celui de Brutus autorisait la conjuration. Tous ceux même à qui César venait de donner des provinces, Brutus et Décimus Brutus, Cassius, Casca, Cimber, Trébonius, n'hésitèrent point d'y entrer. Ligarius, à qui César venait de pardonner, à la prière de Cicéron, quitta le lit où une maladie le retenait. Porcia, femme de Brutus et fille de Caton, avait deviné le projet de Brutus à son air inquiet et agité. Mais avant de lui demander son secret, elle se fit à elle-même une profonde blessure à la cuisse, voulant s'assurer de son courage, et se tenir prête à mourir si son époux périssait.

Cependant les prodiges et les avertissements n'avaient pas manqué à César, s'il eût voulu y prendre garde. On parlait de feux célestes et de bruits nocturnes, de l'apparition d'oiseaux funèbres au milieu du Forum. Une nuit qu'il dormait près de sa femme, les portes et les fenêtres s'ouvrirent d'elles-mêmes, et en même temps Calpurnie rêvait qu'elle le tenait égorgé dans ses bras. On lui rapportait aussi que les chevaux qu'il avait autrefois lâchés au passage du Rubicon, et qu'il faisait entretenir dans les pâturages, ne voulaient plus manger, et versaient des pleurs [2]. Un devin l'avait averti de prendre garde aux ides de mars.

1 Dio., XLIV, p. 396. — Plut., *in Cæs.* — Suet., 78.
2 Suet., 81.

César aima mieux ne rien croire. On lui disait de se défier de Brutus. Il se toucha et dit: Brutus attendra bien la fin de ce corps chétif[1]. Le jour des ides, sa femme le pria tant, qu'il se décida à remettre l'assemblée du sénat. Il y envoyait Antoine, lorsque Décimus Brutus lui fit honte de céder à une femme, et l'entraîna par la main.

« A peine était-il sorti qu'un esclave étranger vient se remettre entre les mains de Calpurnie, la priant de le garder jusqu'au retour de César, à qui il doit faire une révélation importante. Artémidore de Cnide, qui enseignait les lettres grecques à Rome, remet à César plusieurs billets sur la conjuration; toujours inutilement. César donna les uns aux siens, garda les autres sans trouver le temps de les lire. Les conjurés eurent encore d'autres motifs d'inquiétude. Un homme s'approche de Casca, et le prenant par la main : Casca, lui dit-il, vous m'en avez fait mystère; mais Brutus m'a tout dit. Casca fut fort étonné; mais cet homme, reprenant la parole en riant : Et comment, lui dit-il, seriez-vous devenu en si peu de temps assez riche pour briguer l'édilité? Sans ces dernières paroles, Casca allait tout lui révéler. Un sénateur, nommé Popilius Lénas, ayant salué Brutus et Cassius d'un air empressé, leur dit à l'oreille : Je prie les dieux qu'ils vous donnent un heu-

1 Plut., *in Cæs.* — César eut cela de commun avec Alexandre, d'être pleuré de toutes les nations. Il le fut particulièrement des Juifs. Suét., 84 : In summo publico luctu, exterarum gentium multitudo circulatim suo quæque more lamentata est, præcipuèque Judæi, qui etiam noctibus continuis bustum frequentàrunt.

reux succès; mais ne perdez pas un moment, l'affaire n'est plus secrète. Dans ce moment, un esclave de Brutus accourt et lui annonce que sa femme se meurt. Porcia n'avait pu supporter cette angoisse d'inquiétude; elle s'était évanouie...

» Cependant l'on annonce l'arrivée de César. Il était à peine descendu de litière, que Popilius Lénas eut avec lui un long entretien, auquel César paraissait donner la plus grande attention. Les conjurés, ne pouvant entendre ce qu'il disait, conjecturèrent qu'un entretien si long ne pouvait être qu'une dénonciation circonstanciée. Accablés de cette pensée, ils se regardent les uns les autres, comme pour s'avertir de ne pas attendre qu'on vienne les saisir, et de prévenir le supplice par une mort volontaire. Déjà Cassius et quelques autres mettaient la main sous leurs robes, pour en tirer les poignards, lorsque Brutus reconnut aux gestes de Lénas qu'il s'agissait d'une prière très-vive plutôt que d'une accusation. Il ne dit rien aux conjurés, parce qu'il y avait au milieu d'eux beaucoup de sénateurs qui n'étaient pas du secret; mais par la gaieté qu'il montra, il rassura Cassius; et bientôt après, Lénas ayant baisé la main de César, se retira, ce qui fit voir que sa conversation n'avait eu pour objet que ses affaires personnelles.

» Quand le sénat fut entré dans la salle, les conjurés environnèrent le siége de César, feignant d'avoir à lui parler de quelque affaire; et Cassius portant, dit-on, ses regards sur la sta-

tue de Pompée, l'invoqua, comme si elle eût été capable de l'entendre. Trébonius tira Antoine vers la porte, et en lui parlant, il le retint hors de la salle. Quand César entra, tous les sénateurs se levèrent pour lui faire honneur; et dès qu'il fut assis, les conjurés, se pressant autour de lui, firent avancer Tullius Cimber, pour qu'il demandât le rappel de son frère. Ils joignirent leurs prières aux siennes; et prenant les mains de César, ils lui baisaient la poitrine et la tête. Il rejeta d'abord des prières si pressantes; et comme ils insistaient, il se leva pour les repousser de force. Alors Cimber, lui prenant la robe des deux mains, lui découvre les épaules; et Casca, qui était derrière le dictateur, tire son poignard et lui porte le premier coup le long de l'épaule; la blessure ne fut pas profonde. César saisissant la poignée de l'arme dont il venait d'être frappé, s'écrie en latin: Scélérat, que fais-tu? Casca appelle son frère à son secours en langue grecque. César, atteint de plusieurs coups à la fois, porte ses regards autour de lui pour repousser les meurtriers; mais dès qu'il voit Brutus lever le poignard sur lui, il quitte la main de Casca qu'il tenait encore; et se couvrant la tête de sa robe, il livre son corps au fer des conjurés. Comme ils le frappaient tous à la fois sans aucune précaution, et qu'ils étaient serrés autour de lui, ils se blessèrent les uns les autres. Brutus, qui voulut avoir part au meurtre, reçut une blessure à la main, et tous les autres furent couverts de sang. » (44 ans avant J. C.) *Plut. in Brut.*

CHAPITRE VI.

César vengé par Octave et Antoine. — Victoire d'Octave sur Antoine, de l'Occident sur l'Orient. 44-31.

Les conjurés avaient cru qu'il suffisait de vingt coups de poignard pour tuer César. Et jamais César ne fut plus vivant, plus puissant, plus terrible, qu'après que sa vieille dépouille, ce corps flétri et usé, eut été percé de coups. Il apparut alors, épuré et expié, ce qu'il avait été, malgré tant de souillures, l'homme de l'humanité [1].

Un acteur ayant prononcé au théâtre ce vers d'une tragédie :

Je leur donnai la vie; ils m'ont donné la mort [2] !

il n'y eut point d'yeux qui ne s'emplissent de larmes, et il s'éleva comme un tonnerre de cris de douleur et de sanglots. Ce fut bien pis lorsque Antoine produisit ce pauvre cadavre, avec sa robe sanglante, lorsqu'on apprit qu'il avait

1 Voici le jugement de Napoléon sur César (*Mém. de Sainte-Hélène*, 14 décembre 1816) : « Passant ensuite à César, il disait, qu'au rebours d'Alexandre, il avait commencé sa carrière fort tard, et qu'ayant débuté par une jeunesse oisive et des plus vicieuses, il avait fini moutrant l'âme la plus active, la plus élevée, la plus belle ; il le pensait un des caractères les plus aimables de l'histoire. César, observait-il, conquiert les Gaules et les lois de sa patrie... est-ce au hasard et à la simple fortune qu'il doit ses grands actes de guerre? » Napoléon ne le pense point. Toutefois, pour le génie militaire, il semble mettre Hannibal au-dessus de tout.

2 Je regrette de n'avoir pu rendre le texte dans sa simplicité : *Men' men' servasse, ut essent qui me perderent!* (Suet., 84, *ex Pacuvio*.)

dans son testament nommé Décimus Brutus tuteur de son fils adoptif, que la plupart des meurtriers étaient ses héritiers [1]. Il leur avait de plus destiné les meilleures provinces de l'Empire, à Décimus la Gaule cisalpine, à l'autre Brutus la Macédoine, à Cassius la Syrie, l'Asie à Trébonius, la Bithynie à Cimber. L'indignation du peuple fut si forte qu'il prit les tisons du bûcher pour brûler les maisons des assassins.

Antoine s'étant porté ainsi pour le vengeur de César, il fallut bientôt que les conjurés quittassent Rome et se retirassent dans l'Orient pour recommencer la guerre de Pharsale. Maintenant quel était cet Antoine, pour succéder à César?

Le premier soldat de César, mais un soldat, et un soldat barbare. Descendant d'Hercule, à ce qu'il disait, et fort comme Hercule, toujours ceint sur les reins d'une large épée et d'un gros drap comme en portaient les soldats, s'asseyant avec eux, buvant dans la rue, raillant, raillé, toujours de bonne humeur [2], Antoine avait fait ses premières armes en Égypte, il aimait l'Orient, son éloquence était pleine d'un faste asiatique. Insatiable d'argent et de plaisirs, avide et prodigue, volant pour donner, il achetait sans scrupule la maison de Pompée, et se fâchait quand on lui demandait le payement [3]. César, qui lui avait confié l'aile gauche à Pharsale, ne pouvait se passer de lui. Il le mit

1 Dio., XLIV, nº 35, p. 404.
2 Plut., *in Ant.*
3 Id., *ibid.*

dans son char [1], quand il revint d'Espagne, comme pour faire triompher en lui ses vétérans. Antoine s'en souvint après la mort de César, et crut lui succéder. Cependant qu'était-il? Un homme d'avant-garde, un soldat sans génie, un superbe et pompeux acteur qui jouait César sans l'entendre. Que d'hommes en César! Le hardi soldat, ami des Gaulois, des Barbares, n'était qu'un des côtés inférieurs de cette âme immense.

Antoine se perdit en oubliant qu'il n'était autre chose que l'homme de César. Le sénat ayant confirmé les actes du dictateur, Antoine se charge de les exécuter, y inscrit chaque jour quelque nouvel article, et trafique impudemment des dernières volontés d'un mort. Il dissipe l'argent légué au peuple par César. Il s'accommode avec le sénat, avec les Pompéiens; il fait rappeler Sextus Pompée; il fait tuer un homme qui se disait petit-fils de Marius, et qui dressait un autel à César [2]. Il indigne les légions par sa parcimonie, les décime pour punir leurs murmures et fait égorger les vétérans sous ses yeux, sous les yeux de sa cruelle Fulvie [3]. Cet homme-là ne sera point le successeur de César.

Il existait un César, un fils adoptif du dictateur, qui venait d'arriver à Rome pour réclamer les biens de son père. Sauf son nom, celui-ci n'avait rien qui pût plaire aux soldats. C'était

1 Plut., *in Ant.*
2 Appian., *B. Civ.*, III. *Voy.* aussi le ridicule récit de Valère-Maxime (IX, 15).
3 Appian., III. Cic., *Philipp.*, II.

un enfant de dix-huit ans [1], petit et délicat, souvent malade, boitant fréquemment d'une jambe, timide et parlant avec peine, au point que plus tard il écrivait d'avance ce qu'il voulait dire à sa femme; une voix sourde et faible : il était obligé d'emprunter celle d'un héraut pour parler au peuple. Assez d'audace politique ; il en fallait pour venir à Rome réclamer la succession de César. D'autre courage, point; craignant le tonnerre, craignant les ténèbres, craignant l'ennemi, et implacable pour qui lui faisait peur. A toutes ses victoires, à Philippes, à Myles, à Actium, il dormait ou était malade. En Sicile, quand il gagna les légions de Lépide et entra dans leur camp, quelques soldats faisant mine de vouloir mettre la main sur lui, il s'enfuit à toutes jambes, au grand amusement des vétérans qu'il fit ensuite égorger [2].

Telle était la chétive figure du fondateur de l'Empire. Son père était chevalier, banquier, usurier; il n'en disconvenait pas. « Ton aïeul maternel, disaient ses ennemis, était Africain; ta mère faisait aller le plus rude moulin d'Aricie; ton père en remuait la farine d'une main noircie par l'argent qu'il maniait à Nerulum[3]. »

1 Suet., *in Aug.*, passim.

2 Sur la lâcheté d'Octave, *voy.* Suet., c. 90, 10, 78, 16. — Appian, IV. — Plut., *Brut.*, et Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, c. 13.

3 Suet., *in Aug.*, c. 4, ex Cassii Parmensis epistolâ: «Materna tibi farina; si quidem ex crudissimo Ariciæ pistrino hanc pinsit manibus collybo decoloratis Nerulonensis mensarius. » — Quant à l'origine africaine qu'Antoine lui reprochait, elle serait prouvée si l'Octavius africain dont Cicéron fit remarquer les oreilles percées, était parent d'Octave. Plut., *in Cic.*

Cette origine obscure n'en convenait que mieux à celui qui devait commencer le grand travail de l'Empire, le nivellement du monde. Quand il prit la robe prétexte, elle lui tomba des épaules : C'est signe, dit-il lui-même, que je mettrai sous les pieds la prétexte sénatoriale [1]. Octave ne laissait guère échapper de telles paroles : attentif à cacher sa marche, il employa avec une merveilleuse persévérance la ruse et l'hypocrisie. Il flatta Cicéron pour prévaloir contre Antoine ; il amusa celui-ci jusqu'à ce qu'il fût assez fort pour le perdre. Devenu maître du monde, il se fâchait quand on l'appelait *maître*, voulait toujours quitter l'autorité, se mettait à genoux devant le peuple pour ne pas être nommé dictateur, et mourait dans son lit en demandant à ses amis s'il avait bien joué la farce de la vie [2].

Plutarque conte que dans les guerres de Sylla, Crassus, envoyé par lui à travers un pays ennemi, demandait une escorte. Je te donne pour escorte, lui dit le dictateur, ton père indignement égorgé. Le jeune Octave n'avait pas autre chose en arrivant à Rome. Il déclara qu'il venait venger César, et acquitter ses legs au peuple romain. Il accusa de meurtre Brutus et Cassius ; il donna les jeux promis par César à l'occasion de sa victoire ; il vendit ses biens pour payer l'argent promis aux citoyens, et couvrit de honte Antoine qui avait retenu cet argent. Celui-ci poussa l'impudence jusqu'à encourager les réclamations des gens qui se préten-

[1] Dio., XLV, p. 420, n° 2.
[2] Suet., *in Aug.*, c. 99.

daient dépouillés par César. Il autorisa un édile qui refusait de placer au théâtre le trône et la couronne d'or qu'Octave voulait y mettre à l'honneur de son père. Il défendit insolemment qu'on portât le jeune César au tribunal[1].

Le sénat caressait celui-ci sans l'aimer, dans l'espoir de diviser les Césariens, et de les détruire les uns par les autres. Cicéron surtout était fort tendre pour le jeune homme, qui faisait semblant d'y être pris, et l'appelait son père : « C'était, disait l'orateur avec sa légèreté ordinaire, un jeune homme qu'il fallait louer, charger d'honneurs, combler, accabler [2]. »

Dès qu'Antoine fut parti pour chasser Décimus Brutus de la Gaule cisalpine, un décret du sénat adjoignit le jeune César aux consuls Hirtius et Pansa, chargés de combattre Antoine et de secourir Brutus. C'était perdre à la fois Antoine, et Octave, à qui l'on ôtait sa popularité, en l'envoyant combattre pour un des meurtriers de son père. Les consuls vainquirent Antoine, délivrèrent Décimus Brutus assiégé dans Modène, et, mourant tous deux à point nommé [3], laissèrent Octave à la tête des légions. Cependant Antoine fugitif avait retrouvé une armée ; les soldats ne pouvaient manquer à un soldat comme lui ; ceux de Lépide le suivirent de Gaule en Italie. Octave lui-même traita volontiers avec Antoine. Cicéron avait cru n'avoir plus besoin

1 Appian., III.
2 Laudandum et tollendum. Vell. Pat., lib. II, c. 62. Suet., *Aug.*, c. 12
3 On soupçonna Octave de les avoir fait tuer. Tacite, *Annal.*, lib. I, *in principio*.

de cet enfant [1]; le sénat lui refusait le consulat. Sans ressources militaires. sans autre défense que trois légions d'une fidélité douteuse, les sénateurs attendaient, sans comprendre l'étendue du danger, l'armée formidable où tous les vétérans de César se trouvaient réunis sous Antoine et Octave. Il faut voir dans Appien l'imprévoyance et les tergiversations misérables de Cicéron qui régnait alors à Rome et dirigeait le sénat [2].

Antoine, Octave et Lépide eurent une conférence près de Bologne dans une île du Reno; ils s'y partagèrent l'Empire d'avance, et s'y promirent la tête de tous les grands de Rome. Ils voulaient, disent-ils dans leur proclamation, qu'Appien a traduite en grec, ne pas laisser d'ennemis derrière eux, au moment de combattre les forces immenses de Brutus et de Cassius. ***Ils voulaient satisfaire l'armée.*** Cette armée, barbare en grande partie, était mécontente de la douceur de César; elle avait soif de rang romain. Les triumvirs avaient besoin d'argent contre un ennemi qui avait en ses mains les plus riches provinces de l'Empire; l'Italie étant épuisée, il n'y avait de ressources que la confiscation. Le prétexte était de venger César sur la vieille aristocratie qu'il avait épargnée pour sa ruine. Ce sanglant traité fut scellé par le mariage d'Octave avec la belle-fille d'Antoine. Les soldats voulant unir leurs chefs pour augmenter la force du

1 Serv., *ad Eclog.*, I, 43 : Decreverat enim senatus ne quis cum *puerum* diceret, ne majestas tanti imperii minueretur. Suet., *Aug.*, c. 12.
2 Appian., *B. Civ.*, lib. III, c. 884, p. 044.

parti, commandèrent cet hymen, et furent obéis.

« Les triumvirs, entrant dans Rome, déclarèrent qu'ils n'imiteraient ni les massacres de Sylla, ni la clémence de César, ne voulant être ni haïs comme le premier, ni méprisés comme le second [1]. Ils proscrivirent trois cents sénateurs et deux mille chevaliers. Pour chaque tête on donnait à l'homme libre vingt-cinq mille drachmes, à l'esclave dix mille et la liberté. » La victoire de l'armée barbare de César vengea la vieille injustice de l'esclavage dont les nations barbares avaient tant souffert. Les esclaves eurent leur tour. Les sénateurs, des préteurs, des tribuns, se roulaient en larmes aux pieds de leurs esclaves, leur demandant grâce et les suppliant de ne point les déceler [2]. Plusieurs esclaves donnèrent des exemples de fidélité admirables. Plusieurs se firent tuer pour leur maître. Il y en eut un qui se mutila, et, montrant un cadavre aux soldats qui venaient tuer son maître, il leur fit croire qu'il les avait prévenus pour se venger.

Afin de montrer qu'il n'y avait point de grâce à demander, Antoine avait sacrifié son oncle et Lépide son frère. L'un et l'autre échappèrent, probablement de l'aveu des triumvirs. Cicéron fut moins heureux [3]. L'hésitation qui lui avait nui si souvent, le perdit encore. Les meurtriers l'atteignirent avant qu'il pût fuir ou se cacher. Tout le monde plaignit cet homme doux et hon-

1 Dio., XLVII, p. 500, n° 13.
2 Appian., lib. IV, *passim*. Dio., XLVII, n° 205.
3 Id., *ibid.*

nête auquel on n'avait pu, après tout, reprocher que la faiblesse. Sa tête fut apportée à Fulvie, qui la prit sur ses genoux, en arracha la langue, et la perça d'une aiguille qu'elle avait dans ses cheveux. Cette femme cruelle avait aussi fait proscrire un homme qui refusait de lui vendre sa maison. Quand on porta cette tête à Antoine : Ceci ne me regarde pas, dit-il, portez à ma femme. La tête du malheureux fut clouée à sa maison, de crainte qu'on n'ignorât la cause de sa mort.

Un préteur, sur son tribunal, apprend qu'il est proscrit, descend et se sauve; mais il était déjà trop tard. Un autre voit un centurion qui poursuit un homme : Celui-ci est donc proscrit? dit-il. Vous l'êtes aussi, lui dit le centurion; et il le tue.

Un enfant allait aux écoles avec son précepteur, les soldats l'arrêtent : il était proscrit. Le précepteur se fit tuer en le défendant. — Un adolescent prenait la robe prétexte, et se rendait aux temples. Son nom est sur les tables. A l'instant son brillant cortége disparaît; il fuit chez sa mère. Chose cruelle à dire, elle lui ferme sa porte. Comme il se sauvait dans les champs, il fut pris par des gens qui *pressaient* des esclaves pour les faire travailler à la terre; mais il ne put supporter une vie si dure : il rapporta sa tête aux meurtriers.

Un préteur sollicitait les suffrages pour son fils. Il apprend qu'il est proscrit, se sauve dans la maison d'un de ses clients, et son fils y conduit les assassins. Thoranius, atteint par les

meurtriers, se réclame de son fils, ami d'Antoine : Mais c'est ton fils, lui dirent-ils, qui t'a dénoncé.

Velleius Paterculus a dit sur ces proscriptions un mot qui fait horreur : « Il y eut beaucoup de fidélité dans les femmes, assez dans les affranchis, quelque peu chez les esclaves, aucune dans les fils; tant, l'espoir une fois conçu, il est difficile d'attendre! »

Des triumvirs, le plus insolent fut sans doute Antoine ; mais le plus cruel, Octave. Par cela même qu'il avait honte de tuer pour tuer, et qu'il prenait la vengeance de César pour prétexte, il était impitoyable. Et puis la lâcheté le rendait féroce. Un jour, il croit voir le préteur Q. Gallus tenir quelque chose de caché dans sa robe, il n'ose avouer ses craintes et le fouiller sur-le-champ. Mais ensuite, il le fit torturer, et quoiqu'il n'avouât rien, il se jeta sur lui, et, si l'on en croit son biographe, lui arracha les yeux avant de le faire égorger [1].

Sa sœur Octavie sut pourtant lui enlever une victime. De concert avec elle, la femme d'un proscrit cache son mari dans un coffre, et le porte au théâtre. Lorsque Octave fut assis, cette femme en pleurs ouvrit ce coffre devant tout le peuple. L'émotion des spectateurs obligea Octave de pardonner. La nature réclamait ainsi quelquefois par la voix du petit peuple, qui n'avait rien à craindre, et qui au contraire était redouté. Ainsi il força les triumvirs à punir deux esclaves qui

[1] Suet., *Aug.*, c. 27. C'était, dit Suétone, le seul des triumvirs qui ne pardonnât point.

avaient trahi leur maître, et à récompenser un autre qui avait sauvé le sien. Le peuple protégea aussi plusieurs proscrits qui excitaient sa pitié. Un de ces malheureux se fit raser, et enseigna publiquement les lettres grecques. Son humiliation fit sa sûreté. Oppius emporta son père sur son dos, et fut défendu par le peuple. Plus tard, quand Oppius devint édile, les ouvriers travaillèrent gratis aux préparatifs des jeux qu'il devait donner, et tous les pauvres voulurent contribuer [1].

Les triumvirs eux-mêmes se lassèrent de cette saturnale effroyable, où leurs soldats commençaient à ne plus les respecter. Ils avaient poussé l'insolence jusqu'à demander à Octave de leur livrer les biens de sa mère qui venait de mourir. Les triumvirs accueillirent donc avec faveur la réclamation solennelle d'un grand nombre de femmes distinguées qu'ils avaient frappées d'une contribution. Ils finirent même par charger un des consuls de réprimer les excès des soldats. Personne n'osait sévir contre ceux-ci, mais on punit des esclaves qui s'étaient mis à piller avec eux.

Cependant l'Asie fut presque aussi maltraitée par Cassius que l'Italie par les triumvirs. Le même besoin d'argent motivait les mêmes violences. Il prit Rhodes, et quoiqu'il eût été élevé dans cette ville, il fit égorger cinquante des principaux citoyens. Il ruina l'Asie, en exigeant d'un coup le tribut de dix années. Les magistrats

1 Appian., *loc. cit.*

de Tarse, frappés d'une contribution de quinze cents talents, et pressés par les soldats qui se permettaient toutes sortes de violences, vendirent toutes les propriétés publiques. Puis, ils dépouillèrent leurs temples. Et cela ne suffisant pas encore, ils firent vendre des personnes libres, des enfants, des femmes et des vieillards, des jeunes gens même [1], dont la plupart aimèrent mieux se donner la mort.

Ces cruelles nécessités de la guerre civile étaient pour l'âme de Brutus une véritable torture. Il portait la plus pesante des fatalités, celle qu'on s'est imposée par un acte volontaire. Après la mort de César, il avait obtenu des autres conjurés qu'on épargnât Antoine. Il avait montré la même douceur envers un frère du triumvir, C. Antonius, qui tomba entre ses mains. Mais le prisonnier essayant de débaucher les soldats, l'officier à la garde duquel il l'avait confié, déclara qu'il ne pouvait plus en répondre. Il fallut bien sacrifier Antonius. Brutus passe ensuite en Asie, et trouve à Xanthe une résistance désespérée. Les habitants, voyant leur ville forcée et envahie par les flammes [2], se tuent pour la plupart les uns les autres; entrant à Xanthe, il ne voit plus que des cendres. En même temps le besoin d'argent le contraignait aux mesures les plus violentes [3].

1 J'ai observé dans cette énumération l'ordre suivi par Appien.
2 Dio., XLVII, p. 514, n° 34.
3 Plusieurs passages de Cicéron nous présentent Brutus comme très-avide d'argent. *Voy.* (*Epist.*, VI, 1) l'histoire d'un Scaptius, agent de Brutus, qui, pour faire payer une dette usuraire

Hélas! qui souffrait de tout cela plus que Brutus? Son âme était malade de ce continuel effort. Il avait beau se roidir, opposer le raisonnement à la nature, la pauvre humanité faiblissait en lui. Troublé, et comme effarouché, il redemandait le repos et la force de l'âme à cette philosophie inflexible qui lui avait imposé de si cruels sacrifices. Il donnait le jour aux affaires, la nuit à la lecture des stoïciens pour se confirmer et se raffermir un peu. Une nuit donc qu'il n'avait dans sa tente qu'une petite lumière, il crut entendre quelqu'un entrer, et regardant vers la porte, il aperçut une figure étrange qui semblait d'un spectre. Il eut assez de force pour lui adresser la parole, et dire : Qui es-tu? que veux-tu? — Je suis ton mauvais génie, dit le fantôme; tu me reverras à Philippes!

Ce fut en effet dans les plaines de Philippes que se donna la bataille. Brutus voulait en finir. Chaque jour le poussait malgré lui à quelque acte violent. Ne pouvant ni garder les prisonniers, ni les délivrer sans péril, il avait donné l'ordre de les égorger. Les troupes risquaient de l'abandonner; plutôt que de compromettre la grande cause à laquelle il avait déjà tant sacrifié, il leur promit le pillage de Lacédémone et de Thessalonique. Plus tard, lorsque son collègue eut été tué, les amis de Brutus exigèrent qu'il leur abandonnât quelques bouffons qui se moquaient de Cassius, et il fut encore obligé d'y consentir. Il ne faut pas s'étonner s'il voulut à tout prix ter-

aux sénateurs de Salamme, les tint enfermés avec des soldats, de sorte que cinq d entre eux moururent de faim.

miner cette lutte funeste, qui lui avait coûté tous les biens de l'âme, l'humanité, l'amitié, le repos de la conscience, et qui peu à peu lui arrachait sa vertu.

Un jour que Cassius lui reprochait sa sévérité pour un voleur des deniers publics, Brutus lui dit : « Cassius, souvenez-vous des ides de mars. Ce jour-là, nous avons tué un homme qui ne faisait point le mal, mais le laissait faire. Mieux valait endurer les injustices des amis de César, que de fermer les yeux sur celles des nôtres. »

Brutus et Cassius, étant maîtres de la mer, ne manquaient pas de vivres, tandis que l'armée d'Antoine et Octave mourait de faim. Leur flotte, à leur insu, venait de remporter une grande victoire sur celle des Césariens. Mais ils ne retenaient qu'avec peine leurs soldats dans leur parti. Antoine était l'homme des vétérans, et il leur coûtait de combattre pour les meurtriers de César. D'ailleurs Brutus ne voulait plus attendre ; il fallait qu'il se reposât, au moins dans la mort. Cassius se laissa entraîner, et consentit à la bataille.

Quelques-uns veulent que ce soit Antoine qui, par une attaque hardie, ait forcé l'autre parti de combattre. Brutus fut vainqueur ; Cassius eut son camp forcé. Il ignorait le succès de Brutus ; croyant tout perdu, il se retira dans une tente, et s'y fit donner la mort. Depuis la défaite de Crassus à laquelle il avait échappé, Cassius avait à sa suite un de ses affranchis, nommé Pindarus, qu'il réservait pour un pareil moment. Pindarus ne reparut plus après la mort de Cassius, ce qui

fit penser qu'il l'avait peut-être tué sans en recevoir l'ordre [1].

Le découragement des troupes de Cassius et leur jalousie, les défections qui avaient lieu sous ses yeux mêmes, décidèrent Brutus à livrer une seconde bataille. Du côté où il combattait en personne, il eut encore l'avantage; mais l'autre aile étant battue, toute l'armée des triumvirs tomba sur lui et l'accabla. A la faveur de la nuit il se tira un peu à l'écart, et voyant qu'il ne pouvait échapper [2], il pria le rhéteur Straton de lui donner la mort. On dit qu'auparavant il leva les yeux au ciel, et prononça deux vers grecs :

Vertu! vain mot, vaine ombre, esclave du hasard!
Hélas! j'ai cru en toi [3].

Ce mot amer, le plus triste sans doute que nous ait conservé l'histoire, semble indiquer que cette âme, si passionnée pour le bien, était pourtant moins forte que celle de Caton, son modèle. Fallait-il que Brutus estimât la vertu par les succès? Les vainqueurs eux-mêmes en jugèrent mieux. Ils honorèrent les restes du vaincu. Antoine jeta sur son corps un riche vêtement, et ordonna qu'on lui fît des funérailles magnifiques. Un ami de Brutus s'était dévoué pour le sauver, et s'était

1 Plut., *in Bruto*.
2 Id., *ibid*.
3 Dio., XLVII, p. 525, nº 49.

Ω τλῆμον ἀρετὴ, λόγος ἄρ' ἦσθ' ἐγὼ δέ σέ
Ως ἔργον ἤσκουν· σὺ δ' ἄρ' ἐδούλευες τύχῃ.

Voy. aussi Plut., *in Bruto*; Florus, IV, 7, 11; Zonar., X, 20, p. 508.

fait prendre, en criant qu'il était Brutus. Antoine s'attacha cet homme qui lui resta fidèle jusqu'à la mort. L'illustre Messala appelait toujours Brutus son général, et plus tard, en présentant le rhéteur Straton à Auguste, il lui disait : César, voilà celui qui a rendu le dernier service à mon cher Brutus. Auguste demandait à Messala pourquoi il avait combattu avec tant d'ardeur contre lui à Philippes, pour lui à Actium : César, répondit-il hardiment, j'ai toujours été du parti le plus juste.

Octave s'était absenté de la bataille, malade de corps, ou plutôt de courage. Ce jour-là, disait-il dans ses mémoires, un dieu m'avait averti en songe de veiller sur moi [1]. Il fut impitoyable pour les vaincus. Il en fit tuer un grand nombre. Un père et un fils demandant grâce, il promit la vie au fils à condition qu'il tuerait son père, et le fit ensuite égorger lui-même. Un autre ne demandait que la sépulture : *Les vautours y pourvoiront,* répondit l'homme sans pitié.

Le parti vaincu était toujours maître de la mer et fort dans l'Orient. Un lieutenant de Brutus amena les Parthes dans la Syrie et jusqu'en Cilicie. D'autre part, Sextus, fils de Pompée, tenait la Sicile, et y recevait les proscrits, les esclaves fugitifs. Il augmenta ses forces d'une partie de la flotte de Brutus; le reste se soumit plus tard à Antoine. Octave se chargea de combattre Sextus,

[1] Suet., c. 44, 91. Velleius a l'effronterie d'avancer, contre le témoignage de tous les historiens, qu'Octave ne fit tuer aucun de ceux qui avaient combattu contre lui, II, 78. De même il assure qu'à la bataille d'Actium, *Octave était partout.*

tandis qu'Antoine repousserait les Parthes [1]. Celui-ci avait pris pour lui le riche Orient, la guerre des Parthes et les projets de Jules César ; Octave avait les provinces ruinées de l'Occident, une guerre civile à soutenir, et l'Italie à dépouiller, pour donner aux vétérans les terres qu'on leur avait promises.

Antoine dit aux Grecs d'Asie : Vous fournirez l'argent, l'Italie les terres [2]. Il leva l'argent en effet, mais n'en fit guère part aux vétérans. Octave, au contraire, tint parole. Il dépouilla tous les temples de l'Italie [3]. Il chassa impitoyablement les propriétaires, et se vit entre la multitude furieuse de ceux auxquels il prenait, et une armée insatiable qui l'accusait de ne pas prendre assez. Dans une assemblée où Octave devait venir pour les haranguer, les soldats mirent en pièces un centurion qui essayait de les calmer, et placèrent son corps sur le chemin d'Octave. Il osa à peine se plaindre. Dans toutes les villes, ce n'étaient que combats entre les soldats et le peuple. Les mécontents de toute espèce, gens expropriés, proscrits, vétérans même, trouvèrent des chefs dans le frère et la femme d'Antoine. Ils accusaient Octave de distribuer toutes les terres en son nom, et de s'attirer à lui seul la reconnaissance de l'armée. En réalité, Fulvie voulait ramener en Italie, au moins par une guerre, son infidèle époux qui s'oubliait dans l'Orient ; ou peut-être se venger d'Octave, son gendre, qu'elle

1 Plut., *Anton.*
2 Appian., *B. Civ.*, IV.
3 Id., *ibid.*

aimait plus qu'il ne convenait à une belle-mère, et qui l'avait dédaignée. Elle passait les légions en revue, l'épée au côté, et leur donnait le mot d'ordre [1].

L'armée déclara qu'elle voulait juger entre Octave et L. Antonius, et les assigna à comparaître devant elle pour tel jour dans la ville de Gabies. Octave s'y rendit humblement : Fulvie et Antonius n'y vinrent pas, et se moquèrent *du sénat botté* [2]. Ce mot leur porta malheur : malgré les vaillants gladiateurs que lui avaient donnés les sénateurs de son parti, L. Antonius, enfermé dans Pérouse, y fut réduit à une horrible famine, et enfin obligé de se rendre. La ville entière fut réduite en cendres par les vaincus eux-mêmes. Le vainqueur fit mourir impitoyablement les chefs du parti, excepté L. Antonius. Pour les simples légionnaires, il eût voulu du moins leur faire sentir par des reproches amers le prix de la grâce qu'il leur accordait; mais ses propres soldats prirent les vaincus dans leurs bras, les appelant leurs frères et leurs camarades, et ils firent tant de bruit que leur général ne put jamais parler [3].

Antoine, qui s'endormait dans l'Orient auprès de la reine d'Égypte, fut réveillé par la guerre de Pérouse et par les cris de Fulvie. Il débarqua bientôt à Brindes avec une flotte de deux cents vaisseaux, déterminé à s'unir avec Sextus pour accabler Octave (40). Mais des deux côtés, les

1 Dio., XLVIII.
2 Id., *ibid.*, 12, p. 534.
3 Appian., *B. Civ.*, IV.

soldats ne se souciaient pas de combattre; ils commandèrent la paix; Fulvie était morte; ils marièrent Antoine à Octavie, sœur d'Octave [1], comme ils avaient autrefois marié Octave à la belle-fille d'Antoine. Pour Sextus, ce fut le peuple de Rome qui força Antoine et Octave de s'arranger avec lui. Le blé de la Sicile ne venant plus à Rome, celui de l'Afrique étant arrêté par les flottes de Sextus, la populace trouva du courage dans la famine et le désespoir. Elle soutint des combats acharnés contre les meilleurs soldats d'Antoine et d'Octave; tous deux faillirent périr dans ces émeutes [2]. Il fallut bien traiter avec Sextus : mais personne n'était de bonne foi. Ils promettaient de lui laisser la Sicile, et de lui donner l'Achaïe, de sorte qu'il eût été maître de tous les ports du centre de la Méditerranée; ils devaient rendre aux proscrits le quart de leurs biens, condition inexécutable, mais qui sauvait l'honneur de Sextus. De son côté, Sextus s'engageait à envoyer du blé en Italie, et à ne plus recevoir de fugitifs. C'était signer sa ruine, s'il eût tenu parole. Les transfuges de l'Italie, mécontents ou esclaves, faisaient toute la force de Sextus : ses lieutenants voyaient ce traité avec peine. On assure que pendant une entrevue sur les bords de la mer [3], Ménas, affranchi de Sextus et commandant de ses flottes, lui dit à l'oreille : Laissez-moi enlever ces gens-ci, et vous êtes le

[1] Dio., XLIV, 56, p. 499.
[2] Dio., XLIV, et Appian., *B. Civ.*, IV.
[3] Le récit d'Appien que j'ai suivi est plus vraisemblable que celui de Plutarque.

maître du monde. Sextus répondit tristement : Que ne le faisais-tu, au lieu de le dire?

Le nouvel arrangement semblait peu favorable à Octave. Antoine avait toutes les provinces de l'Orient, jusqu'à l'Illyrie. Il laissait à son collègue l'Italie ruinée et quatre guerres : l'Espagne et la Gaule en armes, Sextus en Sicile, et Lépide en Afrique. Octave devait périr, ou se fortifier tellement dans cette rude gymnastique, qu'il ne lui en coûterait plus pour devenir seul maître du monde.

Le salut d'Octave et sa gloire fut d'avoir démêlé et élevé deux hommes, deux simples chevaliers, qui furent comme ses bras, qui ne lui manquèrent jamais, et qui ne pouvaient le supplanter; c'étaient deux hommes incomplets; Agrippa n'était qu'une machine de guerre, admirable, il est vrai, mais dépourvue d'intelligence politique; l'autre était Mécène, esprit souple et délié, génie féminin, incapable d'action virile, mais admirable pour le conseil. Mécène semblait fait exprès pour calmer et assoupir l'Italie après tant d'agitations. Lorsqu'on le voyait rester au lit jusqu'au soir, marcher entre deux eunuques, ou siéger à la place d'Auguste avec une robe flottante et sans ceinture [1], on eût pu reconnaître, sous cette

[1] *Voy.* dans Velleius un joli portrait de Mécène, et dans Sénèque (*Epist.*, 101) les vers où il exprime un attachement si honteux à la vie :

Debilem facito manu,
Debilem pede, coxâ,
Tuber adstrue gibberum,
Lubricos quate dentes,
Vita dum superest, benè est.

. . . .

ostentation de noblesse et de langueur, le fondateur systématique de la corruption impériale. Son art fut de rester toujours petit ; jamais il ne voulut s'élever au-dessus du rang de chevalier. Cette position inférieure, et ce rôle convenu de femmelette, lui permettaient de dire à Auguste les choses les plus hardies. Un jour que l'ancien triumvir siégeait sur son tribunal, et se laissait emporter à prononcer plusieurs sentences de mort, Mécène, ne pouvant percer la foule, écrivit deux mots sur ses tablettes, et les jeta à Auguste. Elles portaient : Lève-toi donc enfin, bourreau. Auguste comprit ce conseil politique, et se leva en silence. Avant Mécène et Agrippa, sa domination fut sanguinaire ; elle fut malheureuse après eux.

Jamais, sans ces deux hommes, il ne fût venu à bout de Sextus et d'Antoine. Il fallait remettre l'ordre en Italie. Il fallait substituer peu à peu aux légions indociles qui avaient vaincu à Philippes, une armée qui valût celle d'Antoine ; la discipliner, l'aguerrir. Il fallait, sous les yeux de Sextus, maître de la mer, construire des vaisseaux, exercer des matelots. L'armée se forma peu à peu en combattant les Pannoniens, les Dalmates, les Gaulois et les Espagnols. La flotte, détruite dix fois par les tempêtes et par l'ennemi, réparée, exercée dans le lac Lucrin, dont Agrippa s'était fait un port, préluda par ses victoires sur les marins habiles de Sextus Pompée au succès d'Actium, plus brillant et moins difficile.

Ce n'était pas sans cause que Pompée avait autrefois traité si doucement les pirates, au point

de combattre pour eux contre Métellus qui s'acharnait à leur perte. Leur ville de Soles en Cilicie devint Pompeiopolis. Il est probable, d'après la supériorité de sa marine dans la guerre civile, qu'il en tira de grands secours : ce fut en Cilicie qu'après Pharsale il délibéra sur le choix de sa retraite[1]. Sous Brutus et Cassius, le parti pompéien eut aussi l'avantage sur mer. Mais tant que ce parti eut des ressources considérables, il rendit inutile cette marine puissante en la laissant sous les ordres de généraux romains, étrangers à la mer, tels que Bibulus et Domitius. Sextus Pompée, demi-barbare, qui avait si longtemps vécu de brigandage en Espagne, n'hésita pas de confier le commandement de ses flottes à deux affranchis de son père[2], Ménécrate et Ménodore, vraisemblablement deux anciens chefs de pirates, que le grand Pompée avait ramenés captifs et s'était attachés. Sextus n'hésita même pas de sacrifier à ces hommes indispensables le proscrit Murcus, qui, après Philippes, lui avait amené une grande partie de la flotte de Brutus.

Pendant trois ans (39-36), Octave n'eut guère que des revers, malgré sa persévérance et l'opiniâtre courage d'Agrippa. Les vaisseaux d'Octave, grands et lourds, étaient toujours atteints par ceux de l'ennemi, frappés de leurs éperons, désagréés, brisés, coulés. Les vents et la mer étaient pour Sextus; Octave ne lançait de nouvelles flottes que pour les voir détruites par les tempêtes. Soit superstition, soit pour flatter ses

1 Dio. Appian.
2 Velleius Pat., II, 73. — Appian., *B. Civ.*, IV.

marins, Sextus s'était déclaré fils de Neptune, et se montrait en public avec une robe de couleur *glauque* [1]. Dans les théâtres de Rome, la statue de Neptune était saluée par les acclamations du peuple; Octave n'osa plus l'y laisser paraître. A chaque défaite, il craignait un soulèvement de Rome affamée par Sextus; il y envoyait Mécène [2] en toute hâte, pour calmer et contenir la multitude. Et cependant il persévérait. Toujours sur les rivages, construisant, réparant des flottes, formant des matelots, deux fois presque pris par Sextus, passant des nuits d'orage sans autre abri qu'un bouclier gaulois [3]. Ce qui lui était le plus utile, c'était de gagner les lieutenants de son ennemi. Ménodore passa quatre fois de l'un à l'autre parti. Ces défections passagères avaient pourtant l'avantage d'améliorer la marine d'Octave, et de lui apprendre le secret de ses défaites. Aussi finit-il par prévaloir; il parvint à débarquer en Sicile, et défit Sextus. Lépide était venu d'Afrique pour prendre part, ou traiter avec Pompée. Pendant qu'il marchande avec lui, Octave détruit l'armée de Sextus, gagne celle de Lépide [4], et se voit à la tête de quarante-cinq légions. Sextus se sauva en Orient; il avait sans doute des intelligences dans les provinces où son père avait autrefois établi les pirates vaincus. Il envoya aux Parthes, et à Antoine, traitant à la fois avec lui et contre lui : celui-ci, auquel il eût pu

1 Velleius Pat., II, 73.
2 Appian., *B. Civ.*, IV.
3 Id., *ibid.*
4 Id., *ibid.*

être si utile sur mer, le fit ou le laissa tuer. C'était rendre un grand service à Octave : il n'avait plus d'autre rival qu'Antoine. La guerre ne tarda pas à éclater entre eux. Reprenons de plus haut les affaires d'Orient.

La domination d'Antoine n'y avait pas été sans gloire : ses lieutenants repoussèrent les Parthes, qui, sous la conduite du pompéien Labiénus, avaient envahi la Syrie, la Cilicie, et jusqu'à la Carie (42-38). Ventidius les battit deux fois en Syrie, tua Pacorus, fils de leur roi, vengea Crassus. Sosius prit Jérusalem, détrôna Antigone que les Barbares y avaient établi, et mit en possession de ce royaume Hérode, ami dévoué d'Antoine. La Judée, si forte dans ses montagnes, placée à l'angle oriental de l'Empire, entre la Syrie et l'Egypte, dont le commerce était détourné par l'entrepôt de Palmyre, eût été entre les mains des Parthes le plus formidable avant-poste des ennemis du nom romain. Cependant un autre lieutenant d'Antoine, Canidius, pénétrait dans l'Arménie, battait les Ibériens et les Albaniens, et s'emparait des défilés du Caucase, de ce grand chemin des anciennes migrations barbares, par lequel Mithridate avait si longtemps introduit les populations scythiques dans l'Asie Mineure. Ainsi, Antoine se trouvait maître des trois grandes routes du commerce du monde, celle du Caucase, celle de Palmyre, et celle d'Alexandrie [1].

Après la bataille de Philippes, Antoine avait

[1] Plut., *Ant.*, passim.

parcouru la Grèce et l'Asie pour lever l'argent promis aux légions victorieuses. La pauvre Asie, si maltraitée par Cassius et Brutus, fut obligée de payer un second tribut dans la même année ; encore tout cela profitait peu. Antoine, incapable d'ordre et de surveillance, laissait perdre cet argent levé avec tant de peine. Tous les siens l'imitaient. Ce n'étaient près de lui que jeux et que fêtes, et ces fêtes faisaient pleurer toute l'Asie. A son arrivée, les farceurs, les chanteurs, les bouffons de l'Italie qui jusque-là faisaient ses délices, furent éclipsés par ceux de l'Orient[1]. Les Ioniens, les Syriens, s'emparèrent d'Antoine ; ils amenèrent dans Éphèse le nouveau Bacchus au milieu des chœurs de bacchantes et de satyres. C'était dans leurs chants Bacchus *l'aimable et le bienfaiteur ;* si bienfaisant en effet, que, pour un plat qui lui avait semblé bon, il donnait au cuisinier la maison d'un de ses hôtes. Quelquefois pourtant, il faut le dire, Antoine avait honte de tout cela, il s'affligeait de ses injustices et de celles des siens, il les avouait, et, par cette bonne foi, il expiait une partie de ses torts.

Il partait pour cette guerre des Parthes que Ventidius acheva avec tant de gloire, lorsqu'il voulut auparavant demander compte à la reine d'Égypte de la conduite équivoque qu'elle avait tenue dans la guerre civile, et en tirer quelque argent. Il lui manda de venir le trouver à Tarse en toute hâte. Cléopâtre ne se pressa pas. Elle

1 Plut., *Ant.*

connaissait bien sa puissance. Arrivée en Cilicie, elle remonta le Cydnus sur une galère parée avec le luxe voluptueux de l'Orient. La poupe était dorée, les voiles de pourpre, et des rames argentées suivaient la cadence des flûtes et des lyres. Des amours et des néréides entouraient la déesse, couchée nonchalamment sous un pavillon égyptien. Sur les deux rives, l'air était enivré des parfums d'Arabie. Pour voir cette Vénus, cette Astarté qui venait visiter Bacchus, toute la ville courut au fleuve. Antoine resta seul sur son tribunal[1].

Il invita la reine; mais elle exigea qu'il vînt le premier. Elle l'étonna d'une magique illumination; les plafonds, les lambris de la salle du banquet étincelaient de mille figures symétriques ou bizarres, tracées comme d'une main de feu. Dès ce premier jour elle domina Antoine, le flatta, le railla hardiment, mania à son gré la simplicité du soldat d'Italie, l'enrôla à sa suite, et, revenant à Alexandrie, elle y ramena le lion en laisse.

Cette puissance de Cléopâtre n'était pas tant dans sa beauté[2]. La taille de celle qui entrait chez César enveloppée dans un paquet et sur les épaules d'Apollodore, ne pouvait être très-imposante. Mais cette petite merveille avait mille arts, mille grâces variées, et le don de toutes les langues. Elle se transformait tous les jours pour plaire à Antoine. Sans doute dans la *vie inimitable* dont parle le bon Plutarque, les huit

1 Plut., *Ant.*
2 Id., *ibid.*

sangliers toujours à la broche, prêts pour toute heure, et à différents points, n'entraient pas pour beaucoup. Mais Cléopâtre ne le quittait ni nuit ni jour. Pour enchaîner son soldat, elle s'était faite soldat elle-même ; elle chassait, jouait, buvait, le suivait dans ses exercices. Le soir, l'*imperator* et la reine d'Égypte, s'habillant en esclaves, couraient les rues, s'arrêtaient aux portes, aux fenêtres des gens pour rire à leurs dépens, au risque d'attraper des injures ou des coups. Battu dans les rues d'Alexandrie, moqué par Cléopâtre, Antoine était ravi [1].

Cette *vie inimitable* fut interrompue par la guerre de Pérouse, et l'aigre clameur de Fulvie, qui menaçait Antoine d'être bientôt dépouillé de l'Empire par son astucieux rival. Il résolut d'être homme, s'arracha de l'Égypte, et débarqua à Brindes. Nous avons vu comment Octave lui donna sa sœur pour épouse (40). C'était un moyen d'avoir toujours auprès d'Antoine un négociateur zélé, et un témoin de toutes ses démarches. Telle était la politique d'Octave. Son biographe prétend que lui-même il faisait l'amour à toutes les femmes de Rome pour savoir le secret des maris [2]. Lorsque Sextus Pompée allait être accablé, et qu'Antoine, reconnaissant le danger, passa de nouveau en Italie, Octave arrêta son rival par l'influence de sa sœur, qui désarma Antoine et le perdit, sans le savoir, en lui faisant manquer la dernière occasion qu'il eût de prévaloir sur Octave.

1 Plut., *Ant.*
2 Suet., *Aug.*

Dans l'entrevue de Brindes et aux fêtes de son mariage avec Octavie, Antoine jouait souvent avec Octave, mais il perdait toujours. Un devin égyptien lui dit un jour : Ton génie redoute le sien ; il faiblit devant celui de César. Ce mot, dicté peut être par Cléopâtre, n'en était pas moins d'un sens profond. Le chef de l'Orient devait rompre avec l'Occident. Lorsque Antoine, las d'Octavie, dont la sérieuse figure [1] lui représentait sans cesse son odieux rival, la laissa en Grèce et passa en Asie, la passion le conduisait sans doute, mais la politique pouvait le justifier. Alexandre le Grand, descendu d'Hercule, comme Antoine, n'avait-il pas uni les vainqueurs et les vaincus, en épousant les filles des Perses, en adoptant leur costume et leurs mœurs? Octave possédait Rome, c'était sa capitale; la seule Alexandrie pouvait être celle d'Antoine [2]. Cette ville était le centre du commerce de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe, le caravansérai où venait s'abriter à son tour toute nation, toute religion, toute philosophie, l'hymen de la Grèce et de la Barbarie, le nœud du monde oriental. Ce monde apparaissait tout entier en la reine d'Alexandrie. Quelle reine! vive et audacieuse comme César, son premier amant, Mithridate femelle, étonnant de sa sagacité tous les peuples barbares, et leur répondant dans leurs langues [3];

1 Sur la prudence et la gravité d'Octavie, voyez Plut., *Ant.*

2 En cela, il ne faisait que suivre les plans de César qui avait songé à transporter le siége de l'Empire à Alexandrie ou à Troie. Suet., *Cæs.*, 79. *Voy.* la belle ode d'Horace : *Justum ac tenacem*, etc.

3 Plut., *Ant.*

génie varié, multiple, comme la toute féconde Isis, sous les attributs de laquelle elle triomphait dans Alexandrie. Il paraît qu'elle était adorée de l'Égypte. Lorsque, après sa mort, on renversa les statues d'Antoine, un Alexandrin donna cinq millions de notre monnaie pour qu'on laissât debout celles de Cléopâtre[1].

Avant d'entreprendre la guerre des Parthes, Antoine réunit au royaume d'Égypte tout le bassin de la mer de Syrie, c'est à-dire toutes les contrées maritimes et commerçantes de la Méditerranée orientale, la Phénicie, la Célésyrie, l'île de Chypre, une grande partie de la Cilicie; de plus, le canton de la Judée qui porte le baume, et l'Arabie des Nabathéens, par où les caravanes se rendaient vers les ports de la mer des Indes[2]. Placer ces diverses contrées dans la main industrieuse des Alexandrins, c'était le seul moyen de leur rendre l'importance commerciale qu'elles avaient perdue depuis la ruine de Tyr et la chute de l'empire des Perses.

Antoine distribua les trônes de l'Asie occidentale avant d'envahir la haute Asie. Le moment semblait venu d'accomplir les projets de César. Les Parthes étaient divisés. Plusieurs d'entre eux, réfugiés près d'Antoine, lui contaient que leur nouveau roi Phraate avait tué son père et ses vingt-neuf frères. Le roi d'Arménie, ouvrant le passage par ses montagnes, dispensait les Romains de traverser les plaines si fatales à

1 Plut., *Ant.*, sub fin.
2 Plut. — Appien (lib. IV) dit qu'Antoine attaqua Palmyre, la rivale du commerce d'Alexandrie.

Crassus. La cavalerie légère d'Arménie venait se joindre aux irrésistibles escadrons des Gaulois et des Espagnols [1], qu'emmenait Antoine ; mais il fallait se hâter. Les Parthes se dispersaient pendant l'hiver, et ne paraissaient point en campagne. On devait trouver Phraate désarmé en l'attaquant au commencement de cette saison [2]. Antoine se souvenait d'ailleurs que la célérité avait été le principal moyen du grand César. Il laissa donc sous l'escorte de deux légions les machines de guerre qui le retardaient, pénétra rapidement dans le pays ennemi, et vint mettre le siége devant Praapsa (ou Phraata).

Le siége traînait en longueur, faute de machines ; elles avaient été interceptées par les Parthes avec les deux légions. Antoine avait beaucoup de peine à nourrir sa cavalerie ; le roi d'Arménie emmena la sienne, découragé ou gagné par les Parthes. Dès lors il n'y avait plus de succès à espérer. Phraate profita de ce moment et traita avec Antoine. Le roi barbare lui promit une retraite sûre, et pendant cette retraite de vingt-sept jours, il lui livra dix-huit combats. Plus habile que Crassus, Antoine prit le chemin des montagnes, et découragea les Parthes par les charges vigoureuses de sa cavalerie gauloise. Au milieu de ces attaques continuelles, et de tous les maux que pouvait endurer une armée dans un pays nu, sans vivres, sans chemins, coupé d'âpres rochers et de grands fleuves, le Romain s'écria plusieurs fois : O dix mille ! La

1 Plut., *Ant.*
2 Id., *ibid.*

retraite d'Antoine ne fut guère moins glorieuse que celle de Xénophon. Il y fit admirer son humanité autant que son courage [1]. Parvenus aux bords d'une rivière, au delà de laquelle ils ne voulaient plus le poursuivre, les Parthes, débandant leurs arcs, exhortèrent les Romains à passer paisiblement, et leur exprimèrent leur admiration [2]. Antoine avait perdu vingt-quatre mille hommes. Il en perdit encore huit mille par une marche forcée que rien ne motivait, sinon son impatience de revoir Cléopâtre.

Le seul roi d'Arménie était la cause du mauvais succès d'Antoine. Celui-ci trouva moyen de s'emparer en trahison de l'Arménien et de son royaume. Maître des fortes positions de l'Arménie, il menaçait de bien près les Parthes. Mais avant de les attaquer, il retourna encore en Égypte, où il voulait montrer son captif, et triompher dans sa Rome orientale.

Cette adoption solennelle des vaincus, qui révoltait les Macédoniens contre Alexandre, n'indisposa pas moins les Romains contre Antoine. Ce fut avec étonnement et une sorte d'horreur qu'ils le virent siéger près de son Isis, sous les attributs d'Osiris. Il avait fait dresser sur un tribunal d'argent deux trônes d'or, un pour lui, l'autre pour Cléopâtre et Césarion qu'il déclara fils de César. « Il donna ensuite le titre de rois des rois aux enfants qu'il avait eus de cette reine. Alexandre eut pour partage l'Arménie, la Médie et le royaume des Parthes, qu'Antoine espérait

[1] Plut., *Ant.*
[2] Id., *ibid.*

conquérir. Ptolémée, son second fils, eut la Phénicie, la Syrie et la Cilicie. Il les présenta tous les deux au peuple. L'aîné était vêtu d'une robe médique, et portait sur la tête la tiare et le bonnet pointu, qu'on appelle cidaris, ornements des rois mèdes et arméniens. Ptolémée avait un long manteau, des pantoufles, et un bonnet entouré d'un diadème, costume des successeurs d'Alexandre. Depuis ce jour, Cléopâtre ne parut plus en public que vêtue de la robe consacrée à Isis, et donna ses audiences au peuple sous le nom de la nouvelle Isis [1]. »

Ce fut pour Octave un beau et populaire sujet de guerre. Sa cause devint celle de Rome. Toutefois, pour rendre Antoine plus odieux encore, il envoya Octavie en Grèce avec des présents d'armes, d'argent, de chevaux. Elle fit demander à son mari où il voulait qu'elle lui amenât tout cela [2]. Antoine lui ordonna de rester en Grèce, et plus tard de quitter sa maison de Rome. On la vit avec compassion emmener avec ses enfants ceux qu'Antoine avait eus de Fulvie. Ainsi les vertus de la sœur servaient la politique du frère.

Octave accuse alors Antoine dans le sénat d'avoir démembré l'Empire et introduit Césarion dans la famille de César. Il arrache aux vestales le testament qu'Antoine avait déposé entre leurs mains [3], l'ouvre et le lit au sénat. En même temps, il faisait courir le bruit qu'Antoine vou-

1 Plut., *Ant.*
2 *Ibid.*
3 Suet., *Aug.*, c. 17.

lait donner Rome à Cléopâtre, que es soldats romains portaient déjà le chiffre de la reine sur leurs boucliers [1]. Les principaux témoins contre Antoine étaient un Calvisius, un Plancus, homme consulaire qui avait longtemps amusé Antoine de ses bouffonneries; il s'était fait honneur dans les orgies d'Alexandrie, pour avoir joué avec beaucoup de naturel le dieu-poisson Glaucus, avec un costume vert de mer et une queue pendante [2]. Reprenant sa place au sénat, il y accusa son maître; il le représenta suivant à pied la litière de Cléopâtre, avec ses eunuques; s'interrompant sur son tribunal, au milieu des rois et des tétrarques, pour lire les jolies tablettes d'amour en cristal et en cornaline, que lui envoyait la reine; un autre jour, descendant de son tribunal, et laissant tout seul l'illustre Furnius qui plaidait devant lui, pour se joindre au cortége de la reine qui passait sur la place, et soutenant sa litière comme un esclave. On soupçonnait Calvisius et Plancus d'avoir forgé une bonne partie de ces accusations [3].

Elles étaient soutenues par Octave, qui voulut dans cette affaire n'agir qu'au nom du sénat. Toutefois les motifs de guerre étaient bien faibles en réalité. Si la guerre se faisait pour l'intérêt de Rome, qu'importait le divorce d'Octavie, et l'introduction de Césarion dans la famille Julia? Si elle était entreprise pour venger les torts d'Antoine envers Octave, le don fait par le

1 Dio., lib. L, 5.
2 Velleius Pat., II, c. 83.
3 Plut., *Antonii vita*.

premier à la reine d'Égypte était aussi légitime que toute cession analogue faite par Octave d'une des provinces qui composaient son partage. Les consuls en jugèrent ainsi, et passèrent tous deux du côté d'Antoine. Le sénat, dominé par Octave, ôta à son rival la puissance triumvirale, et déclara la guerre à la reine d'Égypte. « Ce n'est pas Antoine, disait Octave, que nous aurons à combattre; les breuvages de Cléopâtre lui ont ôté la raison; nos adversaires seront l'eunuque Mardion, un Pothin, une Charmion, une Iras, coiffeuse de Cléopâtre[1].

Octave n'était pourtant pas si rassuré qu'il le disait. Antoine avait deux cent mille hommes de pied, douze mille cavaliers, huit cents vaisseaux, dont deux cents étaient fournis par Cléopâtre. Le roi de Pont, ceux des Arabes, des Juifs, des Galates, des Mèdes, lui avaient envoyé des secours; ceux de Cilicie, de Cappadoce, de Paphlagonie, de Comagène, de Thrace, étaient venus en personne soutenir la cause commune du monde barbare. Une armée de Gètes était en marche. On a blâmé les délais d'Antoine, et son long séjour à Samos avec Cléopâtre. Mais je ne sais s'il fallait moins de temps pour réunir tant de troupes diverses du fond de l'Asie jusqu'à l'Adriatique. Octave, dont les forces étaient moins dispersées, fut prêt le premier, passa la mer avec deux cent cinquante vaisseaux, et débarqua près d'Actium une armée d'environ cent mille hommes.

[1] Plut., *Antonii vita*.

Cléopâtre voulait qu'on lui dût la victoire; elle insista pour que l'on combattît sur mer. On se souvenait d'ailleurs que Pompée, que Brutus, avaient péri pour avoir remis leur fortune au hasard d'un combat de terre, au lieu de profiter de leur supériorité maritime. La flotte battue, les légions restaient, et rien n'était perdu; mais les légions une fois détruites, à quoi servait la flotte? Ces légions renfermaient sans doute encore quelques-uns des vétérans qui avaient échappé à la glorieuse et meurtrière retraite de la haute Asie, mais elles n'avaient pu se recruter dans les pays belliqueux de l'Occident. Antoine avait prêté des vaisseaux à Octave, selon leurs conventions, mais Octave n'avait point envoyé de troupes à Antoine [1].

Les vaisseaux d'Antoine étaient hauts et massifs, ceux d'Octave légers et rapides. Cependant la supériorité des manœuvres n'était pas toujours un avantage décisif dans les batailles navales de l'antiquité. Duillius avait battu les vaisseaux de Carthage, César ceux des Vénètes, Agrippa ceux de Sextus, en les immobilisant avec des mains de fer. Antoine avait peu de rameurs pour une si grande flotte. Mais il comptait sur vingt mille vétérans qu'il fit monter sur ses navires, et qui d'en haut pouvaient combattre avec avantage. Ses vaisseaux ne craignaient pas d'être frappés, même aux flancs [2]; les éperons des galères d'Octave se brisaient contre ces gros navires construits de fortes poutres cerclées de fer.

1 Appian., IV.
2 Plut., *Ant.*

Chacun d'eux était une citadelle qu'il fallait assiéger.

Le combat était douteux (et il se prolongea plusieurs heures encore), lorsqu'on voit tout à coup soixante vaisseaux de Cléopâtre traverser à toutes voiles les lignes d'Antoine et cingler vers le Péloponèse. La reine avait voulu monter un de ses vaisseaux; mais elle ne put soutenir la vue de cette horrible mêlée. On peut soupçonner encore que cette femme perfide désespéra de la fortune d'Antoine, et se hâta, par une défection précipitée, de mériter la clémence, peut-être l'amour du vainqueur. Elle croyait que son destin était de régner sur le maître du monde, quel qu'il fût, qu'il s'appelât César, Antoine ou Octave.

Antoine ne soutint pas ce coup. Il parut saisi d'un vertige, comme Pompée à Pharsale. Il suivit Cléopâtre. Innocente, il voulait la défendre; la flotte du vainqueur pouvait arriver aussitôt qu'elle dans Alexandrie : coupable, il voulait la punir, l'empêcher de se donner à Octave, et mourir avec elle. Peut-être encore Antoine la suivit par un instinct aveugle, et sans songer à rien de tout cela. Peut-être pensait-il risquer peu par cette retraite, il croyait à la fidélité de son armée de terre. Il fut frappé d'étonnement quand il sut qu'au bout de huit jours elle s'était livrée à Octave; et elle ne l'eût pas fait, si elle eût su qu'Antoine avait laissé à Canidius l'ordre de la mener en Asie par la Macédoine [1].

[1] Plut., *Ant.*

Antoine, il faut le dire, avait quelque sujet de prétendre à l'attachement et à la fidélité des siens. Tous ceux qui le quittèrent ne se plaignaient point de lui, mais de Cléopâtre. Au moment de la bataille, son vieil ami Domitius l'ayant abandonné, Antoine lui renvoya généreusement ses serviteurs, ses esclaves, tout ce qui était à lui [1]. Domitius en mourut de remords. Après Actium, les rois abandonnèrent Antoine; les gladiateurs lui restèrent fidèles. Ceux qu'il faisait mourir à Cyzique entreprirent de traverser toute l'Asie Mineure, la Syrie, la Phénicie, le désert, pour aller en Égypte se faire tuer pour leur maître [2].

La grande affaire d'Octave n'était pas de poursuivre son rival, mais de licencier, de disperser, de contenir cette prodigieuse armée dont il se trouvait chef par la soumission des légions d'Antoine. Il fallut, pour apaiser les vétérans, qu'il mît à l'encan ses propres biens et ceux de ses amis.

Cependant Antoine, abandonné de quatre légions qui lui restaient dans la Cyrénaïque, se livra à un farouche désespoir. Ses amis, sa puissance, l'avaient abandonné; l'amour même, cet amour fatal, lui manquait dans son dernier jour. Retiré près d'Alexandrie dans la *Tour de Timon le misanthrope* qu'il s'était construite, il y attendait la mort. Mais l'Égyptienne craignait le caprice d'un désespoir solitaire; elle trouva moyen de ressaisir son captif, et pendant

1 Plut, *Ant.*
2 Id., *ibid.*

qu'elle envoyait à César la couronne et le sceptre d'or [1], elle enivrait l'infortuné de voluptés funèbres, ou le berçait de vains songes. Ce n'était plus le temps *de la vie inimitable ;* elle avait imaginé à la place une société des *inséparables dans la mort*. Les nuits se passaient en festins; le jour, elle essayait des poisons divers sur des esclaves, assistait à leur agonie, pour savoir s'il n'existait pas une mort voluptueuse [2]. Antoine s'endormait dans cette douce pensée que Cléopâtre voulait mourir avec lui. Quelquefois, elle relevait son espoir, et faisait des préparatifs pour passer en Espagne, et y renouveler la guerre; ou bien encore, elle ramassait son or, ses pierreries, ordonnait qu'on traînât ses vaisseaux par-dessus l'isthme, de la Méditerranée dans la mer Rouge; elle voulait fuir avec son Antoine dans les îles heureuses de l'Océan, et vers les rivages embaumés des Indes.

Dès que César approcha de l'Égypte, la reine lui livra Péluse, la clef du pays. Elle avait reçu de lui des messages amoureux [3], elle croyait tenir encore celui-ci. Il ne s'agissait plus que de se débarrasser d'Antoine. Le malheureux s'obstinait à avoir confiance en elle. Le jour même où César parut devant la ville, il se battit en lion aux portes d'Alexandrie, et, rentrant dans la ville, il embrassa Cléopâtre tout armé, et lui présenta ses meilleurs soldats. Le lendemain, sa cavalerie le trahit; son infanterie fut écra-

1 Dio., LI, 6, p. 637.
2 Dio., LI, 11. — Plut., *Ant.*, sub fin.
3 Id., ibid., 8, p. 638.

sée; en même temps il aperçut la flotte égyptienne qui s'unissait à celle de César. Cléopâtre avait eu soin d'ôter à Antoine ce dernier asile.

Elle-même, craignant enfin sa vengeance, se cacha avec ses trésors dans un tombeau fortifié qu'elle s'était construit. Quand Antoine se retira dans Alexandrie, on lui dit que Cléopâtre s'était donné la mort : Je mourrai donc, dit-il; et il appela un esclave qu'il réservait depuis longtemps pour ce dernier moment. L'esclave leva l'épée, mais au lieu de frapper son maître, il se perça lui-même; Antoine rougit, et l'imita. On lui apprit alors que Cléopâtre vivait encore; il ordonna qu'on le portât près d'elle, voulant du moins mourir dans ses bras. Mais elle craignait trop pour ouvrir la porte; avec l'aide de ses femmes, elle le guinda jusqu'à une fenêtre, d'où elles le redescendirent dans le mausolée. Il expira en la consolant.

Par la même fenêtre, entrèrent les soldats de César; ils arrivèrent à point nommé pour arrêter le bras de la reine qui faisait mine de se percer d'un poignard qu'elle portait toujours à sa ceinture. Au fond, elle tenait à la vie; elle comptait essayer sur le jeune Octave les grâces d'une belle douleur et la coquetterie du désespoir; tout cela échoua contre la froide réserve du politique.

Alors, elle voulut sérieusement mourir : elle s'abstint d'aliments. Octave souhaitait la conduire vivante à Rome, et triompher en elle de tout l'Orient; il l'intimida par la menace bar-

bare de faire tuer ses enfants, si elle mourait. Toutefois l'horrible image du triomphe, la crainte d'être traînée la chaîne au cou, sous les outrages de la populace de Rome, l'emportèrent enfin. Un jour on la trouva morte au milieu de ses femmes expirantes : elle était couchée sur un lit d'or, le diadème au front, et parée, comme pour une fête, de ses vêtements royaux.

De quelle mort avait péri Cléopâtre? on ne l'a bien su jamais [1]. Le bruit courut qu'elle s'était fait apporter un aspic caché dans un panier de belles figues; et lorsqu'elle vit le reptile libérateur sortir de la fraîche verdure sa petite tête hideuse, elle aurait dit : Te voilà donc!.... César adopta cette croyance populaire, et l'on vit à son triomphe une statue de Cléopâtre le bras entouré d'un aspic.

Le mythe oriental du serpent que nous trouvons déjà dans les plus vieilles traditions de l'Asie, reparaît ainsi à son dernier âge, et la veille du jour où elle va se transformer par le christianisme [2]. Le serpent tentateur, qui, tout bas, siffle la pensée du mal au cœur d'Adam, qui nage et rampe et glisse et coule inaperçu, n'exprime que trop bien la puissance magnétique de la nature sur l'homme, cette invincible fascination qu'elle exerce sur lui dans l'Orient. Et cette dangereuse Ève par laquelle il nous trouble, c'est encore le serpent. Pour l'Arabe

1 Plut., *in Ant. vitâ.*

2 Les considérations suivantes sont la préparation et le commencement de la seconde partie de mon Histoire. L'Histoire de l'Empire s'ouvre par l'ère chrétienne.

du désert, pour l'habitant de l'aride Judée, le fleuve fécondant de l'Égypte est un serpent dardé tous les ans des monts inconnus du Paradis. Moïse ne guérit Israël de son adultère idolâtrie qu'en lui faisant boire la cendre du serpent d'airain. L'aspic qui tue et délivre Cléopâtre ferme la longue domination du vieux dragon oriental. Ce monde sensuel, ce monde de la chair, meurt pour ressusciter plus pur dans le christianisme, dans le mahométisme, qui se partageront l'Europe et l'Asie. C'était une belle et mystérieuse figure que l'imperceptible serpent de Cléopâtre, suivant le triomphe d'Octave, le triomphe de l'Occident sur l'Orient.

L'Orient avait dit par la voix de Cléopâtre : Je dicterai mes lois dans le Capitole[1]; il fallait auparavant qu'il conquît l'Occident par la puissance des idées. Antoine et Cléopâtre représentèrent dans leur union le futur hymen de la barbarie de l'Occident et de la civilisation orientale. Mais le trône d'or d'Alexandrie n'était pas une place digne pour ce divin mystère. C'était dans la poudre sanglante du Colisée qu'il devait s'accomplir, entre la blanche robe du catéchumène chrétien et la chaste nudité du captif barbare.

La veille du jour où Antoine devait périr dans Alexandrie, on entendit dans le silence de la nuit une harmonie de mille instruments, mêlée

[1] Dio., l. 422, p. 607 : Τὴν τε εὐχὴν τὴν μεγίστην, ὁπότε τι ὀμνύοι, ποιεῖσθαι, τὸ ἐν τῷ Καπιτωλίῳ δικάσαι.

de voix confuses, de danses de satyres et d'une clameur d'Évoë; on eût dit une troupe de bacchantes qui, après avoir mené grand bruit dans la ville, passait au camp de César. Tout le monde pensa que c'était Bacchus, le dieu d'Antoine, le dieu d'Alexandre et d'Alexandrie, qui l'abandonnait sans retour, et se livrait lui-même au vainqueur. Et, en effet, les temps étaient finis. Le dieu effréné du naturalisme antique, l'aveugle Éleuthère [1], le furieux libérateur, le rédempteur sanguinaire de l'ancien, son Christ impur, avait mené son dernier chœur, consommé sa dernière orgie. L'humanité allait soulever sa tête de l'ivresse, et jeter en rougissant le thyrse et la couronne de fleurs. Le vieil Olympe avait vécu âge de dieux; il se mourait, selon la prophétie étrusque et la menace du Prométhée d'Eschyle.

Il fallut toutefois trois siècles pour que le dieu de la nature fût dompté par le dieu de l'âme; le tigre ne se laissa pas enchaîner sans se venger par de cruelles morsures; des torrents de sang coulèrent, et les âmes souffraient encore au dedans. Époque d'incertitude, de doute et d'angoisse mortelle! Qui eût pensé qu'elle dût revenir un jour ?..... Ce second âge du monde, commencé avec l'Empire, il y a tantôt deux

1 Sur l'identité de Bacchus, d'Osiris et de Sérapis, voy. la dissertation de M. Guigniaut (*Sérapis et son origine*, à la fin du t. V. du Tacite de M. Burnouf). — Plut., *De Isid. et Osir.* : Βελτῖον δέ τὸν Ὄσιριν εἰς ταυτὸ συνάγειν τῷ Διονύσῳ, τῷ τε Ὀσίριδι τὸν Σάραπιν. Le développement de ces deux dernières pages se trouvera dans mon Histoire de l'Empire.

mille ans, on dirait qu'il s'en va finir. Ah! s'il en est ainsi, vienne donc vite le troisième, et puisse Dieu nous tenir moins longtemps suspendus entre le monde qui finit[1] et celui qui n'a pas commencé!

[1] Ici la fin ne peut être la mort, mais une simple transformation Ceux qui ont lu mon *Introduction à l'Histoire universelle*, mon *Discours sur Vico*, ou mon *Histoire de France*, ne se méprendront pas sur ma pensée.

FIN.

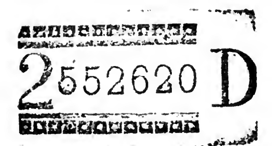


TABLE.

Pages.

LIVRE TROISIÈME. DISSOLUTION DE LA CITÉ. . 5

CHAP. Ier. — Extinction des Plébéiens pauvres, remplacés dans la culture par les esclaves, dans la cité par les affranchis. — Lutte des riches et chevaliers contre les nobles. — Tribunat des Gracches, 133-128. — Les chevaliers enlèvent aux nobles le pouvoir judiciaire. *ib.*

Le peuple romain s'éteint. . . . . . *ib.*

L'Italie se peuple d'esclaves. . . . . . *ib.*

Rome se peuple d'affranchis. 7

La constitution de Rome, fondée sur une aristocratie d'argent, suffisait pour amener la misère et la dépopulation. 10

Les riches envahissent toutes les terres. 12

Riches divisés en *nobles* et *chevaliers*. 14

Les nobles laissent usurper aux chevaliers les domaines publics. 15

Toutes les terres deviennent pâturages ; l'agriculture se réfugie à Rome et y vit de son vote. 16

Les censeurs le lui ôtent. 17

Autour de Rome, Municipes, Colons, Latins, Italiens. 18

Pages.

Tous aspirent à entrer dans Rome, dans la cité. 20
138. Première guerre des esclaves. . . 22
Chap. Ier (Suite du). — Tribunat des Gracches. 133-121. 25
Origine et éducation des Gracches. . ib.
Tibérius Gracchus. 30
133. Premières lois agraires, pour forcer les riches à rendre le domaine public usurpé. . . . . ib.
Tibérius, tout en favorisant les pauvres, cherche à s'appuyer sur les chevaliers, ennemis naturels des lois agraires. . 32
Les nobles l'attaquent et le tuent. . . 33
Le sénat ordonne l'exécution de la loi agraire. Difficultés. 36
Les Italiens chargent Scipion Émilien de la faire abolir. 38
Scipion, haï de la populace de Rome; il est trouvé mort dans son lit. . . ib.
Caïus Gracchus. 39
122. Il donne le pouvoir judiciaire aux chevaliers. 41
Mais la loi agraire blesse à la fois les chevaliers et les Italiens. 42
Sympathie de Caïus pour les nations vaincues. 43
Le sénat le surpasse en démagogie. . . ib.
121. Caïus succombe et se tue. . . . 44
Chap. II. — Suite de la lutte des nobles et des chevaliers. — Les chevaliers obtiennent le commandement militaire. — Marius défait les Barbares du Midi et du Nord (Numides et Cimbres). 121-100. 45
119. Caïus Marius protégé par Métellus. 46
Part pour la guerre de Jugurtha. . . 47

Pages.

Jugurtha relève la nationalité numide. 47
111. Accusé à Rome, il corrompt les nobles. 50
La guerre est confiée à Métellus. . . ib.
Marius, soutenu par les chevaliers, supplante Métellus. 51
106. Jugurtha meurt de faim dans un cachot. 53
Invasion des Cimbres et des Teutons en Gaule. 54
Défaite de Silanus et du consul P. Cassius. 55
Les Cimbres exterminent à Tolosa l'armée du consul Servilius Cépion. . . 56
105. Rome appelle Marius. 57
Les Barbares se dirigent vers l'Italie. . ib.
Marius bat les Teutons à Aix. . . . 58
101. Extermine les Cimbres à Verceil. . 61
L'esclavage introduit des multitudes de Barbares dans l'Empire. 63
Le Sénat décrète l'affranchissement des hommes libres vendus comme esclaves en Sicile. 65
Puis se rétracte, effrayé de leur nombre. ib.
105-1. Révolte des esclaves; défaits par Manius Aquilius. 66
CHAP. III. — Guerre sociale. — Les Italiens obligent Rome de leur accorder le droit de cité. — Guerre sociale et civile de Marius et de Sylla. — Dictature de Sylla. — Victoire des nobles sur les chevaliers, de Rome sur les Italiens. 100-77. . . . . ib.
Marius fait proposer par Saturninus une distribution de terres aux alliés d'Italie. ib.
Marius laisse lapider Saturninus. . . 68
91. Drusus demande pour les Italiens le droit de cité. . . . . ib.

Pages.

Les Italiens se liguent contre Rome. . . 70
88. Conduite équivoque de Marius. Pompéius et Sylla terminent la guerre. . 72
Concession illusoire du droit de cité. . ib.
Mithridate soulève l'Asie Mineure. . . . 75
Sylla demande la conduite de la guerre, et chasse de Rome Marius son compétiteur. . . . . ib.
Sylla part pour l'Asie. 76
87. Ses succès en Grèce. 77
Il bat Mithridate et dépouille l'Asie. . 78
Cependant Cinna relève le parti italien et rappelle Marius. 79
83. Retour de Sylla. Le jeune Pompée se joint à lui. 80
Massacres et proscriptions. 83
Sylla prend la tyrannie sous le nom de dictateur. 84
Il rend au sénat le pouvoir judiciaire, etc. 85
79. Mort de Sylla, impuissance de son système. 87

CHAP. IV.— Pompée et Cicéron. — Rétablissement de la domination des chevaliers. — Sertorius. — Spartacus, les pirates, Mithridate. 77-64. . . . 89
État de l'Empire. . . . . ib.
83. Un général de Marius, Sertorius, arme l'Espagne. 91
Il occupe la Narbonnaise et menace l'Italie. 92
73. Il meurt trahi et assassiné. 93
Continuation de la guerre d'Asie, Tigrane et Mithridate. . . . . ib.
75-69. Victoires de Lucullus, l'un des généraux de Sylla. 94

Pages.

Haï des chevaliers, dont il réprime les exactions, il est rappelé. 97
73. Guerre servile en Italie. Spartacus. Ses victoires. 98
Crassus. Défaite et mort de Spartacus. 101
71. Pompée extermine le reste des esclaves. 105
Pompée se tourne vers les chevaliers et le peuple. 106
Cicéron, chargé de faire le procès à la noblesse dans la personne de Verrès. . 109
Pompée rétablit les comices par tribus, ôte au sénat le privilége du pouvoir judiciaire, et le fait partager aux chevaliers et aux tribuns. 111
Les chevaliers font donner à Pompée la direction de la guerre contre les pirates, et un pouvoir absolu. . . . . *ib.*
68. Pompée les réduit en soixante et treize jours et se les concilie. 115
67-64. Il achève la guerre de Mithridate. 116
Chap. V. — Jules César. — Catilina. — Consulat de César. — Guerre des Gaules. — Guerre civile. — Dictature de César et sa mort. 63-44. 119
Origine de César. . . . . *ib.*
Sa jeunesse audacieuse, dissolue et prodigue. 120
César, l'homme de l'humanité. . . . *ib.*
Caton, l'homme de la loi. 121
Situation de l'Italie. Bouleversement de la propriété. 123
66. César accuse l'assassin de Saturninus. Cicéron le défend. 126
Le tribun Rullus propose une loi agraire. Cicéron la combat. . . . . . . *ib.*

Pages.
Catilina conspire avec tous les hommes ruinés. 127
63. Cicéron se met à la tête des riches, des chevaliers, et chasse Catilina. . . . 129
Catilina défait et tué. 130
59. Consulat de César. 134
César propose et fait passer une loi agraire. ib.
Il se fait donner les deux provinces des Gaules. 136
Dans la Gaule transalpine, deux partis : 1o le parti Gallique, ou des chefs de Clans ; 2o le parti Kimrique ou du Druidisme : l'hérédité et l'élection. . 137
A la tête du second, les Édues ; à la tête du premier, les Arvernes et les Séquanes. 139
Les Séquanes appellent contre les Édues les Suèves, qui oppriment les uns et les autres. . . . . ib.
Un Édue, Dumnorix, appelle contre les Suèves les Helvètes. . . . . ib.
Un Druide, frère de Dumnorix, appelle les Romains. 141
58. César repousse les Helvètes. . . . 142
Et chasse les Suèves. 143
Les Gaulois du nord se coalisent contre César, appelé par les Édues, les Sénons et les Rhèmes. 144
57. Guerre pénible de César contre les peuples de la Belgique. 145
56. Il réduit les tribus des rivages et l'Armorique. 146
55. Il fallait frapper les deux partis dont se composait la Gaule, dans la Germanie et dans la Bretagne. 1o César passe le Rhin. 147

Pages.

2° Il passe en Bretagne. 147

54-53. L'insurrection éclate en Gaule de toutes parts. 148

Soulèvement et extermination des Éburons. . . . . ib.

Soulèvement des Carnutes, Arvernes, etc. 150

César accourt de l'Italie, prend Genabum et Noviodunum. . . . . . ib.

Soulèvement des Édues. 151

César assiége dans Alésia le vercingétorix. 152

51. Il la prend, et réduit rapidement toute la Gaule. 153

Ce qui se passait à Rome pendant l'absence de César. 155

Clodius, suscité contre Cicéron par César et Pompée. 156

52. Et assassiné par Milon, que Cicéron ne peut sauver de l'exil. 157

55. Crassus s'était fait donner pour province la Syrie; la guerre des Parthes. 158

54. Il est défait et tué. 159

Pompée règne seul à Rome. . . . . ib.

49. Il veut forcer César à mettre bas les armes. 160

Force de César. 161

Faiblesse et présomption de Pompée. . 162

César passe le Rubicon. Il retourne combattre les Pompéiens en Espagne. . 163

Il gagne les Pompéiens par sa douceur, et soulage la misère de Rome. . . . ib.

48. Il combat les Pompéiens en Grèce. . ib.

Ressources de Pompée. 164

César échoue au siége de Dyrrachium, et se retire en Macédoine. 166

Confiance et insolente cruauté des Pompéiens. 168

Pages.

Bataille de Pharsale. 169
Pompée s'enfuit en Égypte et meurt assassiné. . . . . ib.
César passe en Égypte. 170
47. Il est assiégé avec Cléopâtre dans Alexandrie.. 171
Son retour en Italie. 173
Défaite des Pompéiens en Afrique. Mort de Caton. . . . . ib.
César introduit les Barbares dans Rome et dans le sénat. 174
46. Triomphe de César. 177
Le génie cosmopolite du Dictateur commence l'initiation de l'humanité au nouvel empire. 181
46. César achève les Pompéiens en Espagne. Bataille de Munda. 182
Retour à Rome. César méprise Rome, et accepte les honneurs odieux que lui défère le sénat. 184
Il forme le projet d'un code universel, il veut joindre les deux mers de la Grèce. 185
Et faire entrer l'Asie dans l'Empire. . 186
Conjuration de Brutus et de Cassius. . ib.
Le bruit court que César veut se faire roi. 188
44. Mort de César. 191
Chap. VI. — César vengé par Octave et Antoine. — Victoire d'Octave sur Antoine, de l'Occident sur l'Orient. 44-41. 194
Regrets et indignation du peuple. . . ib.
Antoine se porte pour vengeur de César. 195
Antoine, vrai soldat, génie barbare. . ib.
Octave, fils adoptif de César. 196
Il déclare qu'il le vient venger. . . . 198
43. Le sénat veut s'opposer à Antoine. . 199

Pages.
Triumvirat d'Antoine, d'Octave et de Lépide. 200
Proscriptions. . . . . *ib.*
Meurtre de Cicéron, etc. 201
Lâcheté et cruauté d'Octave. 203
De leur côté Cassius et Brutus pillent l'Asie. 204
Découragement de Brutus. 206
42. Bataille de Philippes. Mort de Cassius. 207
Brutus se tue. 208
Sextus Pompée continue la guerre contre les triumvirs. 210
Octave se brouille avec le parti d'Antoine. 211
L'armée commande la réconciliation. . *ib.*
Le peuple de Rome force les triumvirs de faire la paix avec Sextus. . . . 212
40. Antoine a l'Orient; Octave l'Italie, l'Espagne et la Gaule, etc. 213
Octave s'appuie sur Agrippa et Mécène. *ib.*
Et fait la guerre à Sextus. 214
39-36. Battu d'abord par les flottes de Sextus. 215
Octave l'emporte; Sextus meurt en Orient (35). 217
Succès d'Antoine en Orient. . . . . *ib.*
Il adopte les mœurs de l'Asie. Cléopâtre. 218
La lutte d'Antoine et d'Octave est la lutte de l'Orient et de l'Occident. . . . 220
Antoine attire à Alexandrie tout le commerce de l'Asie. 222
Son expédition contre les Parthes. . . 223
34. Il siége à Alexandrie sous les attributs d'Osiris, et déclare fils de César le fils de Cléopâtre. 224
32. Octave le fait déclarer ennemi public par le sénat. 225

Pages.

31. Bataille d'Actium. Cléopâtre s'enfuit avec sa flotte. Antoine la suit. . . 229
Cléopâtre livre à Octave Péluse et l'entrée de l'Égypte. Antoine se tue. . . 231
30. Mort de Cléopâtre. Triomphe d'Octave sur Antoine, de l'Occident sur l'Orient. 233

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

PANTHÉON CLASSIQUE.

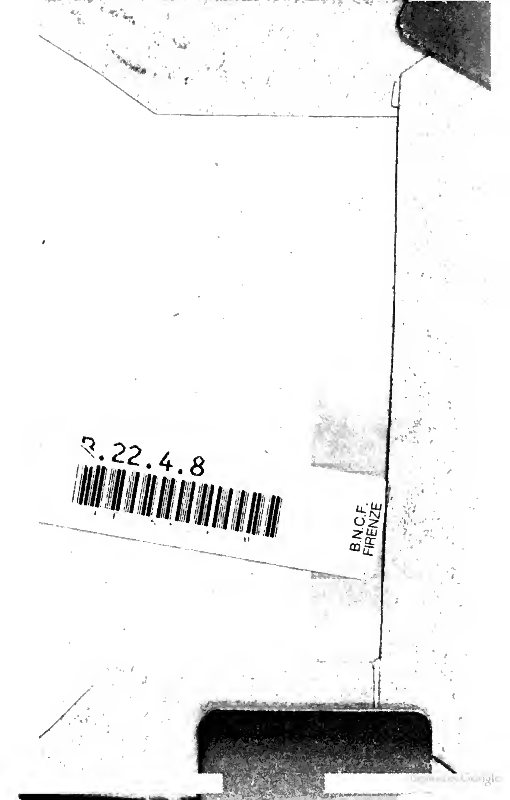
Nous avons parcouru les nombreuses collections publiées jusqu'à ce jour : aucune ne contient absolument que de BONS LIVRES. A côté des chefs-d'œuvre, — de *Télémaque*, de *Robinson*, des *Fables de La Fontaine*, des *Prisons de Silvio Pellico* et de l'*Histoire universelle de Bossuet* ou du *Précis de l'Histoire de France de Michelet*, — on a placé, presque toujours, des livres que la religion et la morale réprouvent. Un choix plus sévère était donc à faire : c'est là notre but.

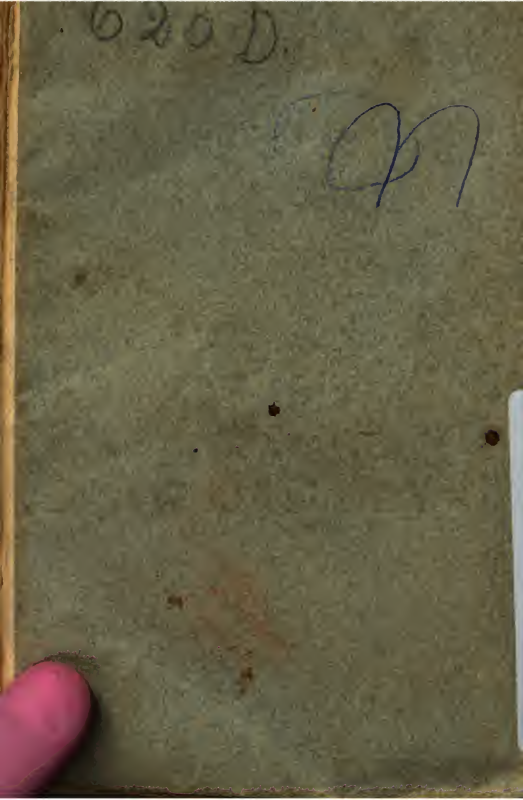
Les collections qui existent, étant *stéréotypées*, ne reproduisent depuis longtemps que de mauvaises éditions, de vieilles traductions : nos éditions, enrichies de notes et de commentaires, sont correctes; nous donnons les meilleures traductions.

Le *Panthéon classique*, pour être accueilli favorablement et obtenir une place dans presque toutes les familles, — devait offrir non-seulement la condition de l'*utilité*, c'est-à-dire de la *moralité*, mais aussi celle du BON MARCHÉ : le prix que nous avons fixé est d'une modicité telle, que le commerce de la librairie n'en a jamais donné d'exem-

ple.—Nous vendons séparément, sans augmentation de prix, tous les ouvrages.

1. Bernardin de Saint-Pierre. Paul et Virginie, suivi de la Chaumière indienne. . . . . 1 vol.
2. Silvio Pellico. Mes Prisons. . . . . 1 »
3. — Des Devoirs des hommes, précédé de la Vie de Silvio Pellico. . . . . 1 »
4. Droz. Essai sur l'art d'être heureux, 7me édition. . 1 »
5. Massillon. Petit Carême. . . . . 1 »
6. Noel et De la Place. Leçons choisies de littérature et de morale, en prose et en vers. . . . . . . 1 »
7-8. Fénelon. Télémaque. . . . . 2 »
9. Chateaubriand. Atala, René, le dernier Abencerrage. 1 »
10. Goldsmith. Le Vicaire de Wakefield, traduit par Charles Nodier. . . . . 1 »
11-12. Daniel Foe. Robinson Crusoë, trad. nouvelle par madame Tastu. . . . . 2 »
13. Sterne. Voyage sentimental, traduction nouvelle, précédé de la Vie de Sterne, par Walter Scott. . . 1 »
14. Benjamin Franklin. Le Chemin de la Fortune ou la Science du bonhomme Richard, le Sifflet, etc. . . 1 »
15. Marmontel. Bélisaire. . . . . 1 »
16-17. La Fontaine. Fables, avec des notes, édition adoptée par les colléges, etc.. . . . . 2 »
18. Florian. Fables. . . . . 1 »
19-20. Michelet. Précis de l'histoire de France. . . 2 »
21-22-23. Mignet. Histoire de la Révolution française. 3 »
24. Norvins. Histoire de Napoléon. . . . . . . 1 »
25-26-27. Bossuet. Histoire universelle. . . . . . 3 »
28. — Oraisons funèbres. . . . . 1 »
29. Fléchier. Oraisons funèbres. . . . . 1 »
30. Le Brahme voyageur, ou la Sagesse populaire des Nations, ouvrage couronné par l'Académie. . . . . 1 »
31-32. Swift. — Voyages de Gulliver, trad. nouvelle. . 2 »
33-34-35. Voyages autour du Monde, de 1484 à nos jours. 3 »
36. Boileau. Art poétique, Epîtres, Satires. . . . . . 1 »
37. La Rochefoucauld. Maximes. . . . . 1 »
38-39-40. Chateaubriand. Les Martyrs. . . . . . . 3 »
41. L. Racine. La Religion et la Grâce. . . . . . . 1 »
42. La Morale en action. Nouveau choix. . . . . . 1 »
43. Le Livre du Bon Langage. . . . . 1 »
44. Le Livre de Science. Réponses à un grand nombre de questions. . . . . 1 »
45. Sur les Erreurs et les Préjugés populaires. . . . 1 »
46-47. Bernardin de Saint-Pierre. Études de la Nature. 2 »
48-49-50. Wyss. Robinson Suisse. . . . . 3 »




620 D.